

CONJONCTION

Nos. 70-71

Daniel-Rops — « Le Robert » continue
Michel Gomez — Les trois âges du machinisme.
Introduction à la cybernétique

Roger Saint-Victor — L'École supérieure de Journalisme,
centre de formation professionnelle

Pierre Devaux — Terre-Lune en 3 h. 27 minutes

Jean-Claude Ibert — Alphonse Narcisse, mineur et romancier

Henri-Marcel Bernfeld — Le nègre de Bartholdi décide de
la vocation du Docteur Schweitzer

Pierre Vicens — Les Télécommunications françaises

Le 47ème Congrès de la National Coffee Association

COURRIER DE FRANCE

M. Roger Vailland, Prix Goncourt 1957, par *André Delacour*

L'aide aux étudiants : le service médico-social, par *Henri Rey*

Le Salon d'Art Sacré, par *Henry Asrelin*

Une soucoupe plongeante, par *Robert Aron*

Réalizations récentes de la technique et de l'industrie françaises.

Informations culturelles

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Bibliographie haïtienne pour 1957, par *Max Bissainthe*

Rayonnement haïtien et l'Alliance Française, par *Ernst Trouillot*

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

Nos. 70-71

Daniel-Rops — « Le Robert » continue
Michel Gomez — Les trois âges du machinisme.
Introduction à la cybernétique

Roger Saint-Victor — L'École supérieure de Journalisme,
centre de formation professionnelle

Pierre Devaux — Terre-Lune en 3 h. 27 minutes

Jean-Claude Ibert — Alphonse Narcisse, mineur et romancier

Henri-Marcel Bernfeld — Le nègre de Bartholdi décide de
la vocation du Docteur Schweitzer

Pierre Vicens — Les Télécommunications françaises

Le 47ème Congrès de la National Coffee Association

COURRIER DE FRANCE

M. Roger Vailland, Prix Goncourt 1957, par *André Delacour*

L'aide aux étudiants : le service médico-social, par *Henri Rey*

Le Salon d'Art Sacré, par *Henry Asrelín*

Une soucoupe plongeante, par *Robert Aron*

Réalisations récentes de la technique et de l'industrie françaises.

Informations culturelles

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Bibliographie haïtienne pour 1957, par *Max Bissainthe*

Rayonnement haïtien et l'Alliance Française, par *Ernst Trouillot*

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

« CONJONCTION » n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

CONJONCTION

REVUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Rond Point de la Liberté — Cité de l'Exposition — Port-au-Prince

ABONNEMENT ANNUEL : 6 numéros

Haïti	\$ 3,00
France et étranger	\$ 3,50

LE NUMERO SEPARÉ :

Haïti	Gdes. 3,00
Etranger	\$ 0,70

DEPOSITAIRES :

HAÏTI	: Librairies et Institut Français.
FRANCE ET UNION FRANÇAISE	: Dépositaire Exclusif : Editions de l'Union Française, 3, Rue Blaise-Desgoffe. Paris VIème.
CANADA	: Benoît Baril — 4234, Rue de la Roche — Montréal.

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés

au Directeur de l'Institut Français

P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti

Téléphone : 2057

SOMMAIRE

Daniel Rops	— « Le Robert » continue.....	5
Michel Gomez	— Les trois âges du machinisme. Introduction à la Cybernétique.....	8
Roger St-Victor	— L'école supérieure du journalisme, centre de formation professionnelle.....	21
Pierre Devaux	— Terre-Lune en 3 heures 27 minutes	24
Jean-Claude Ibert	— Alphonse Narcisse, mineur et romancier.....	27
Henri-Marcel Bernfeld	— Le nègre de Bartholdi décide de la vocation du Dr A. Schweitzer	29
Pierre Vicens	— Les télécommunications françaises	34
	Le 47ème Congrès de la National Coffee Association.....	39

COURRIER DE FRANCE

M. Roger Vailland, Prix Goncourt 1957.....	par André Delacour...	48
L'aide aux étudiants, le Service Médico-Social.....	par Henri Rey.....	51
Le Salon d'Art Sacré.....	par Henry Asselin.....	54
Une soucoupe plongeante.....	par Robert Aron.....	57
Réalizations de la Technique Française et de l'Industrie Française...		59
Informations culturelles.....		69

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Bibliographie Haïtienne pour 1957.....	par Max Bissainthe...	75
Documentaire.....		88
Rayonnement Haïtien et l'Alliance Française.....	par Ernst Trouillot.....	90

CHRONIQUE.....		96
----------------	--	----

ERRATUM

C'est par erreur que notre précédente livraison portait la mention : Nos 69-70. Le numérotage du présent cahier : 70-71 est correct.

« LE ROBERT » CONTINUE

*par DANIEL-ROPS
de l'Académie Française*

Le « Robert » continue... Et je veux espérer que tous mes lecteurs sauront ce que ces mots signifient. Car « le Robert » n'est rien de moins qu'une des œuvres françaises les plus importantes de l'heure, un admirable exemple de ce que peuvent l'esprit d'initiative, l'audace dans l'entreprise, et la ténacité des Français, quand ils veulent...

On sait de quoi il s'agit, et comment, il y a sept ans, un Français d'Algérie, Paul Robert, passionné d'études linguistiques et de lexicographie, mais qui n'avait aucune fonction universitaire, qui n'était pas passé par la filière de la Sorbonne, décida, tout seul, de faire pour notre époque ce que Littré fit au siècle passé c'est-à-dire fixer l'usage vivant de la langue française, en appuyant les définitions sur les écrivains du jour, et en même temps, élargissant même le cadre du Littré, de donner pour chaque mot son origine étymologique et d'indiquer les associations d'idées qu'il appelle.

L'entreprise était monumentale, et pouvait paraître folle. Et cependant, elle réussit. A travers des difficultés de tous ordres, et qu'on devine sans peine, sans aucun appui officiel, sans aucune subvention, Paul Robert réussit à mener son œuvre à bon port. Peu à peu, autour de lui se groupèrent des équipes aussi passionnées que lui. Les maîtres de la langue française d'aujourd'hui dirent publiquement l'estime et l'admiration qu'ils éprouvaient pour une tâche aussi belle. L'organisation matérielle se perfectionna : les Presses Universitaires de France se chargèrent de la distribution de l'ouvrage. Et c'est ainsi que le tome troisième

du « Robert » vient de paraître : il va du mot fenaison au mot infusoire.

Comme ses devanciers, et plus encore qu'eux, nous dirons pourquoi, le beau gros volume offre à qui s'intéresse à la langue française un champ d'intérêt immense. Et l'on souhaite de tout cœur qu'une telle œuvre soit largement répandue dans toutes les Universités étrangères où le français est encore étudié. On voit littéralement vivre la langue. On la saisit dans son évolution, dans son perpétuel changement qui fait qu'elle n'est pas une langue morte, mais celle d'un peuple bien vivant et qui à tout instant s'adapte au temps, à l'histoire, à l'avenir. Les citations empruntées aux auteurs d'aujourd'hui y figurent encore plus nombreuses. Et, en même temps, les faits qui marquent l'évolution de la langue et permettent de la mieux saisir.

Sur ce point, l'invention de Paul Robert est claire. La publication de son dictionnaire a provoqué une manière de querelle. Fallait-il se lancer dans une telle entreprise ? Ou bien ne suffirait-il pas de s'en tenir au Littré, considéré comme la règle immuable du bon français ? Aussi bien a-t-on récemment réédité le vieux Littré en ne modifiant presque pas les définitions qu'il proposait. Mais, depuis cent ans, la langue française s'est-elle fossilisée ? N'a-t-elle pas changé ? De ci, de là, le Robert marque les changements et c'est fort instructif. Des mots du Littré sont morts on ne dit plus gadouard pour « vidangeur », habileté pour « qualité qui rend propre à... » ni haha pour obstacle interrompant brusquement un chemin ». D'autres mots ont changé de sens par exemple effriter qui ne veut plus dire « épuiser, rendre stérile », ou figuration qui désigne aujourd'hui « l'ensemble des figurants d'une pièce de théâtre » et non plus « la figure particulière d'un minerais ». Quant aux mots nouveaux apparus depuis cent ans, néologismes fabriqués par l'usage ou importations des langues étrangères, ils sont innombrables, que le Littré ignore évidemment, et que le Robert recueille en leur donnant définitivement droit de cité en français.

Telle est cette œuvre, dont on ne saurait trop dire l'importance.

Plus elle avance, plus elle confirme l'opinion qu'il y a six ans déjà, le signataire de ces lignes exprimait : « Notre Littré, c'est le Robert ». Au surplus, le caractère « officiel » si l'on peut dire, de ce franc-tireur, ne vient-il pas d'être reconnu ? Au congrès qui s'est tenu à Strasbourg sous l'égide du Centre National de la Recherche scientifique et du centre de Philologie romane, Paul Robert n'a-t-il pas été invité, seul lexicographe ? Et, si l'on me permet d'entrebailler ici une porte qui d'ordinaire demeure

jalousement fermée, je donnerai une autre preuve de cette reconnaissance officielle. Dans la longue salle où, chaque jeudi, l'Académie française élabore son dictionnaire, au milieu se trouve une table où sont alignés tous les dictionnaires français connus, ce qui permet à la Compagnie de confronter les définitions qu'elle élabore à celles des ouvrages parallèles. Parmi eux, « Le Robert » figure en bonne place. Et il advient fréquemment qu'après avoir consulté le Littré, un membre de l'Académie se réfère au « Robert » pour voir comment il a fixé le sens et par quelles citations contemporaines il a appuyé sa définition. Bel hommage, n'est-ce pas, au courageux solitaire qui, il y a sept ans, se lançait dans son entreprise, sans autre souci que de servir le bon français !

LES TROIS AGES DU MACHINISME INTRODUCTION A LA CYBERNETIQUE

Par Michel GOMEZ

Je ne révélerai certainement à personne que nous vivons au milieu d'un peuple de machines, des avions de 10.000 chevaux jusqu'aux réveille-matin. BB

Nous savons bien que le moteur a transformé notre vie et nous lisons tous les jours les promesses, et les menaces, de nouveaux progrès aventureux. Mais si l'histoire des inventions passées et même futures, ou l'étude des conséquences sociales du machinisme sont des sujets attachants et souvent traités, il se pose une question plus centrale : ces machines, au fond, que savons-nous d'elles, qui sont venues si tard se placer entre l'homme et la nature ?

Ainsi, comme hier, du temps de Carnot, aujourd'hui, devant l'extension nouvelle de leur pouvoir, des théoriciens se sont interrogés devant ces ouvrages dont le nom signifie ruse, artifice, et qui sont bien destinés en effet à arracher à la nature ce qu'elle ne nous offrait pas : une aide, un jeu, une illusion. C'est le dialogue de l'homo sapiens et de l'homo faber, et chaque fois qu'il reprend, nous voyons les sciences pures y découvrir de nouveaux horizons, et les techniques de nouvelles ressources.

Les machines ont une propriété commune. Elles sont une combinaison parfaitement improbable des éléments qui existent naturellement, elles révèlent un ordre qui s'oppose tellement au hasard que leur improbabilité même mesure en quelque sorte la valeur, la difficulté du choix fait par l'inventeur, peut-être même sa beauté. Si par exemple un levier ne nous étonne guère, c'est qu'avec un peu de chance la nature le fournit tout prêt, point d'appui compris. Un simple palan, au contraire exige déjà un inventeur.

Un second point doit être indiqué : l'ordre de la machine destiné à ruser avec les lois naturelles se retrouve aussi dans les constructions architecturales : deux voussoirs d'une ogive tendant tous deux à tomber, et s'en empêchant mutuellement, en sont un exemple, mais statique. Au contraire, le résultat que

nous donne une machine s'inscrit toujours dans le déroulement du temps : c'est un chemin parcouru, une longueur de tôle débitée par un laminoir, le déplacement d'une membrane de haut-parleur, une intensité électrique, une variation de température, etc.

On conçoit donc facilement que derrière toute théorie générale des machines, en arrière plan, se trouve l'étude mathématique des fonctions du temps, leur analyse, leur décomposition en série de Fourier...

Et maintenant notre étude va prendre un ordre chronologique, et nous allons voir trois types fort différents de mécanismes se laisser distinguer, correspondant à trois âges successifs de notre civilisation matérielle.

Le premier a été appelé par Norbert Wiener, l'âge des artisans et des marchands. Les machines de ce premier âge (qui nous mène jusqu'au 18ème s.) ont d'abord été les machines simples. La source de presque toute force étant le muscle humain ou animal, il a bien fallu très tôt réduire à son échelle les efforts à accomplir, nécessités par les métiers artisanaux, et ainsi se sont développés empiriquement les leviers, palans, treuils et engrenages. D'autre part, le commerce a exigé la navigation, et par conséquent l'astronomie, et la mesure des longitudes à la mer qui n'est autre que la mesure du temps.

Voilà pourquoi la mécanique de l'âge des marchands se devait-elle de fleurir en chefs-d'œuvres de serrurerie et d'horlogerie. Dès le 16ème siècle, des documents nombreux attestent l'habileté des maîtres horlogers. Déjà sont inventés l'échappement à roue de rencontre, la fusée, le mécanisme extrêmement ingénieux de la sonnerie des heures, toujours construit aujourd'hui. L'histoire de l'horlogerie est très intéressante, mais notons seulement au passage qu'elle contient des noms comme celui d'Huyghens, profond théoricien, qui introduit le balancier (1657) et le ressort spiral (1675). C'est dire que cette technique du 17ème siècle est liée à une science qui en est issue d'abord, et qui la pousse ensuite. Cette science est née de la considération des machines simples, et de l'observation astronomique, de plus en plus précise à partir du 16ème siècle. Alors l'esprit de synthèse et d'abstraction des grands créateurs de la mécanique rationnelle, Galilée, Newton, Laplace, construit le cadre théorique justement capable d'englober tous les faits de la mécanique pratique et de la mécanique céleste. Il est certain d'ailleurs que c'est la mécanique céleste qui a posé le plus de problèmes, et qu'elle a été le véritable banc d'essai de la science newtonienne : le système solaire est une machine sans défauts, une horloge idéale. Elle pose des problèmes difficiles, mais elle les pose facilement.



Notons donc que la machine du premier âge dépend de la dynamique newtonienne pour son explication théorique.

Qu'est-ce en dernière analyse qu'une telle machine ? Un nombre assez petit de corps solides liés entre eux par des forces et réactions, telles que le mouvement imposé à l'un d'eux produise le mouvement des autres.

Tous ses principes s'y appliquent : composition des forces, égalité de l'action et de la réaction, forces exercées à distance et instantanément... Nous avons bien, il est vrai, quelques phénomènes gênants, comme les frottements, difficiles à traiter théoriquement, mais en pratique, on peut les diminuer, les rendre négligeables, et raisonner sur la machine abstraite, limite idéale obéissant fidèlement à la mécanique newtonienne.

Alors, regardons d'un peu près la signification des équations de cette mécanique. Elles signifient que si l'état initial, et les forces qui agissent sur le système sont connues, on peut calculer toute son évolution, dans le futur ou dans le passé. La position, la vitesse de tous ses éléments à n'importe quel instant sont parfaitement déterminés. Une machine obéissant à cette dynamique évolue dans un temps qui ne peut apporter d'imprévu et qui n'est qu'une simple variable algébrique. Ajoutons que ce déroulement est réversible. Mathématiquement cela vient de ce qu'une fonction du temps figurant dans les équations de la dynamique par sa dérivée seconde, celle-ci ne change pas de signe si l'on change celui du temps. De façon concrète, cela veut dire que la machine peut évoluer dans les deux sens : il n'est pas difficile d'imaginer un système solaire qui tournerait à l'envers. Ou encore, un projectile, lancé sur sa trajectoire parabolique par la détente d'un ressort, qui, filmé, donnerait à la projection à l'envers du film, un projectile lancé en sens inverse qui viendrait recomprimer le ressort : ce processus est parfaitement conforme aux lois de la mécanique.

On voit donc que les machines de notre premier type observent dans des positions symétriques le passé et l'avenir.

Avant de les quitter, donnons une pensée à leurs exemples les plus ingénieux peut-être et les plus inutiles : je veux parler des automates, tant il est vrai que l'homme a toujours rêvé d'imiter la vie, depuis les alchimistes. La magie donne des recettes, et Jabir, avec un grand luxe de détails explique comment produire 1°) un animal stupide, et 2°) un animal intelligent. La légende cite les incroyables pigeons d'Archytas et la mouche de fer de Régiomontanus, tout le monde connaît enfin le joueur de flûte, le canard de Vaucanson, et tant d'autres, qui déroulent aveuglément, dans un monde fermé, la série prédéterminée de leurs

gestes, jusqu'au bout de leur ressort. Malgré l'ingéniosité de leur construction, et l'application de leur imitation, ils mettent surtout en évidence l'abîme qui sépare leur organisation de celle des êtres vivants. Les faits sont-ils tout à fait les mêmes aujourd'hui ? J'y reviendrai tout à l'heure.

Ouvrons maintenant la deuxième époque de notre histoire.

En 1687 déjà Denis Papin a publié « Description et usage de la nouvelle machine à élever l'eau » et en 1707 son premier bateau à vapeur a fait des essais sur la Fulda. En 1705 la machine de Newcomen fonctionne en Angleterre. La lenteur des débuts, la maladresse des premiers réalisateurs est instructive, si on la compare à l'ingéniosité des horlogers contemporains et rien ne montre mieux la nouveauté du domaine exploré. La machine de Newcomen reste 60 ans sans perfectionnement. Enfin, au dernier quart du 18ème siècle quelque chose est définitivement acquis, dont on ne mesure pas encore toute l'importance : les machines à vapeur de Watt existent, et, pour la première fois depuis que des civilisations se succèdent sur notre terre, on sait comment remplacer le muscle de l'homme ou du cheval par du charbon, puis par du pétrole.

Bref, à l'âge de l'artisanat et du commerce succède l'âge de l'industrie. Ici le tableau change : la notion fondamentale devient celle de l'énergie ; le but essentiel : sa production de plus en plus abondante, son transport et sa transformation en quelque chose qui est son équivalent : un travail mécanique déterminé.

Bien entendu la machine typique de l'âge industriel, la machine thermique, n'est plus justiciable de la mécanique newtonienne seule. A son tour elle a exigé la naissance d'une nouvelle branche des sciences physiques ; la thermodynamique. C'est une discipline assez abstraite. Elle présente un caractère essentiel : la reconnaissance explicite d'une irréversibilité dans les transformations réelles de l'énergie : si certaines sont possibles, leurs inverses ne le sont pas. C'est d'ailleurs grave, car cela implique une évolution irréversible du monde dans son ensemble. Prenons par exemple deux vapeurs, à des températures et des pressions différentes dans deux récipients, et ouvrons une communication entre eux : les pressions et les températures passent à des valeurs nouvelles, et les lois de la thermodynamique nous permettent justement de prévoir cette évolution. Mais ce déterminisme est bien différent de celui de la mécanique rationnelle ; notre machine cette fois évolue dans un temps de sens parfaitement déterminé. Il est impossible qu'en sens inverse nos deux gaz se séparent et reprennent leurs pressions initiales différentes.

D'ailleurs, la connaissance de l'état final de notre système ne nous permet pas du tout de déterminer l'état initial : une fois les deux gaz mélangés nous ne savons plus quelle était leur répartition dans les deux récipients. Nous sommes bien ici dans un domaine où le passé et le futur ne sont pas interchangeables. Et c'est un fait de grande conséquence.

D'où vient cet aspect nouveau ? Simplement du fait que notre machine à vapeur fait intervenir des milliards et des milliards de molécules, et que si nous voulions la considérer comme un système mécanique, il faudrait tenir compte de leurs mouvements innombrables. L'obstacle est donc pratique : nous ne pouvons plus utiliser le déterminisme absolu de la mécanique newtonienne.

Et ce sont les théories probalistes qui fournissent un déterminisme de rechange. On énonce : un système évolue vers les états les plus probables, c'est-à-dire ceux que l'on peut obtenir du plus grand nombre de façons. Dans l'exemple de tout à l'heure, si nous imaginons seulement 100 molécules gazeuses dans nos deux récipients, nous n'avons qu'une seule façon de les mettre toutes dans le premier, alors que si l'on calcule de combien de façons on peut en mettre 50 de chaque côté, on trouve un nombre de 28 chiffres. Il n'est pas étonnant que cette éventualité se présente plus souvent que la première, qui n'est pas impossible mais que l'on ne verra jamais. On peut dire si l'on veut que la nature tend vers le mélange, le désordre maximum.

J'ai remarqué il y a un instant qu'une machine représentait un ensemble ordonné, un choix en lui-même improbable d'éléments naturels. Nous voyons maintenant qu'une machine thermique, qui produit du travail à partir de la chaleur ne fait autre chose que transformer une énergie mécanique désordonnée, celle des molécules des gaz chauds du foyer, en énergie mécanique coordonnée, celle des molécules du volant par exemple, toutes en mouvement dans le même sens.

La machine est justement le stratagème qui, malgré la tendance au désordre maximum, au prix d'un désordre plus irrémédiable d'une partie de l'énergie disponible, en sauve l'autre partie, la coordonne et la rend utilisable. D'ailleurs, à y regarder de près, toute machine, elle-même ordonnée, n'est qu'un instrument à produire un ordre, à partir du désordre, au long du temps, car le travail mécanique, nous l'utilisons précisément pour ordonner à notre choix, au moins provisoirement, la nature. Lorsque des atomes de fer, dispersés au hasard parmi d'autres dans les gisements de Lorraine sont finalement rassemblés, d'une façon hautement improbable pour former des coques de bateaux, après

l'intervention de multiples machines, c'est un peu comme si, en brassant le mélange gris de deux poudres, on voyait se séparer les grains blancs et les grains noirs. Remarquons qu'à la fin nos atomes de fer seront dispersés plus qu'avant et plus uniformément à la surface de la terre ; qu'importe, pendant un temps l'ordre improbable a régné. Essayons maintenant de gagner un point de vue plus concret et technique. A la question qui se pose : comment sont faites les machines industrielles du 19ème siècle, tant thermiques qu'électriques, je répondrai seulement par quelques remarques.

D'abord, l'idée de la machine, son principe, son schéma est toujours l'organisation d'une série de lois physiques qui dérouleront la série désirée de leurs effets. Ces effets sont quelquefois connus depuis longtemps : dans l'antiquité la vapeur soulevait déjà des couvercles. Quelquefois ils sont récents, comme l'attraction d'un aimant par un circuit électrique convenable : la nature n'avait pas eu l'occasion de les essayer. Mais nous sommes toujours un peu surpris que l'invention d'une machine n'ait pas suivi plus tôt leur observation : entre la découverte de l'électromagnétisme par Oersted, et son étude théorique et complète par Ampère, le délai n'a été que de huit jours. Entre cette étude et la première dynamo industrielle de Gramme ; délai : 50 ans. Il faut croire que l'organisation de la machine est plus cachée, plus secrète qu'il n'y paraît ensuite.

Deuxième remarque, le principe de la machine n'est pas la machine elle-même. Les lois physiques sont nombreuses. Réaliser une machine c'est bien mettre en œuvre une loi, mais c'est surtout empêcher les autres lois de l'empêcher de marcher. Comment ruser avec les phénomènes parasites ? Une première solution consiste à supprimer radicalement les conditions de leur apparition. On est gêné par la dilatation d'une pièce ? On choisit le métal invar. Le problème ici est celui des matériaux : la construction utilisant toujours évidemment des éléments matériels, ils doivent avoir certaines propriétés, et surtout ne pas en posséder d'autres. Une soupape de moteur à explosion doit se comporter comme un solide ayant une certaine forme géométrique, et c'est tout. Or une pièce de métal n'est pas un tel solide : elle se dilate avec la température, se déforme par compression, s'use avec le temps, elle s'oxyde, etc. Sa masse même est un caractère indésirable.

Autre exemple : un axe vibre-t-il de façon dangereuse ? On calcule ses dimensions pour que sa fréquence propre ne puisse causer de résonance. Dans ces exemples on approfondit l'étude du projet, on diminue la part du hasard, et la complication de l'étude se cache sous une apparente simplicité de réalisation.

La deuxième solution est tout à fait opposée : pour lutter contre les lois physiques nuisibles, on va utiliser d'autres lois, d'autres phénomènes antagonistes annulant les effets des premiers : la paroi d'un cylindre de moteur s'échauffe-t-elle ? On la refroidira par un courant d'eau, circulant grâce à la dilatation. Le schéma indique une rotation sans frottement d'un axe sur un palier, on graissera par circulation d'huile, ou on inventera le roulement à billes. Dans ces exemples on ne rejoint la simplicité du principe que par le détour de complications accessoires.

En voici encore un exemple connu : Dans les machines à vapeur de Watt il fallait guider l'extrémité de la tige du piston sur une ligne droite. Actuellement elle coulisse dans une glissière, solution simple. Mais du temps de Watt, difficilement réalisable. Watt imagina alors un système de barres articulées tel que le point à guider ait pour lieu géométrique une courbe compliquée, mais pratiquement confondue avec une droite. On voit que la solution simple n'a pas été obtenue la première. Ainsi Voltaire un jour n'avait pas eu le temps d'être bref.

Et cela m'amène à une dernière remarque sur le développement des machines industrielles. On observe assez curieusement que ces machines qui sont destinées à remplacer les êtres vivants le font par des moyens d'autant plus différents des leurs que leur technique est plus avancée. La connexion des différentes parties du corps vivant est une servitude qui oblige tous les mouvements à être alternatifs. Une hyène paraît-il peut tourner sa tête de plus de 180 degrés, mais il faudra bien qu'elle la ramène en sens inverse. Au contraire en mécanique les mouvements les meilleurs sont des rotations continues absolument inconnues des êtres vivants ; mais on ne s'en est pas toujours aperçu du premier coup.

Evidemment les véhicules ont toujours eu des roues, et non des pattes (et encore une bicyclette qui vaut mieux qu'une paire d'échasses a été inventée après). Les pompes aspirantes et foulantes, consciemment ou non fonctionnent comme un cœur, les premières machines à vapeur sont alternatives, et leurs bielles sont des bras tournant la manivelle, les premières machines volantes imaginées avaient des ailes battantes.

Aujourd'hui toutes ces machines se sont éloignées des structures animales : les pompes sont rotatives, les machines à vapeur deviennent des turbines à la fois plus simples et plus difficiles à construire, les avions ont des ailes fixes, ou tournantes.

Leur esthétique en est sans doute modifiée ? La locomotive qui se laissait comparer à un dragon soufflant le feu et la fumée dans un grand mouvement de bielles est remplacée par la mo-

trice électrique, secrète, silencieuse, à peine ronronnante, et si nous sommes plus que jamais impressionnés par les manifestations de force, de vitesse et d'un pouvoir qui dépasse tellement le nôtre, notre appréciation est devenue plus intellectuelle, c'est l'étonnement, le plaisir de voir le problème résolu, qui avait si peu de chances de l'être, au point précis où se tolèrent tant de conditions contradictoires.

Je pense que l'on ne s'étonne pas assez. Car on oublie que des problèmes ont été résolus, depuis qu'on a leurs solutions dans des formulaires. On ne rate plus un moteur d'auto. On ne calcule plus guère de profils d'aile : ils sont dans des catalogues. En poussant jusqu'au paradoxe, je dirais même que ce ne sont plus les ingénieurs qui font les autos, mais presque le contraire. Tout se passe comme si l'organisme de l'automobile évoluait lentement, par une sorte de sélection naturelle, d'année en année, de salon en salon. Et ce sont ceux qui les construisent qui agissent comme des mécaniques.

Mais il est temps d'envisager maintenant le troisième âge du machinisme, le nôtre. Age révolutionnaire, nous le savons, les journalistes nous le rappellent assez, mais encore peut-on essayer de comprendre pourquoi.

Les machines dont j'ai parlé jusqu'ici étaient des systèmes fermés, ou presque. Tout au plus présentent-elles deux portes, pour l'entrée et la sortie de deux formes d'énergie. Elles sont commandées directement, c'est-à-dire que le couplage entre elles et le reste du monde se fait par l'intermédiaire de l'homme. Or on atteint des domaines où l'homme ne peut plus assumer cette direction. Ses réflexes sont trop lents, sa sensibilité trop petite, ou nulle à certains signes. Enfin sa présence même est trop coûteuse ou impossible à des altitudes trop grandes, ou en des lieux radioactifs. Il en résulte que le contrôle de la machine doit passer à la machine elle-même : elle doit être en relation avec l'extérieur, et cesser d'être aveugle.

Il est bien vrai que certains dispositifs de contrôle automatique existent depuis longtemps (le régulateur à boules de Watt en est un), mais aujourd'hui se multiplient les servomécanismes, les appareils de pilotage automatique, les projectiles qui poursuivent leur cible. D'autre part, pendant la dernière guerre, les problèmes du radar, de la commande automatique des canons de DCA ont rapproché, pour un travail commun, des techniciens des télécommunications et des ingénieurs mécaniciens. Et ils se sont aperçu qu'ils employaient les mêmes équations.

Ainsi le XXème siècle apparaissait comme l'âge de l'automatisme au moment même où les problèmes de l'automatisme et

des relations en général dans les machines et même les êtres vivants révélaiet l'unité profonde de leurs structures. Ils constituent ainsi légitimement une discipline scientifique nouvelle. Norbert Wiener, et un groupe comprenant des mathématiciens, des physiciens et des physiologues l'ont appelée cybernétique. d'un nom grec signifiant « gouvernail ».

Le caractère essentiel des mécanismes qui nous occupent ici est qu'ils assurent la réception, la transmission et l'utilisation, non plus d'une énergie mais d'une information. L'information est ici la notion centrale que l'on a cherché à définir comme une grandeur physique, et voici comment : l'information est transportée par un signal, qui est une grandeur capable de prendre une suite de valeurs continue ou discontinue, en fonction du temps. Il est évident que plus le nombre de signaux possibles est grand, plus le message apporté par un signal particulier sera riche de sens. La voile noire ou blanche qu'attendait Egée n'était qu'un signal par oui ou par non. Au contraire, une lettre de l'alphabet, choisie, donne déjà 26 possibilités, et deux lettres forment 676 signaux différents. On a donc pris, pour mesurer la quantité d'information par seconde, une fonction croissante du nombre de signaux différents transmissibles pendant ce temps. Des raisons de commodité ont fait choisir le logarithme de ce nombre.

Pour transmettre l'information il faut concrétiser le signal : il sera par exemple une onde électromagnétique, ou acoustique, ou une intensité lumineuse, ou encore le plus souvent un courant électrique circulant dans un conducteur. Mais c'est ici que nous allons retrouver des préoccupations probabilistes et statistiques. Un courant électrique n'est autre qu'un mouvement d'ensemble qui s'ajoute au mouvement désordonné des électrons dans le conducteur. Ces électrons sont très nombreux habituellement, mais pour accroître la quantité d'information, on est conduit à employer et amplifier des variations de courant de plus en plus faibles, au point que les mouvements individuels au hasard des électrons deviennent sensibles. La loi des grands nombres ne peut plus s'appliquer tout à fait : on est obligé de tenir compte des fluctuations autour des états de probabilité maximum. Ces fluctuations produisent par exemple le souffle ou bruit de fond qui brouille le signal faible reçu par un poste radio, ou encore le bruit d'aiguille du gramophone.

On voit que les questions de transmission de l'information sont liées à toute une mécanique statistique, vaste champ de recherches pour les mathématiciens contemporains, Shannon, Wiener, Gabor, Fréchet, pour en citer quelques-uns.

Au point où nous en sommes arrivés il est intéressant de rapprocher nos trois types de machines, pour résumer leur situation par rapport aux questions de probabilité.

Ier type : petit nombre d'éléments. Déterminisme absolu de la mécanique newtonienne.

IIème type : nombre d'éléments immense. Déterminisme statistique pratiquement total.

IIIème type : structure plus fine. Apparition de l'indéterminisme des fluctuations.

Et encore : Ier type : agissent dans un monde ordonné.

IIème type : ont pour but d'ordonner une partie de l'énergie, bien que s'accroisse fatalement le désordre total.

IIIème type : agissent pour préserver et transmettre l'ordre représenté par le signal.

Examinons maintenant le schéma de fonctionnement d'un dispositif de contrôle sur un exemple particulièrement simple : si nous considérons le thermostat qui règle la température d'un réfrigérateur, nous trouvons à un bout du schéma un thermomètre ; la longueur de la colonne mercurielle suit les variations de la température, et par cet organe une information se trouve fournie au dispositif. Pour la transmettre, un contact électrique établi par le mercure même enverra un courant dans un circuit, dès que la température atteindra une valeur fixée ; l'établissement de ce courant constitue le signal, lequel arrive à un électro-aimant dont une armature se déplace et lance un nouveau courant qui met en route le moteur du réfrigérateur. Nous observons ici une « action en retour », sorte de circuit fermé placé entre la machine et l'extérieur. Ce qui est remarquable, c'est que tout dispositif de contrôle comporte des circuits de réactions analogues. L'électro-aimant joue ici le rôle d'un organe central qui, recevant l'information, en déduit un ordre adressé à un dispositif énergétique. Dans cet exemple l'organe central est extrêmement simple et se réduit à ce qu'on appelle un relai par « tout ou rien », l'armature n'ayant le choix qu'entre deux positions, attirée ou non. On conçoit qu'il puisse être plus compliqué.

Entre les fonctions de relation dans les machines et ces fonctions dans les êtres vivants la comparaison s'impose.

On sait bien que l'automatisme médullaire, ou des actes réflexes, se fait par un schéma de même nature que celui que je viens d'indiquer : des organes sensoriels transmettent par les nerfs sensitifs une impulsion nerveuse à un centre, la moelle épinière, d'où repartent en sens inverse des impulsions motrices. Mais des physiologues pensent aujourd'hui que l'analogie des schémas se poursuit beaucoup plus profondément dans le détail.

Les circuits d'action en retour dont le thermostat était un exemple peuvent être très variés, et leur structure leur impose des comportements prévisibles par le calcul et qu'on retrouve justement dans le comportement d'organismes vivants. On constate que des maladies comme la paralysie agitante et autres ataxies présentent tout-à-fait le caractère de défauts, d'oscillations spontanées qui sont rencontrées dans des dispositifs purement mécaniques ou électriques : le thermostat de tout à l'heure, mal réglé, produirait de violentes oscillations de température.

Les physiologues intitulent des articles : « La machine nerveuse » (Lapicque) ou « Les rythmes nerveux et les oscillations de relaxation » (Fessard).

Admettons donc une équivalence topologique entre les schémas des machines régulatrices et certains schémas du système nerveux, et comparons maintenant les moyens de leurs réalisations. Bien que la machine ait à sa disposition les mêmes lois physicochimiques que la vie, les solutions qu'elle adopte sont différentes, et l'on est frappé à la fois par les différences et par les analogies.

Il semblerait pourtant que les procédés de la machine tendent à se rapprocher graduellement de ceux du système nerveux, contrairement à ce qui se passe pour les machines du type énergétique. De plus en plus on rencontre des relais « tout ou rien », représentés par des lampes à trois électrodes ou des transistors, où la grille est manœuvrée par des courants de forme impulsive, avec un seuil de sensibilité. Or l'élément essentiel du système nerveux, le neurone, agit comme un relai de ce type : il peut se trouver dans deux états, excité ou non, et en changer sous l'impulsion transmise par les fibres nerveuses ou cylindraxes aux points de contact appelés synapses.

L'impulsion nerveuse est d'ailleurs quelque chose de bien différent, et beaucoup plus complexe qu'un courant électrique, bien qu'elle s'accompagne aussi d'un effet électrique. Ce qui distingue bien les deux systèmes, c'est, à l'avantage de la machine, l'énorme vitesse d'opération : 300.000 km/seconde pour l'onde électrique, contre 30 M/seconde pour l'influx nerveux ; et à l'avantage de la vie la petite échelle des éléments. Bien que les tubes de radio ou les transistors diminuent tous les jours de dimensions ils mesurent encore quelques centimètres, tandis que les neurones n'ont que quelques microns, soit 10.000 fois moins, ce qui permet dans un même volume d'en mettre 1000 milliards de fois plus.

Une telle complexité autorise-t-elle à considérer tout l'être vivant comme une machine ? Elle dépasse certainement celle

que concevait Descartes, et qui lui paraissait suffisante pour expliquer tout le comportement de l'animal, qui, disait-il : « ... ne semblera nullement étrange à ceux qui, sachant combien de divers automates, ou machines mouvantes l'industrie des hommes peut faire, sans y employer que fort peu de pièces, à comparaison de la grande multitude des os, des muscles, des nerfs, des artères, des veines et de toutes les autres parties qui sont dans le corps de chaque animal, considèreront ce corps comme une machine qui, ayant été faite des mains de Dieu, est incomparablement mieux ordonnée et a en soi des mouvements plus admirables qu'aucune de celles qui peuvent être inventées par les hommes ».

Si cette complexité est un argument pour les mécanistes, puisqu'elle permet d'expliquer une grande richesse de réactions, elle est aussi un argument contre, car avec la finesse de la structure, on retrouve l'indéterminisme des théories moléculaires, aggravé et rendu plus irréductible par les théories quantiques et leurs relations d'incertitude, ce qui laisse place à des agents transcendant les lois physicochimiques. Quoiqu'il en soit, la machine d'aujourd'hui accroît rapidement sa complexité et l'automate du XXème siècle, bien loin de celui de Vaucanson n'a plus de mal à imiter bien des fonctions animales.

Les fameuses tortues de Gray Walter marchent en évitant les obstacles, et viennent d'elles-mêmes recharger leur batterie lorsqu'elle est affaiblie.

Peut-on aller plus loin, et construire des machines reproduisant des fonctions du système nerveux supérieur, c'est-à-dire du cerveau ? On reparle d'un automate joueur d'échecs. Peut-on construire des machines susceptibles de dressage, capables d'apprendre ? Tout le monde a entendu parler de ces machines à calculer, surnommées abusivement cerveaux électroniques. Créées d'abord aux U. S. A., mais étudiées dès avant la guerre aussi de façon théorique en Angleterre par A. M. Turing et en France par Couffignal, ces machines sont surtout spectaculaires par la rapidité de leur action. Ce sont des calculatrices réalisant des opérations logiques simplistes, mais capables de multiplier deux nombres de dix chiffres en 50 micro-secondes. Elles n'en sont encore qu'au début de leurs possibilités. Elles ont une mémoire, et même deux, (transitoire et durable), et savent y puiser. Rien ne s'oppose à ce qu'on leur apprenne des méthodes par répétition, en principe, car on voit en chimie des réactions devenir plus faciles après avoir été répétées (autocatalyse), et les seuils de sensibilité de certains relais peuvent s'abaisser à la suite de leur fonctionnement. Ainsi le passé de la machine pourrait in-

fluencer son comportement, véritable phénomène d'apprentissage.

Ces machines présentent donc des aspects extérieurs de l'intelligence, et c'est déjà bien curieux.

Descartes disait encore, mettant l'intelligence hors de l'explication mécaniste : « La raison est un instrument universel qui peut servir en toutes sortes de rencontres, alors que ces organes (en parlant de ceux des machines) ont besoin de quelque particulière disposition pour chaque action particulière ; d'où vient qu'il est moralement impossible qu'il y en ait assez de divers en une seule machine pour la faire agir en toutes les occurrences de la vie de même façon que notre intelligence nous fait agir ».

Alors serait-ce seulement une question de quantité d'organes ? Une machine pourrait-elle prévoir toutes les occurrences, et imiter l'être vivant jusqu'à l'intelligence comprise, mot dont le sens deviendrait difficile à limiter ?

La question peut être posée, car on ne sent pas toujours l'énormité du pouvoir d'épuisement des très grands nombres. Supposons une machine rapide qui combinerait successivement de toutes les façons possibles les 20.000 mots de la langue en séries de 12 fois 14. Cela ferait en tout 20.000 puissance 168 combinaisons, soit un nombre de 722 chiffres. Ce faisant elle aurait écrit tous les sonnets de la littérature, et tout le génie des poètes futurs ne pourrait en écrire un qui ne fut pas déjà dans sa liste.

Mais si la question peut se poser, elle est fort loin d'être résolue. Si la machine peut comparer diverses situations, c'est en les explorant toutes successivement. Peut-on admettre le même mécanisme dans le cerveau ? N'en sera-t-on pas empêché par la rapidité d'opération exigée par cette exploration ?

Il est temps que je m'arrête au bord de problèmes qui demandent les lumières convergentes des mathématiciens, des biologistes et des philosophes.

Ces problèmes, et tous ceux, techniques et sociaux, qu'une fois de plus la machine impose à l'homme, c'est dans un cadre nouveau de la pensée scientifique qu'ils se placent. Quelle sera leur solution ? C'est à la cybernétique, science jeune et qui veut être ce cadre, de nous le dire dans les années qui viendront.

L'ECOLE SUPERIEURE DE JOURNALISME, CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

par Roger ST-VICTOR

« Si le journalisme menait à tout jadis, à la condition d'en sortir, c'est en n'en sortant pas qu'on se crée aujourd'hui d'enviables situations ».

Cette phrase en exergue traduit une opinion de Francis Carco. Elle explique clairement le rôle éminent de la Presse en France. Depuis plus de cinquante ans, la majorité de ceux qui ont choisi de fournir à l'opinion publique son aliment quotidien, se soumet à une formation. Pour mieux remplir leur mission de servir la vérité, les disciples de Théophraste Renaudot puisent leur formation au centre culturel dénommé « Ecole Supérieure de Journalisme ».

Elle a été fondée en 1889, par Dick May, peu de temps avant l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, à laquelle elle fut rattachée dès 1900. Depuis lors, elle en fait partie intégrante. Parmi ses promoteurs se détachèrent, à l'époque, les figures d'Antonin Perivier, directeur du « Figaro », et Albert Bataille, rédacteur judiciaire à ce journal.

Installée rue de la Sorbonne, en face de la Faculté des Lettres, l'Ecole constitua, moralement, à l'origine, une annexe de l'Université de Paris. Elle répondait à des besoins que l'alma mater ne pouvait satisfaire.

Elle le devint plus encore, lorsqu'en 1903 le doyen de la Faculté des Lettres, le professeur Alfred Croiset, nommé président-directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, amena avec lui des professeurs distingués, comme Gustave Lanson et Charles Seignobos.

Dès ce moment, l'Ecole Supérieure de Journalisme forma son personnel avec le concours des personnalités les plus compétentes de la Presse, du Parlement, du barreau, et de l'Université.

Le succès répondit aussitôt à cette initiative hardie et nécessaire. Depuis, l'Ecole Supérieure de Journalisme de Paris a formé beaucoup d'élèves de valeur, qui ont pris rapidement leur place dans la Presse française et étrangère. Dès le début, en effet, l'E-

cole reçut un grand nombre d'étudiants étrangers, venus s'initier aux idées et méthodes de la Presse parisienne. Cette tradition s'est fidèlement maintenue jusqu'à nos jours, et, en 1956, par exemple, sur 168 étudiants inscrits à la seule école de Journalisme, on y compte près de 80 étrangers : américains du nord et du sud, égyptiens, iraniens, libanais, syriens, scandinaves, allemands, tunisiens, turcs et vietnamiens...

C'est une des fiertés des dirigeants de l'Ecole d'avoir instruit et formé une foule de ces jeunes gens missionnaires de la pensée française. Ils la défendent encore avec succès non seulement en Europe, mais dans de nombreux points du monde.

La durée des études est de deux années. L'Ecole est ouverte aux jeunes gens et jeunes filles ayant terminé leurs études secondaires. Les cours portent d'abord sur la formation, l'instruction et l'éducation professionnelle et morale du journaliste ; ensuite, sur l'histoire de la Presse et sa législation ; sur la vie artistique, littéraire et théâtrale ; enfin sur les grands problèmes de l'histoire, de la politique et de l'économie contemporaines.

A l'origine, le diplôme de sortie était délivré, à la fin de la seconde année d'études, après soutenance d'une thèse sur l'une des matières enseignées, presque toujours l'histoire de la Presse ou la législation. En 1929, le professeur Rolland, titulaire, depuis 1923, de la chair d'histoire de la civilisation française, appelé à la direction de l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, décidait d'accentuer le caractère professionnel de l'Ecole de journalisme. L'enseignement fut orienté vers la recherche des informations et la préparation à tous les travaux exigés dans un journal moderne. Avec le concours de Georges Bourdon, Georges Gombault, Stéphane Valot et René Sudre, l'effort porta principalement sur les exercices pratiques. Aux examens, il y eut désormais, pour le Certificat, comme pour le diplôme de fin d'études, trois épreuves écrites, éliminatoires, et trois interrogations orales. C'est encore le régime actuel.

Par là même, l'Ecole Supérieure de Journalisme de Paris, qui désire avant tout ne recruter que de futurs journalistes, a réussi à écarter les étudiants « amateurs ».

Les candidats au diplôme de fin d'études doivent être titulaires du baccalauréat ou, à défaut, des deux certificats d'études supérieures sociales et internationales.

Une atmosphère d'attention soutenue règne au 44 de la rue de Rennes où l'Ecole fonctionne depuis quelques années. Les enseignants des matières portées au programme, donnant dos au marbre sur lequel est écrit : « Ici a lieu le 22 mars 1895, en séance publique devant le Conseil de la Société d'encouragement la

première projection de photographie animée, présentée par M. Louis Lumière à l'aide de l'appareil qu'il venait d'inventer et qui bientôt après fut baptisé Cinématographe A. et L. Lumière » ; reçoivent chaque jour des applaudissements à la fin de leurs cours. Sous la direction de André Le Jules, qui occupe la chaire de Politique européenne, entouré de Emyl Cadeau, Alain Fréchet, Albrespy, Georges Garreau, le plus ancien centre de formation professionnelle de Paris, poursuit brillamment son destin. Chaque année les étudiants qui se sont astreints à deux années d'études assidues, vont grossir les rangs des défenseurs de la vérité. La haute valeur de l'enseignement diffusé par l'Ecole Supérieure de Journalisme, qui a su adapter ses méthodes aux exigences les plus modernes et aux progrès de la Presse, assure leur succès. Ce succès est certain. Il leur est enseigné que : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme. » et, il leur est demandé de se rappeler toujours « qu'un journaliste digne de ce nom prend la responsabilité de tous ses écrits, même anonymes ; tient la calomnie, les accusations sans preuves, l'altération des documents, la déformation des faits, le mensonge, pour les plus grandes fautes professionnelles ; ne connaît que la juridiction de ses pairs, souveraine en matière d'honneur professionnel ; s'interdit d'invoquer un titre ou une qualité imaginaire ; d'user des moyens déloyaux pour obtenir une information ou surprendre la bonne foi de quiconque ; ne touche pas d'argent dans un service public ou une entreprise privée où sa qualité de journaliste, ses influences, ses relations seraient susceptibles d'être exploitées ; ne signe pas de son nom des articles de réclame commerciale ou financière ; ne commet aucun plagiat, cite les confrères dont il reproduit un texte quelconque ; ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son renvoi en offrant de travailler à des conditions inférieures ; garde le secret professionnel ; n'use pas de la liberté de la Presse dans une intention intéressée, revendique la liberté de publier honnêtement ses informations, tient le scrupule et le souci de la justice pour des règles premières, ne confond pas son rôle avec celui du policier.

Les cent soixante huit étudiants qui forment actuellement la clientèle de l'Ecole Supérieure de Journalisme, suivront, eux aussi, les jalons de leurs aînés en acceptant ces devoirs.

TERRE-LUNE EN 3 HEURES 27 MINUTES

par Pierre DEVAUX

Tel est l'horaire du premier voyage interplanétaire, calculé en France par le célèbre inventeur Esnault-Pelterie.

Astronautique!... Le terme est flamboyant et suscite de fortes images. Sur une plateforme de ciment, une Fusée géante crache une nappe de feu en éventail et s'élève dans les étoiles. Des astronautes, suspendus bizarrement en l'air, s'amuse de l'« absence de pesanteur ». Descendus sur une planète inconnue — Vénus ou l'Hémisphère invisible de la Lune — les voici aux prises, mitraille au poing, avec de fabuleux animaux des Epoque géologiques...

Tout ceci, hier encore, s'appelait Science-Fiction : c'est aujourd'hui la réalité presque immédiate, celle de demain matin. Ce que l'on sait trop peu sur la planète — je parle cette fois de la Terre ! c'est que cette science nouvelle, l'Astronautique, est née en France et y a reçu son nom, sous l'égide d'un grand inventeur, M. Esnault-Pelterie, qui assiste aujourd'hui à cette magnifique expansion de ses idées.

Sa fusée lui coupa trois doigts

Curieuse figure, en vérité, que celle de cet ingénieux technicien qui n'eut qu'un tort : celui d'arriver en avance sur son époque.

Tous les aviateurs du monde doivent un hommage quotidien à Esnault-Pelterie, qui est l'inventeur ... du manche à balai ou levier de pilotage. Equipé ou non d'un volant échancré, le levier de pilotage permet d'exercer, d'un seul mouvement instinctif, deux actions directes : commande des ailerons, commande du gouvernail de profondeur, concourant à la stabilisation de l'avion. C'est Esnault-Pelterie qui a eu l'idée de ce dispositif à deux « degrés de liberté », dont les tribunaux américains lui ont reconnu la paternité sous la forme d'une indemnité — énorme à l'époque — de 25 millions de francs.

A Boulogne, près de Paris, dans son laboratoire de la rue des Abondances, Esnault-Pelterie fut un pionnier héroïque. La France, n'a pas toujours apporté aux inventeurs les concours

nécessaires ; telle était du moins la vérité d'hier, heureusement en train de changer avec l'instauration des gigantesques laboratoires du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), du Commissariat à l'Energie atomique et dix autres. Esnault-Pelterie construisit de ses mains des fusées ... qui éclatèrent, lui emportant trois doigts.

On doit à Esnault-Pelterie bon nombre de travaux et de calculs concernant la Navigation interplanétaire, qui font encore autorité. C'est ainsi qu'un « horaire des voyages Terre-Lune », publié par lui, demeure valable ; il fait ressortir une durée de parcours de 3 heures 7 minutes, la Fusée fonctionnant à feu constant pour la propulsion au départ, pour le freinage dans la seconde partie de sa course.

C'est là une solution coûteuse ; les Russes parlent aujourd'hui d'un parcours de 10 à 11 heures, le feu demeurant éteint sur la plus grande partie du trajet, laissant l'engin filer sur son erre. Il n'empêche que ce jour-là — qui n'est plus lointain — on pourra dire que Paris est plus près de la Lune que du Rio de la Plata !

Nous voici « aux 3/4 de l'Infini »

Lancé par les Russes, le fameux Sputnik ne prend tout son sens que dans le cadre de la coopération planétaire, concrétisée par l'Année Géophysique Internationale. Les savants russes viennent du reste de prier leurs collègues britanniques de suivre le Sputnik avec leur radio-télescope de Manchester qui est probablement le plus grand du monde.

Cet esprit de collaboration scientifique est la règle générale, même entre les Etats notoirement rivaux. C'est ainsi que les Etats-Unis et la Russie n'ont jamais cessé d'échanger correctement les messages relatifs à l'unification internationale de l'heure ; sauf erreur, même pendant la guerre, la même collaboration continuait entre les deux camps... On échangeait des millièmes de seconde et des bombes !

Ceci dit, nous touchons aux portes de l'Infini. Si les Russes, lors du prochain lancement qu'ils annoncent, remplacent le Sputnik II par une fusée auxiliaire qui sera par conséquent le No 4 de l'ensemble — celle-ci pourra atteindre la Lune, transportant un poids de 4 kg. Si ces 4 kg sont formés de magnésium, il y aura là de quoi produire un éclair parfaitement visible sur la surface lunaire.

Les Américains, de leur côté, annoncent qu'ils ont lancé une fusée jusqu'à 6.500 km, pulvérisant tous les records d'altitude, y compris celui du Sputnik (900 km). C'est là une étape considérable, qui représente exactement 1 rayon terrestre. Autrement

dit, la Fusée, au sommet de sa course, s'est trouvée deux fois plus loin du centre de la Terre — centre attractif — que vous et moi, et par conséquent, elle avait perdu, à ce moment, les trois quarts de son poids. Cet allègement progressif joue de plus en plus à mesure qu'on s'éloigne de la Terre et voilà pourquoi on a pu dire :

Dans l'escalier de l'Espace, seules les premières marches sont dures à gravir !

Visite aux Planètes

Partons du Soleil et passons en revue la famille des « planètes majeures ». Voici Mercure, qui n'est qu'un caillou brûlé, inabordable, Vénus entourée d'un manteau de blanches vapeurs, la Terre — vous connaissez ! — Mars, rouge et désertique, puis l'essaim des Petites Planètes, qui sont les restes d'une grande planète éclatée ; enfin les « très grosses » planètes, Jupiter, Saturne, entourée d'un triple anneau, puis Uranus, Neptune (que l'astronome français Le Verrier découvrit par le calcul) et Pluton. Ces géantes sont inhabitables ; ce sont des mondes glacés et gazeux, où des flocons d'anhydride carbonique neigent dans un vent d'hydrogène, sur des océans d'azote !

Restent — le tour est vite fait : Vénus, dont le manteau éclatant cache peut-être un paradis planétaire, Mars, où la densité de l'atmosphère ne dépasse pas celle de l'air céleste au sommet de l'Anapurna et, bien entendu, la Lune, à 384.000 pauvres petits kilomètres ... notre proche banlieue du ciel !

Vous me direz que la Lune ne paraît pas un séjour enchanteur, telle qu'on la voit dans nos télescopes. Sa surface est très bien connue ; on y verrait, sinon un autobus, du moins un train ou le moindre village ... s'il en existait ! Mais l'examen le plus attentif ne montre que des montagnes aiguës, plus hautes que l'Himalaya, éternellement intactes en l'absence de pluies et d'atmosphères, ainsi que de prétendues « mers », qui sont en réalité d'interminables plaines cendreuses. Reste évidemment la Face invisible, sur laquelle nous ne savons rien et où toutes les surprises demeurent possibles ... Qui ira verra !

ALPHONSE NARCISSE, MINEUR ET ROMANCIER

par Jean-Claude IBERT

On prétend souvent que la bonne littérature ne se fait pas avec de bons sentiments. Mais il arrive parfois que de bons livres aient été inspirés par les meilleurs sentiments, et que, par là-même ; ils passent la littérature. C'est précisément le cas du roman d'Alphonse Narcisse, *l'Ombre de la Morte*⁽¹⁾, dont on peut dire, sans complaisance, qu'il compte parmi les ouvrages les plus dépouillés et les plus émouvants qui aient été publiés au cours de ces dernières années.

* Alphonse Narcisse, est un mineur. « Je ne suis presque pas allé à l'école, confie-t-il, à cause de la guerre de 1914. Le front de combat se trouvait en avant de la Bassée, donc près de chez nous, et, à cette époque, on quittait l'école à treize ans ». Depuis l'âge de seize ans, Alphonse Narcisse n'a pas cessé de travailler au fond d'une des mines du nord de la France. Il aime son métier, et en parle en homme qui est parvenu à y découvrir une raison de vivre. Les heures de loisir dont il dispose après une rude journée de travail, il les occupe à faire de la musique dans la Société des mineurs, à cultiver son jardin, à lire ou à écrire.

Le sujet de son roman ne manque pas de simplicité. Louis, un jeune mineur, s'éprend d'Anna, une jeune fille inconnue qu'il a rencontrée au bal. Celle-ci, servante dans une famille bourgeoise, est venue passer ses vacances dans son pays. L'un et l'autre forment le projet de se fiancer, mais Anna, sur l'avis de son père, devra attendre trois mois avant de se marier. Aussi regagne-t-elle la grande ville où elle est employée comme domestique. Après quelque temps de séparation elle décide de rejoindre son fiancé, mais sur le chemin du retour, elle est écrasée par un train. Désespéré, Louis voit dans ce coup du destin la fin de toute une vie qu'il eût souhaité édifier dans la perfection de l'amour. Cependant, à l'auberge où il loge près de la mine, une autre servante, Françoise, tente de l'aider à surmonter l'épreuve qu'il traverse ; elle l'entoure de son amitié, parvient à éveiller en lui une profonde affection qui prendra bientôt l'aspect d'un amour nouveau, plus prosaïque il est vrai, mais tout aussi sincère et durable que celui qu'il semble continuer d'éprouver pour l'ombre de la morte. Françoise, d'ailleurs, ne se montrera pas hostile au souvenir d'An-

(1) Ed. Plon. Paris.

na, et même, faisant preuve d'une compréhension pleine de délicatesse, elle s'efforcera de respecter le culte que Louis, devenu son mari, entretient à l'égard de la jeune morte. « Les années passeront ainsi », conclut le romancier. « Françoise ne sera pas jalouse. Elle comprend que c'est elle qui a la plus grande part de bonheur. Elle est comme ça. Elle a été comme ça dès la première fois qu'elle a connu Louis, et, à la Toussaint, chaque année, elle se dit qu'elle peut bien donner un jour par an à l'autre ».

Construit non sans une rigueur qui équilibre heureusement les différentes parties du récit, écrit dans une langue directe, sobre, dépourvue de toute prétention, l'ouvrage de Narcisse va droit au cœur. Bien sûr, il serait facile de relever les faiblesses de son style, mais peut-être est-ce en raison même de ces imperfections que nombre de pages de ce roman ont une résonance particulièrement émouvante. Au point que l'on peut se demander si un écrivain chevronné eût été capable de donner à cette simple histoire d'amour autant de grandeur, de gravité qu'Alphonse Narcisse a réussi à le faire. Ajoutons enfin que *L'Ombre de la Morte* en dehors de ses qualités purement littéraires, constitue un excellent document sur la vie des mineurs.

LE NEGRE DE BARTHOLDI DECIDE DE LA VOCATION DU DOCTEUR SCHWEITZER

par Henri-Marcel BERNFELD

Le 7 octobre 1904 les amis de Bartholdi et les représentants officiels accompagnaient sa dépouille mortelle de son atelier de la rue d'Assas au cimetière Montparnasse. Ayant le pressentiment de sa mort le grand sculpteur avait fait ériger quelques mois auparavant une pyramide en granit poli surmontée d'une statue représentant un ange aux ailes déployées s'élançant tel le génie de Diderot vers une vérité lumineuse.

Frédéric Auguste Bartholdi était né à Colmar le 2 Avril 1834. Son grand-père était médecin et tout jeune il perdit son père, conseiller de Préfecture à Colmar. Madame Bartholdi se consacra entièrement à l'éducation de ses deux fils et décida de s'établir à Paris pour compléter leur instruction. Après avoir été élève au Lycée Louis le Grand, Bartholdi fit des études de droit mais ses goûts le dirigeaient vers l'art. Il travailla chez le peintre Ary Scheffer, puis chez le sculpteur Soitoux. « Le bon Samaritain » fut sa première œuvre suivie en 1855 d'une statue en bronze du général Rapp, le héros d'Austerlitz, le défenseur de Dantzig, fidèle à Napoléon jusqu'à ses derniers instants. On perçoit déjà dans cette œuvre son goût pour le grandiose. Un voyage en Grèce et en Orient qu'il fit avec Gérôme compléta son éducation artistique et lui inspira plusieurs tableaux, dont le plus remarqué fut « La lyre chez les bergères ».

Un concours organisé par la ville de Bordeaux pour l'érection d'une fontaine allait faire connaître le jeune alsacien. Son projet obtint à l'unanimité le premier prix et fut exécuté. Bartholdi n'avait pas 25 ans.

Les Marseillais manifestèrent alors en sa faveur un grand enthousiasme. Ils le chargèrent de transformer un terrain inculte et rocailleux en château de féerie. Un an plus tard les plans du palais de Longchamp étaient dessinés et approuvés. Mais Bartholdi se vit supplanter par l'architecte Espérandieu chargé de l'exécution définitive qui utilisa ces projets sans aucun scrupule en leur apportant quelques légères modifications. Le sculpteur intenta un procès à la municipalité marseillaise. Le 30 juin 1898

dans une lettre inédite adressée à Nadar, Bartholdi en gardait encore un souvenir amer : « assurément l'affaire du palais de Longchamp a été pour ma jeunesse une cruelle épreuve et aurait pu briser ma carrière... En poursuivant la réhabilitation de son histoire, c'est la cause des jeunes artistes que je défends ; il viendra un jour où justice sera faite de tous les mensonges intéressés... »⁽¹⁾

En 1867 Bartholdi subit un nouvel échec. Lors de son second voyage en Egypte, il proposa à Lesseps et au Khédivé d'ériger à l'entrée du canal de Suez une statue-phare gigantesque. Son projet n'aboutit pas, mais on peut y voir la première idée de la statue qu'il devait exécuter plus tard en rade de New York.

Le sculpteur ne connaît pas de découragement. Ses œuvres nombreuses se succèdent : une fontaine monumentale à Lyon, le martyr moderne au musée de Colmar, le buste de Laboulaye, la statue de Champollion au collège de France qu'il représente dans l'attitude d'Oedipe, le pied posé sur la tête d'un sphinx égyptien et déchiffrant son secret.

Dès le début de la guerre de 1870, Bartholdi demanda à être envoyé à Colmar où il fut chargé d'organiser la garde nationale. Il résista courageusement aux Prussiens mais dut se retirer et renoncer à la lutte en raison de la trop grande infériorité numérique de ses forces. Bartholdi se rendit à Tours pour se mettre aux ordres du gouvernement de la défense nationale. Il fut chargé par Crémieux de recevoir Garibaldi qui venait offrir son aide à la France et fut attaché à sa personne en qualité d'officier d'état-major.

Au milieu de cette armée garibaldienne qui empêcha l'ennemi d'entrer à Autun, Bartholdi malgré la neige et les privations de la guerre improvisait des croquis sur les aventures de la vie de campagne. L'Année Terrible marqua profondément le génie du sculpteur. Bartholdi se refusait à accepter la défaite. Sa première œuvre après la guerre fut un groupe tout pétri de désespoir et de larmes, « la Malédiction de l'Alsace », qui fut offert par ses compatriotes à Gambetta, l'âme de la défense nationale. Pour célébrer la conduite héroïque des défenseurs de Belfort, Bartholdi sculpta dans le gré rouge des carrières de l'Arsoy un lion de 22 mètres de long sur 11 mètres de haut, placé au pied de la citadelle à moitié couché, il a sous ses pattes de devant une flèche brisée et relève fièrement la tête. C'est une copie de ce lion en cuivre martelé que nous voyons à Paris sur la place Denfert-Rochereau où il fut inauguré le 21 septembre 1880.

Après la guerre de 1870 Bartholdi décida de partir en voyage en Amérique. Avant son départ il rendit visite au célèbre juris-

consulte Edouard de Laboulaye, l'ardent défenseur des esclaves noirs qui aux côtés de De Broglie, de Gasparin, d'Augustin Cochin⁽²⁾ luttait pour que cesse cette monstrueuse iniquité. Laboulaye ressentit vivement la défaite de 1870 et se rangea résolument dans l'opposition libérale. Le tribun accueillit Bartholdi avec beaucoup de sympathie et lui fit part de son projet d'un monument à l'occasion du centième anniversaire de l'Indépendance des Etats-Unis : « il y aura un mouvement de sympathie pour la France, Bartholdi, allez voir ce pays, étudiez-le, ramenez vos impressions. Proposez à nos amis de faire avec nous un monument en souvenir de l'amitié de la France et des Etats-Unis. Nous ferons une souscription si vous concevez un projet qui suscite l'enthousiasme, cette œuvre réussira. »

En débarquant à New-York, Bartholdi eut l'idée d'une gigantesque statue de la Liberté qui accueillerait le voyageur au seuil du Nouveau Monde. Il exécuta aussitôt une eau forte du monument et rendit visite à Longfellow et au Sénateur Sumner qui montrèrent beaucoup d'enthousiasme pour cette idée généreuse. A son retour en France un Comité se constitua sous la présidence de Laboulaye et pour faire connaître le projet à l'opinion publique, le 6 novembre 1875 le comité lançait l'appel suivant : « L'Amérique va célébrer prochainement le centième anniversaire de son indépendance. Cette date marque une étape dans l'histoire de l'humanité. Au Nouveau Monde elle rappelle son œuvre, la Fondation de la grande République, à la France une des pages qui font le plus d'honneur à son histoire... Il s'agit d'élever en souvenir du glorieux anniversaire un monument exceptionnel... une statue colossale... elle représentera la Liberté éclairant le monde... Ce monument sera exécuté en commun par les deux peuples associés dans cette œuvre fraternelle, comme ils le furent jadis pour fonder l'indépendance. Nous ferons hommage de la statue à nos amis d'Amérique ; ils se joindront à nous pour subvenir aux frais de l'exécution et de l'érection du monument qui servira de pedestal. Nous affirmerons par un souvenir impérissable l'amitié que le sang versé par nos pères avait scellée jadis entre les deux nations.⁽³⁾ »

Pour réunir les sommes d'argent nécessaires, le Comité organisa des représentations, des conférences, des expositions. Gounod composa un hymne pour la Statue de la Liberté, hymne qui fut chanté à l'Opéra au cours d'une représentation le 25 avril 1875 où Edouard de Laboulaye fit une conférence. Le Président de la République, les ministres, un grand nombre de députés envoyèrent leur souscription. Un riche métallurgiste de Paris s'engagea à donner 25 tonnes de cuivre. Les Conseillers municipaux des principales villes de France suivirent l'exemple donné

par Paris. Victor Hugo s'associa aux cérémonies commémoratives et Bartholdi consacra d'une façon purement désintéressée 12 années de sa vie pour la réalisation de cette gigantesque statue. Faite en lames de cuivre battu sur une armure d'acier réalisée par Eiffel, la statue mesure 46,08 mètres de la base au sommet de la torche, l'index 2m, 45 de longueur et 1m, 44 à la seconde jointure. La tête a 4m de hauteur, le nez 1m12 de longueur. Quarante personnes peuvent trouver place dans la tête. Le poids total est de 200.000 kilos dont 80.000 en cuivre et 120.000 en acier.

Bartholdi donna la description⁽⁴⁾ complète de la statue dans un petit livre dont il envoya à Victor Hugo le manuscrit. Il reçut du poète mourant un autographe qui devait figurer dans l'ouvrage. Ce furent les derniers mots écrits par Victor Hugo : à M. Bartholdi le 13 Mai 1883.

« La forme du statuaire est tout et ce n'est rien ; ce n'est rien sans l'esprit, c'est tout avec l'idée ».

La statue fut transportée en pièces détachées sur un vaisseau de guerre et inaugurée par le Président Cleveland le 28 octobre 1886 en présence de Bartholdi et de Lesseps qui avait succédé à Laboulaye à la tête du Comité. Le Président Cleveland célébra cette œuvre de paix qui aux portes de l'Amérique « éclaire le chemin de l'émancipation de l'homme ». Chauncey Depew « l'orateur d'argent » exalta la grandeur de La Fayette qui après avoir aidé Washington à fonder une nation revint pour demander au Congrès Nord Américain qu'il donnât la liberté à ses frères nègres ». Le grand patriote cubain José Marti⁽⁵⁾ assistait à cette cérémonie et devait évoquer avec émotion le discours de Lesseps qui malgré son grand âge, la tête découverte sous la pluie prononça des paroles mémorables. La statue de la Liberté éclairant le monde devenait le symbole de l'espoir de l'humanité.

Une réplique de la statue de la liberté se trouve sur le pont de Grenelle et fut donnée par la Colonie parisienne des Etats-Unis d'Amérique à la ville de Paris en 1889. Un modèle de petite dimension se trouve dans le jardin du Luxembourg près de l'ancien musée, enfin à Clégérec la statue de la liberté se dresse au sommet d'une pyramide évoquant le sacrifice du Maréchal des logis Pobeguin qui fut tué au cours d'une mission au Sahara.

Le sculpteur exposa pour la dernière fois au Salon de 1904. Il présentait un monument du sergent Hoff le légendaire gardien de l'Arc de Triomphe, ainsi que le projet d'un monument à la gloire des « Aéronautes du siège de Paris ». Dès 1899 Bortholdi faisait part de ce projet au photographe Nadar : « je vais m'occuper effectivement d'un monument aux Aéronautes du siège. Il y a bien des années que cette idée me poursuit, car il est étonnant

que l'on érige tant de monuments au souvenir de nos défaites et que l'on n'ait jamais pensé à s'occuper de ces héros presque inconnus du public qui sont un souvenir glorieux ». ⁽⁶⁾ Ce monument des Aéronautes fut inauguré place des Ternes le 21 Janvier 1906.

Dans de nombreuses villes on peut voir les statues de Bartholdi, statue de Vauban à Avallon, de Rouget de Lisle, à Lons Le Saunier, de Diderot à Langres, de Vercingétorix à Clermont Ferrand, de La Fayette et de Washington à Paris, de Marti Schoengauer, de l'échevin Roesselman, de l'amiral Bruat à Colmar.

Sur le monument de l'Amiral Bruat ⁽⁷⁾ se trouvaient des figures symboliques représentant l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique. Campant un corps bien musclé, le nègre d'Afrique est impressionnant par ses formes puissantes ; soulevant sa tête, il montre sa gratitude d'être délivré de l'esclavage.

Albert Schweitzer rapporte dans ses souvenirs l'attrait que ce monument exerçait sur sa jeune imagination.

« Le monument de Bruat m'avait de tout temps intéressé par les statues qui représentaient les populations lointaines, je m'attachais particulièrement à celle du Noir d'Afrique. Je découvris une mélancolie dans la pose et les traits de cet hercule qui éveilla ma compassion et qui me fit réfléchir sur le sort des Noirs... J'eus l'occasion de séjourner maintes fois à Colmar... et d'être en tête à tête avec mon nègre. C'est cette œuvre de Bartholdi qui m'a transmis l'appel à la tâche à laquelle je me suis consacré à trente ans. » ⁽⁸⁾

(1) Bibliothèque Nationale — Dépt. des Manuscrits Na Fr 24 261.

(2) Laboulaye devait adresser Bartholdi à Augustin Cochin cf lettre archives de M. Denys Cochin.

(3) Union franco-américaine, compte-rendu du banquet du 6 novembre 1875.

(4) Frédéric Auguste Bartholdi. The statue of liberty enlightening the world, New York 1885

(5) José Marti ; pages choisies. Nagel 1954.

(6) Bibliothèque Nationale, Départ. des Manusc. Na Fr 24 261.

(7) La statue de l'amiral Bruat subsiste mais les statues représentant les différentes races ont été détruites par les Allemands pendant la dernière guerre.

(8) Journal d'Alsace-Lorraine 16 et 17 Mars 1949.

LES TELECOMMUNICATIONS FRANÇAISES

par Pierre VICENS

La technique des Télécommunications, l'une des plus savantes parmi les techniques modernes, a pris en France au cours des dernières années une importance de plus en plus grande.

Par télécommunications, il faut entendre non seulement le télégraphe et le téléphone, mais encore la transmission des modulations de radiodiffusion et de télévision, la signalisation à distance (télécommande et télémesure).

Les télécommunications intéressent de nombreux départements ministériels, comme les départements de la Défense Nationale, de l'Intérieur, de la France d'Outre-Mer, de l'Aviation Civile, de la Radiodiffusion-Télévision française. Mais il va de soi que le ministère des P. T. T. est au premier rang des intéressés dans ce domaine pour lequel d'ailleurs la loi du 2 Mai 1837 lui donne un monopole.

Les Services des Télécommunications du Ministère des P. T. T. ont essentiellement pour mission :

—l'établissement des communications téléphoniques et des liaisons télégraphiques, nationales et internationales, entre postes publics et privés ;

—la transmission de programmes de radiodiffusion et de télévision (l'élaboration et l'émission de ces mêmes programmes incombent à une autre administration : la Radiodiffusion-Télévision Française) ;

—la mise à la disposition de Services, dont les activités sont primordiales pour la vie de la nation (Défense Nationale, Travaux Publics, Electricité de France, Société Nationale des Chemins de fer Français)... de nombreuses voies de transmission qu'ils exploitent pour leur propre compte.

Le Téléphone : Au 31 Décembre 1956, le réseau téléphonique de la France métropolitaine desservait 3.220.000 postes téléphoniques d'abonnés dont 1.840.000 postes principaux reliés directement au réseau général et 1.320.000 postes supplémentaires accédant au réseau par l'intermédiaire de postes principaux. A la même date, il existait en outre 42.000 postes mis à la disposition du public dans les divers bureaux de poste, Etablissements et lieux publics.

D'année en année, le téléphone ne cesse d'affirmer sa progression. Ainsi le nombre d'abonnés est passé de 225.000 en 1919, à 1.000.000 en 1939, et 1.840.000 en 1956. Parallèlement le nombre de communications pour le trafic intérieur est passé de 407 millions en 1919, à 888 millions en 1939 et à 2 milliards en 1956. De même pour le trafic international, où le nombre de communications est passé de 45.000 en 1919, à 1.500.000 en 1939 et à 4 millions 700 mille en 1956.

Dans de nombreuses villes, les communications urbaines sont assurées par des centraux automatiques. Le réseau de Paris est entièrement équipé en automatiques. Les réseaux centraux ont une capacité de 570.000 lignes environ sur lesquelles 530.000 sont effectivement en service. La transformation du réseau en automatique, commencée en 1928, a demandé 10 ans. Pour la province, la capacité des Centraux atteint 460.000 lignes sur lesquelles 410.000 sont en service. Aujourd'hui, plus de la moitié des abonnés du territoire français sont desservis par des centraux automatiques dont le nombre dépasse 260.

Pour les liaisons entre villes, ou entre villes et campagnes, la commande se fait manuellement par les opératrices. Mais, en raison de l'intérêt qu'ils présentent, notamment du point de vue économique, les systèmes automatiques entre villes ont été développés plus spécialement dans deux domaines.

Certains réseaux automatiques ont été groupés en zones régionales automatiques à l'intérieur desquelles les abonnés s'obtiennent par voie entièrement automatique. Il en est ainsi, par exemple, pour les zones suivantes : Paris, sa zone suburbaine et une partie de sa zone régionale ; la Côte Basque, Lyon et sa banlieue etc...

De plus, aujourd'hui, l'exploitation automatique s'étend aux relations entre grandes villes, dotées d'autocommutateurs, entre lesquelles existent de fort courants de trafic. Actuellement, ce mode d'exploitation est en service sur 83 relations, parmi lesquelles les plus longues sont Paris-Lyon, Paris-Toulouse, et Nice-Paris surtout. L'automatique à grande distance s'étendra dans l'avenir aux liaisons internationales. Il existe déjà dans les relations de Bruxelles vers Paris, Lille, Roubaix et Tourcoing.

Grâce à tous ces efforts, les communications interurbaines, qui donnaient toujours lieu à une attente plus ou moins longue, peuvent maintenant être obtenues dans des délais très courts : 65% des communications sont en effet établies en une minute au plus et la presque totalité en moins de 5 minutes.

Le Télégraphe : L'évolution qui s'est produite dans les transmissions télégraphiques, évolution ayant pour but l'amélioration

des conditions d'acheminement est caractérisée par l'utilisation du téléphone dans un très grand nombre de cas pour la transmission des télégrammes et l'adoption d'un matériel télégraphique nouveau.

En ce qui concerne la transmission des télégrammes, seuls les Centraux importants sont désormais équipés d'appareils télégraphiques. Les télégrammes sont téléphonés au Centre régional qui, lui, est doté de lignes télégraphiques directes avec chacun des autres Centres régionaux. On limite ainsi à 3 le nombre des retransmissions successives qui, antérieurement, pouvait atteindre 7. Actuellement près de 95% des télégrammes sont remis au destinataire dans un délai qui n'excède pas 2 heures.

Pour le matériel, l'administration française a récemment généralisé le téléimprimeur, appareil remarquable, capable d'être associé à un réseau commutable analogue au réseau téléphonique de commutation. Dans cette formule, la mise en relation du bureau expéditeur et du bureau destinataire est assurée, comme au téléphone, par mise à bout à bout par l'intermédiaire de commutateurs, des voies et des appareils pendant le temps strictement nécessaire à la transmission.

L'introduction du téléimprimeur dans le système télégraphique français devait permettre la création d'un service d'abonnés au télégraphe : le Service Telex. Ce service, créé en Juin 1946, a été ouvert au public sous le nom de « Réseau Général Telex ». Le réseau français est connecté avec des services analogues dans la plupart des Pays européens, l'Afrique du Nord, les Etats-Unis et le Canada. On envisage dans un proche avenir l'ouverture d'un réseau Telex en A. O. F. Actuellement, ce service dessert près de 900 abonnés. Un des éléments du succès du réseau Telex est la très grande rapidité avec laquelle les communications sont établies (90 secondes en moyenne pour une communication internationale).

Les voies de Transmission : Les câbles souterrains remplacent de plus en plus les lignes aériennes réservées aux courtes distances. Le réseau français de câbles souterrains à grande distance a une longueur de 34.750 km. La longueur totale des circuits est de 4.500.000 km.

Les câbles sous-marins assurent les communications avec les pays d'outre-mer. Le réseau français comprend actuellement 44.000 km de câbles sous-marins qui relie la France à l'Afrique du Nord, l'Afrique occidentale et Equatoriale, l'Amérique du Nord et du Sud par des voies exclusivement télégraphiques. Pour les liaisons téléphoniques, il faut disposer dans le câble des amplificateurs de place en place. La France se propose de poser entre

Marseille et Alger un câble long de 930 km, muni d'une trentaine d'amplificateurs dont certains reposeront par 2.750 m de fond et qui donnera 60 voies téléphoniques nouvelles avec l'Afrique du Nord. Le navire cablier « Ampère », l'un des 4 navires de la flotte des P. T. T., sera chargé de la pose.

Les liaisons radio-électriques apportent leur contribution au réseau des Télécommunications françaises en ce qui concerne, d'une part, le service téléphonique et télégraphique à grande distance avec les pays étrangers et les pays de l'Union Française, et d'autre part le service radiomaritime et les liaisons en montagne. Au départ de ces voies radioélectriques, de puissants émetteurs sont répartis dans les quatre centres d'émission de Pontoise, Sainte-Assise, Lyon et Le Vernet. Dans le sens retour, des récepteurs sensibles sont installés dans le centre de Noiseau, convenablement protégé contre les perturbations parasites. Des relais automatiques ont été installés dans les nombreuses stations de l'Union Française (Bamako pour la liaison France—Etats-Unis, Fort de France pour la liaison France-Tahiti, etc...)

Dans le domaine radiomaritime, l'Administration des P. T. T. participe au service de la sécurité de la navigation et procède à l'échange du trafic télégraphique et téléphonique privé avec les navires. Une station à ondes courtes voisine de Toulouse est spécialisée dans les transmissions télégraphiques avec les navires circulant sur toute les mers du globe et dans les liaisons téléphoniques avec les paquebots naviguant sur les plus importantes lignes maritimes (France—Etats-Unis et France—Amérique du Sud).

Un réseau radiotéléphonique, mis en service le 1er Août 1953, raccorde au réseau général les six refuges les plus importants du massif du Mont-Blanc. Cette installation a permis d'accélérer de façon remarquable de nombreuses opérations de sauvetage en montagne. Une installation analogue fonctionne également au Canigou depuis le 1er Juin 1955.

Signalons également comme moyen de transmission *les faisceaux hertziens*, qui utilisent comme support des ondes électromagnétiques porteuses de très courte longueur d'onde, qui se propagent en ligne droite comme les ondes lumineuses. De nombreux relais, distants en moyenne d'une soixantaine de kilomètres sont installés sur des points hauts en visibilité directe. Ces faisceaux sont utilisés pour la transmission de programmes de télévision à haute définition, et servent aussi à établir des canaux de transmission téléphonique à grand nombre de voies.

Quelques vues d'avenir. On peut présumer que d'ici 10 ans environ, le nombre des abonnés au téléphone aura doublé, c'est-

à-dire qu'il sera passé de 1.800.000 à 3 millions et demi environ. En 1965, les automobilistes auront le téléphone dans leur voiture comme ils ont déjà la radio ; des postes téléphoniques publics existeront vraisemblablement dans tous les transports en commun (trains, cars de tourisme etc...)

Sur le plan technique, les installations automatiques se développeront de plus en plus. Les installations électromécaniques actuelles céderont peu à peu la place à des systèmes électroniques dont il faut attendre une meilleure qualité de transmission et plus de rapidité dans les sélections.

L'essor du téléphone ne peut que suivre celui du progrès général. Les télécommunications ont devant elles un immense avenir.

LE 47EME CONGRES DE LA NATIONAL COFFEE ASSOCIATION (*)

Nous voici de nouveau réunis à Boca Raton, sur la côte de Floride. Nous avons laissé derrière nous les neiges et les ouragans du Nord. Le soleil, le ciel pur, les reflets sur les plans d'eau, un air de fête, en un mot l'atmosphère traditionnelle des « conventions », une kermesse de gens sérieux heureux de profiter de l'alibi des contacts pour éviter les corvées d'exposés en chaire. Il manquera cependant aux réunions de cette année ce frémissement d'optimisme que nous avons ressenti en décembre 1956. On se souviendra peut-être du dernier slogan « une tasse de plus ». Le clou avait été si bien enfoncé, les démonstrations avaient été si évidentes, que les congressistes étaient répartis vers leurs postes d'opération persuadés de ce que cette « tasse de plus » allait se traduire comme on l'avait algébriquement démontré par 8 millions de sacs de plus à l'importation. Il n'en a malheureusement rien été. La consommation s'est tenue sensiblement aux niveaux habituels, soit autour de 22 millions de sacs, malgré l'augmentation de la population « caféivore », malgré la pause-café — le fameux coffee-break devenu traditionnel dans les usines et les bureaux, malgré l'usage du café glacé, malgré la volonté d'optimisme, ce moteur aussi américain que celui de l'automobile ! Nous avons vécu, au contraire, derrière la façade de gaieté organisée, un sentiment de pré-crise. Qu'on le veuille ou non, la pause industrielle — pour employer un mot pudique, — la défaite psychologique du « spoutnik », sur le plan général, et, sur le plan plus particulier du café, l'annonce de surplus exportables passant de près de 34.400.000 sacs en 1956-57 à un peu moins de 39.900.000 sacs en 1957-58, étaient de nature à rafraîchir quelque peu l'atmosphère.

*

* *

Il va de soi qu'une assemblée de ce genre ne peut être qu'une expression du « monroïsme » des Etats-Unis. Deux pays américains, le *Brésil* et la *Colombie*, avec respectivement 17 millions

(*) Cet article a paru dans la « *Revue des Marchés Tropicaux* » du 25 janvier 1958.

et 5,9 millions de sacs exportables représentent près de 60% des surplus exportables mondiaux. Si l'on ajoute les 7.375.000 sacs des autres pays américains, nous dépassons 75% du surplus exportable mondial. Par contre, les Etats-Unis, avec une consommation d'environ 22 millions de sacs pourraient absorber, à eux seuls les exportations du Brésil et de la Colombie, soit 80% des exportations du Continent américain. A un moment où l'industrie des Etats-Unis scrute avec anxiété les signes mystérieux du... marc de café, ce rapprochement de chiffres peut donner à réfléchir. En fait, MM. *Vitosa*, Chef du Bureau de New-York de l'Institut Brésilien du Café, *Andres Uribe*, Représentant à New York de la Fédération du Café de Colombie, et *C. Cordero d'Aubuisson*, représentant de la Fédération Américaine du Café, n'ont pas manqué de souligner la relation étroite des exportations de l'Amérique Latine — il faut comprendre le café — avec les importations dans cette même Amérique Latine de matériel industriel ou de produits de consommation en provenance des Etats-Unis. Pour ceux qui pouvaient entendre entre les mots, il était facile de conclure à un marché clairement posé : si vous voulez maintenir le rythme de vos exportations vers les pays de l'Amérique Latine, il faut maintenir, voire accroître celui de vos achats de café. La doctrine de *Monroe*, souvent irritante pour ces pays « d'en-bas », comme disent les Américains, ne trouve pas de plus ardents défenseurs que ces pays lorsqu'il s'agit de café. Jusqu'à présent, les producteurs américains de café s'étaient sans doute émus du flirt engagé entre les Etats-Unis et les cafés d'Afrique. Mais ils n'y croyaient guère. Cependant, voici qu'au moment où de graves problèmes d'écoulement de surplus s'annoncent, l'Afrique précise sa concurrence, réclame une part grandissante du gâteau jusqu'alors réservé. Près de 1.700.000 sacs sur 21.200.000 en 1956 et sans doute 2 millions de sacs sur 22 millions en 1957. Aussi bien, les Etats américains commencent à s'inquiéter plus sérieusement. On fait remarquer aux Etats-Unis qu'un problème social en Amérique Latine intéresse les Etats Unis. On y ajoute que le Marché Commun risque tout ensemble d'ouvrir l'Europe aux cafés d'Afrique tout en la fermant à ceux d'Amérique, et de porter atteinte à l'industrie des Etats-Unis non seulement par l'appauvrissement des producteurs de café américains, mais aussi par la création d'un contre-monroïsme européen. Certes, tout cela n'était pas expressément indiqué, mais il fallait l'entendre. Et, comme la France est, de loin, le plus dangereux concurrent, ce sera à elle de répondre à ces craintes, à notre sens injustifiées. Malgré tout, nous l'avons vu, l'Afrique-café devient un fait économique. Pour la première fois, la National Coffee Association l'a officiellement reconnu. En effet, pour la première fois, la

série d'orateurs qui marquaient la séance d'ouverture, comprenait à côté des porte-paroles brésilien et colombien (A tous seigneurs, tout honneur) deux délégués des pays producteurs d'Afrique. Le fait vaut d'être souligné. Et d'autant plus que le délégué français ne fut pas le moins remarqué. M. F. Gennardi, Directeur des Services Economiques, fit, dans un anglais très intelligible dans la prononciation et d'excellente tenue dans le style, un exposé simple et précis de l'évolution de la production et de la commercialisation du café en Côte d'Ivoire. Il faut mentionner qu'il obtint un succès tout particulier lorsqu'il annonça l'adhésion de la Côte d'Ivoire au programme de promotion du café qui, on le sait, fut adopté par la Conférence de Mexico, et qui doit se traduire par une contribution de 25 cents par sac de café, sacrifice d'autant plus appréciable que la proportion des prix est largement à notre détriment. Nous pouvons d'autant plus nous féliciter de la présence de M. Gennardi à ces assises que nous n'avions pas manqué de déplorer, lors de celles de décembre 1956, l'absence de représentants de nos pays producteurs. Il nous reste à souhaiter que Madagascar suive l'exemple donné cette année par la vedette de notre production caféière. Il faut aussi nous féliciter de l'importance du groupe français, le plus nombreux des groupes non-Américains. M. F. Peter, Conseiller Commercial de France à New York, assistait, pour la première fois à ces travaux. M. P. Massin, est déjà une figure connue de tout ce qui touche aux exportations de la France d'Outre-mer. M. Roy, Conseiller de l'Union Française est également un habitué de longue date. M. Blanchenay, Directeur à New York de la Société Générale, M. A. Hermann de la Seica, M. N. Feuillatte représentant à New York de France-Amérique, représentaient le commerce.

*
* *

Nous avons dit le désappointement des congressistes de n'avoir pu atteindre les objectifs du Congrès précédent. Sans doute, nous dira M. J. Mc Kiernan, les Américains ont bu « une tasse de plus », sans doute plus d'Américains sont entrés dans l'armée des consommateurs. Cependant, la consommation par tête est légèrement revenue à 16 livres, 16 contre 16, 21 en 1956. Et l'on explique ce phénomène par le fait que les Américains boivent un café de plus en plus mauvais. Alors qu'en 1949, une livre de café servait à confectionner 46 tasses de café, la ménagère et le restaurant se liguèrent inconsciemment pour arriver à tirer 64 tasses de la livre 1956 ! M. Larry Hilaire, Président de l'Association Nationale des Restaurateurs dira avec humour aux Congres-

sistes : « Nous avons merveilleusement réussi à vendre de l'eau, ce qui est assez grave dans un pays dont le ravitaillement en eau devient un problème ! ». Le même M. Hilaire qui fut sans doute l'un des orateurs les plus remarquables, les plus près de leur sujet, fustigera les Congressistes qu'il prend pour responsables de cet état de choses. « Non seulement, leur dira-t-il en substance, vous avez manqué à votre devoir d'éducation du public en ne lui montrant pas la valeur d'un bon café, mais encore, trop souvent, une déformation publicitaire vous entraîne à répandre cette contre-vérité que votre marque permet de faire plus de tasses que celle du voisin. En engageant le consommateur à diluer son café, vous laissez votre produit s'avilir au rang des moins bons. C'est une publicité à courte-vue que les restaurateurs ont suivie pour de fausses raisons de prix de revient. Il est temps de revenir aux 46 tasses. Le café sera meilleur. Il sera plus recherché. Il fera la réputation des maîtresses de maison comme celle des restaurateurs. La notion de prix de revient disparaîtra devant celle de ventes accrues. « Ainsi l'on rejoint le slogan de l'an dernier. Une tasse de plus, oui. Mais une bonne tasse. Et c'est d'un commun accord que la National Coffee Association, le Coffee Brewing Institute, la National Restaurant Association décident de prendre sérieusement l'œuvre d'éducation du public. On mettra à la disposition des torrificateurs et des restaurants des formules de « bon café ». Les maîtresses de maison trouveront cette formule dans les boîtes ou les sacs de café achetés au détail. Les restaurateurs apprendront à se concilier la clientèle en lui servant « the best in the world ». Certes, tous les Français présents avaient envie de s'exclamer « mais d'abord, sachez torrifier ». Les Français, mais aussi les Latino-Américains. De gustibus et coloribus... Toujours est-il que sur le thème des 46 tasses, l'un des rares sans doute, l'unanimité internationale était faite.

*

* *

La quatrième journée devait nous apporter l'une des séances les plus intéressantes. Il s'agissait de savoir quelle devait être l'attitude de la National Coffee Association devant la tendance qui s'amorce, pour certaines firmes américaines à encourager — et davantage même — la construction d'usines à solubles dans les pays d'origine. Certes, ni le gouvernement des Etats Unis, ni les grandes associations professionnelles ne sauraient s'immiscer dans la politique économique des pays producteurs. Mais ne devrait-on pas prendre des mesures de sauvegarde de l'industrie américaine ? Doit-on demander au Congrès d'instituer des droits protecteurs ? Ou des quotas ? Ne doit-on pas intervenir pour que

la Food & Drug Administration apporte une rigueur particulière à l'entrée de ces produits fabriqués dans des pays où les notions d'hygiène s'éloignent des standards américains ? Notons, au passage que nous enregistrerons la première occasion de rupture d'harmonie dans ce monroisme-café auquel nous faisons allusion plus haut. En effet, sans que les noms soient prononcés, ils sont sur toutes les lèvres : le Salvador, le Mexique, le Brésil, sont les premiers pays producteurs à fabriquer des solubles. Les industriels américains se sentent impuissants à faire intervenir le Congrès pour une industrie qui n'emploie que quelques milliers d'ouvriers alors que le Département d'Etat est beaucoup plus intéressé à ménager sa politique de « Bon Voisinage ». Les importateurs américains ne sentent pas encore l'atteinte au volume de leurs importations. Les agents de « shipping » ont souri lorsqu'on leur a dit que les compagnies, fortement subventionnées par le Gouvernement allaient perdre du fret. Au fond, ce débat n'a pas tellement révélé l'inquiétude du monde du café. Il a simplement décelé l'inquiétude de savoir s'il fallait... s'inquiéter. Le Jury de ce forum était admirablement composé. Sous l'excellente direction de M. Thomas W. Kelly, l'un des avocats de la N. C. A. se sont affrontés des représentants d'une importante compagnie qui a largement pris la tête du mouvement d'investissements à l'Etranger, d'une compagnie, beaucoup moins importante cantonnée dans l'industrie locale et dans la nostalgie d'un protectionnisme confortable, d'une des plus puissantes importatrices et distributrices de produits alimentaires (et notamment de café) installée dans l'assurance de toujours vendre ce qui sera vendable d'où que vienne le produit. Les questions venues de la salle étaient, pour la plupart, l'expression de menus intérêts locaux et n'ont pas élargi le débat. A aucun moment, les congressistes n'ont évoqué les projets ou avant projets de pays non-américains. Il semble que le soluble d'Afrique en soit au point où se trouvait le « vert » d'Afrique il y a quelques années. On l'ignorait, ou on a voulu l'ignorer. Et l'un des membres du Jury qui attendait peut-être la bombe a réservé une réponse sans doute préparée.

*

* *

Comme nous l'avons fait lors du précédent Congrès, nous voudrions essayer de tirer les leçons que l'on peut dégager de de celui-ci. Tout au moins pour ce qui est des intérêts français.

Nous l'avons dit, l'avenir immédiat présente une menace certaine. La campagne 1958-59 (de Juillet à Juillet) va faire ressortir des surplus considérables. Il ne serait pas exagéré de les

estimer à près de 20 millions de sacs, soit presque autant qu'une année de consommation des Etats-Unis. L'accord de Mexico est une indication certaine de l'inquiétude qui règne dans les pays producteurs américains. Que donnera la Conférence de Rio ? Il est trop tôt pour le prévoir. Le salut ne peut venir que d'un effort de discipline. Comme l'a souligné M. Uribe, une lutte anarchique des intérêts privés de chaque pays ne peut mener qu'à la ruine de tous. Si Rio est un échec, on doit s'attendre à de très graves bouleversements. Le Gouvernement des Etats-Unis en est très conscient qui a invité les producteurs à l'harmonie. Par la voix de M. R. R. Rubottom, Sous-Secrétaire d'Etat pour les Affaires Inter-Américaines, il a exprimé son désir de soutenir un accord des pays producteurs. Cependant, que Rio réussisse ou non, il est clair que la France, leader des pays non-américains et membre de la Communauté européenne tout ensemble, peut devenir la cible d'un tir concentré de la part de la Communauté américaine. Si nous nous sommes réjouis de la présence à Boca-Raton d'un délégué officiel de la production française, il faut bien se dire que notre pays a ainsi souligné sa position en flèche. Il ne faut pas le regretter. Mais il nous faut voir le danger en face. Et, par voie de conséquence, nous armer pour une lutte qui sera rude. En s'associant à la contribution de 25 cents par sac exporté pour le financement de l'œuvre collective de promotion, la France a, fort habilement, émoussé l'une des critiques qu'elle aurait eu à supporter. D'autant plus, on ne le dira jamais assez, que nous avons fait le sacrifice d'une contribution relativement plus lourde puisqu'en ce qui nous concerne, elle porte sur des sacs « moins chers ». On nous demandera également de participer à des restrictions de production. Cela nous ne pourrions pas l'accepter. En premier lieu, on voit mal ce que la réduction de notre production, si l'on admettait une juste proportion, apporterait à la solution des problèmes mondiaux. En second lieu, la France a été trop attaquée — injustement d'ailleurs — sur l'insuffisante évolution de ses pays d'outre-mer, pour que nous puissions accepter délibérément de sacrifier une œuvre à peine commencée. Si nous acceptons le « partage » de Rio, nous risquons de porter une grave atteinte à une économie encore balbutiante. Si nous le refusons, nous risquons de sérieuses représailles dans le cours de nos relations économiques avec l'Amérique Latine. Mais ce dilemme n'est pas sans issue. C'est sur le plan diplomatique que nous devons porter notre effort. Il nous appartient de faire comprendre à nos amis latins que, devenus leurs concurrents, nous pouvons rester leurs clients s'il nous laissent le privilège d'être leurs fournisseurs. A la faveur d'un équilibre re-

trouvé, notre pays redeviendra consommateur de café fins. Vendre nos Robustas contre de bonnes devises nous permettra d'en appliquer une grande partie à des achats de cafés plus riches. Il appartient aussi à notre diplomatie de dissiper les inquiétudes nées de la notion de Marché Commun. Outre le fait que les accords de Marché Commun laissent encore de longues années de préparation, ils portent une clause échappatoire qui permet des négociations sur tel produit de notre choix. Et puis, il faut poser le problème des faits. Ou le Marché Commun est un échec, et les craintes qu'il inspire sont sans fondement. Ou il réussit, et, par hypothèse, il doit provoquer une sérieuse amélioration du pouvoir d'achat des Européens. C'est dire que ces derniers consommeront davantage de cafés riches.

Un deuxième enseignement nous vient à l'esprit. Nous l'avons vu, l'avenir immédiat nous réserve de grandes difficultés de commercialisation des surplus. Nous permettra-t-on de relier ce fait à cet autre événement de l'année écoulée : le Spoutnik ? Quel rapport ? Simplement que le Spoutnik a tout de même rappelé au monde qu'un immense marché, pratiquement vierge encore en matière de café, est à notre portée. Est-ce qu'une première tâche de promotion ne consisterait pas à explorer d'abord ce marché ? Est-ce que la France qui fut, naguère, l'un des premiers commissionnaires en café du monde, n'aurait pas, à cet égard un rôle utile à jouer ? Ne pourrait-elle pas, tout en plaçant ses propres productions se faire également le courtier de cafés américains ? Elle n'y perdrait rien sur le plan commercial. Elle aurait beaucoup à gagner sur le plan de la diplomatie internationale. Et ceci nous conduit à nous demander si nous n'aurions pas intérêt à raviver le marché du Havre. L'idée n'est pas de nous d'ailleurs. Elle a été exprimée par l'un des congressistes français. Maintenant que les cafés « français » ont pris leur place dans le monde, il leur faut un centre d'arbitrage. New York est trop vaste et nos Robustas risqueraient de s'y perdre. Par contre, les négociants du monde, et singulièrement ceux de New York, se porteraient volontiers vers la Bourse du Havre, car leurs mouvements en Robustas sont, maintenant suffisamment importants pour justifier des arbitrages. Qui dit Robusta ne dit pas seulement Côte d'Ivoire. C'est presque toute la production d'Afrique qui s'y trouverait. Que faudrait-il pour cela ? Le Havre a encore d'excellents courtiers. Il leur manque de reprendre le contact avec les problèmes de change. Il leur manque une réglementation des changes assouplies. Que Le Havre devienne une Zone franche de change, en ce qui a trait à sa bourse, il n'en faudrait pas plus y attirer toute la production africaine et le négoce de New York. On nous dira, sans doute, que le problème n'est pas

facile. Nous répondrons que l'écoulement de la récolte prochaine le sera moins encore.

Enfin, pour en revenir à des idées plus immédiatement pratiques, nous voudrions insister sur cet autre enseignement de ces assises. Nous nous sommes associés à un programme international de promotion. Mais il faudrait songer à une promotion sur le plan national. Autrement dit un programme de développement de la consommation en France et en Europe du café en général, mais aussi de la consommation de nos cafés. M. J. L. Delamare qui est à coup sûr une des autorités dans ce domaine, a souligné dans un excellent article publié par « Coffee Annual 1957 » que l'importation du café en Europe était sensiblement au même niveau qu'en 1938 — 12.712.000 sacs contre 12.496.000, alors que dans le même temps l'importation aux Etats-Unis avait augmenté de 40%. Le moins que l'on puisse dire c'est que l'Europe, sans prétendre à rivaliser avec les Etats-Unis, pourrait fort bien accroître sa consommation dans de fortes proportions. Il existe une Association de Négociants en Cafés européens. Nous avons le sentiment qu'elle a réalisé d'excellentes choses sur le plan juridique. Nous pensons, au contraire, qu'elle a encore fort à faire dans le sens du « marketing ». Que nous sachions, il n'existe pas en Europe l'équivalent du « Coffee Brewing Institute », et cette Association européenne n'a pas poussé les études de marché, la promotion, l'éducation du public, aussi loin que l'ont fait les organismes de ce pays. La National Coffee Association, le Pan-American Coffee Bureau ne sont certes pas au-dessus de toute critique et leurs campagnes, on l'a vu, ne sont pas toutes couronnées de succès. Il n'en reste pas moins que leur exemple pourrait être l'objet de saines méditations.

M. Gennardi, dans son excellent exposé, nous a laissé entendre qu'à côté de notre effort de promotion dans le cadre international devait s'esquisser un effort national. Qu'on nous permette de reprendre, à ce sujet, l'excellente idée émise, il y a quelques temps déjà, par M. P. Massin, dont on ne dira jamais assez l'effort opiniâtre et intelligent qu'il exerce, dans le cadre des services commerciaux de l'Ambassade de France aux Etats-Unis, pour la diffusion de nos productions d'Outre-mer. Il s'agit de l'installation à New York d'un Bureau du Café. Ce Bureau sera sans doute l'émanation des Services Economiques de la France d'Outre-Mer. Alors pourquoi ne pas maintenir l'état de choses actuel ? Tout simplement parce qu'un Conseiller Commercial ne peut pas tout faire. Parce qu'un organisme trop officiel, dans ce pays, est a priori, suspect. Parce qu'un Bureau du Café devrait être situé au cœur même de la profession, c'est-à-

dire à Front Street. Quel serait le rôle de cet organisme ? Informer la profession, ici, à New York comme aux centres de Production, en Cote d'Ivoire, à Madagascar, au Cameroun. Suivre le marché pour que la Caisse de Stabilisation, dans les pays d'origine puisse adapter sa politique à son évolution. Se documenter, par le contact permanent avec les importateurs, les compagnies de navigation, les banques. Mener, avec les organismes de la profession, qu'ils soient américains, brésiliens, colombiens ou autres, une politique suivie de relations amicales et d'échanges techniques. En un mot, faire de la « présence » dans un domaine où les absents ont toujours tort. Ce Bureau devrait avoir un caractère professionnel plus qu'administratif. Il devrait avoir l'autorité nécessaire pour se faire entendre non seulement sur le marché de New York, mais auprès des administrations de Paris ou d'Outre-mer comme auprès des négociants expéditeurs. Ce ne sont là, évidemment que des têtes de chapitre. Gageons qu'une fois en place, un organisme de ce genre trouverait, dans son mouvement même, de multiples raisons d'agir.

Nous pouvons être fiers de la position occupée par notre Pays à ce 47ème Congrès. Mais ce sentiment, loin de nous endormir dans un facile confort doit nous inciter plus que jamais à nous préparer à de rudes batailles.

COURRIER DE FRANCE

M. ROGER VAILLAND, PRIX GONCOURT 1957

par André DELACOUR

N'est-ce pas le meilleur éloge qu'on puisse adresser à M. Roger Vailland, prix Goncourt 1957, que de lui dire qu'en lisant son beau



roman : *La Loi*, on songe aux chroniques italiennes de Stendhal ? Non pas qu'il y ait la moindre imitation de l'un par l'autre. Mais, chez Roger Vailland comme chez Stendhal, il y a la même vie et le même relief donnés à des personnages qui dépassent la commune mesure ; le même mouvement imprimé au récit de leurs aventures ; et, comme il s'agit surtout d'amour, ou simplement de luxure, le même goût du sang, le même besoin de cruauté. Chez l'un et chez l'autre, nous trouvons aussi la même connaissance de l'Italie ; le même attrait pour ce qu'il y a de pimenté, et même de scabreux dans la petite histoire qui, pour ce pays est si diverse et si pittoresque ; la même habileté à en tirer parti, le même talent à la transformer en de romanesques et originales créations.

En intitulant son livre : *La Loi*, l'auteur lui a donné un titre à la fois symboliquement et réellement significatif. La Loi est le nom d'un jeu très en faveur en Italie. La Loi c'est aussi l'ensemble des contraintes les plus générales et les plus particulières qui soumettent un être humain à un autre, son semblable.

Le jeu par la peinture duquel s'ouvre le roman, consiste à lier quelqu'un à un poteau et à lui jeter à la face toutes les horreurs, surtout les plus secrètes, les plus honteuses, qui peuvent lui être attribuées à lui, et à toutes les femmes de sa famille ; et s'il les écoute sans broncher, il est le gagnant ; il a droit à une tournée chez le bistrot. Comme on le devine, ce poteau symbolise la vie et son jeu où il y a des gagnants et des perdants, les gagnants ayant le droit de tout se permettre et les perdants le devoir de tout supporter.

Le gagnant de l'histoire que nous conte M. Roger Vailland, est un grand seigneur : don Cesare, comme il n'en existe plus aujourd'hui nulle part, sauf peut-être encore en Italie. Car l'action s'y passe actuellement, et en un peu moins de trois jours. Ce grand seigneur est un lettré, un débauché, un anticlérical qui a installé un harem chez lui, qui n'a aucun scrupule à violer ses servantes, et qui, sur tout son entourage, exerce la plus intolérable tyrannie.

L'action principale, c'est le vol d'une somme de six cent mille liras à un campeur suisse qui l'avait imprudemment laissée dans une poche de son veston et son veston dans son auto. Et c'est la restitution, à la fin, de cette somme à son propriétaire, grâce à don Cesare qui, malgré sa totale dépravation, ne transige, ni pour lui ni pour aucun des siens, sur l'honnêteté en matière d'argent. Mais autour de cette action, le romancier serre, avec une habileté presque déconcertante, de nombreux épisodes qui concourent à renforcer son intérêt, et — mieux que cela — à lui faire prendre une profonde signification.

C'est l'épisode de la belle et déjà mûre dona Lucrezia qui recherche, pour en faire son amant, le jeune et beau Brigante, que son père, un riche racketteur, conduit dans une maison spéciale pour le déniaiser.

Un autre épisode, c'est celui de ce vieux Brigante qui tourne autour de la jeune Mariette et, quand il la serre de trop près, se fait étoiler la joue par la pointe du couteau de la jeune personne. Et l'épisode qui suit, c'est l'accord charnel, sinon amoureux, de Mariette et de Pippo.

En trait de feu, et par des paroles qui flagellent, M. Roger Vailland nous montre de jeunes voyous qui n'ont d'autre but que de voler et de détruire ; des groupes de chômeurs qui poussent le scrupule jusqu'à ne pas bouger ; un commissaire, un juge qui ne valent pas mieux que ceux qu'ils arrêtent et qu'ils condamnent. Avec une ironie féroce, avec une sorte de violence retenue, et un mépris qui ne l'est pas, il fait surgir et s'agiter devant nous toute une humanité répugnante, des gens qui ne savent que se haïr et se faire souffrir. Les passions qui les poussent sont des plus basses. On sent que l'auteur les a créées ainsi, pour faire honte plus durement à un état de la société et de l'homme qu'elle produit ; et qu'il est temps de la faire disparaître, pour pouvoir la remplacer.

M. Roger Vailland est un trop habile, un trop remarquable romancier pour que ses intentions politiques ou sociales — s'il est possible qu'il en ait eues — transparaissent trop visiblement dans son roman qui, du point de vue littéraire, reste un très beau roman. Si l'on ne considère même que le métier, on peut trouver qu'il est trop parfait, et il a des habiletés qui, par endroits, apparaissent comme des ruses. En tout cas, il est exactement dans la note des Goncourt. Et l'auteur de *La Loi* restera l'un des meilleurs lauréats que les Dix se seront donnés.

L'AIDE AUX ETUDIANTS LE SERVICE MEDICO-SOCIAL

par Henri REY

Le Service Médico-Social

Comme on l'a dit dans un article précédent, la santé des étudiants doit faire l'objet d'une surveillance attentive. Le principe en a été posé en 1945 par la création d'une médecine préventive universitaire : depuis cette date, chaque étudiant doit être obligatoirement soumis à un examen médical, en particulier pour le dépistage de la tuberculose et son attestation est exigée pour la présentation aux examens.

Mais c'est depuis 1948 que l'étape décisive a été franchie par la création de la Sécurité Sociale des étudiants : désormais tous ceux qui n'en bénéficient pas d'une autre manière, par exemple du fait des parents ou du conjoint, déjà assurés sociaux, sont obligatoirement affiliés à ce régime pour une cotisation en principe annuelle de 1.000 frs.

En cas de maladie ordinaire, les frais médicaux et dentaires de toute nature, les frais pharmaceutiques sont remboursés à 80%. Si la maladie est de longue durée, telle la tuberculose pulmonaire, les frais d'hospitalisation en établissement de cure, de prévention ou de post-cure le sont à 100%, de même et sous certaines conditions, les frais de maternité.

L'hospitalisation présente pour les étudiants des avantages considérables lorsqu'elle se fait dans des sanatoriums universitaires. Non seulement les malades y sont parfaitement soignés, mais dans un milieu de jeunes, la vie en commun est plus facilement supportée, enfin et surtout ils peuvent poursuivre leurs études et c'est là leur caractéristique essentielle ; dans ces sanatoriums, « on y passe des examens ». En effet, grâce à un directeur des études et au concours de professeurs les étudiants sont conseillés et guidés dans le choix et la préparation des examens, leur effort étant strictement contrôlé par le service médical.

Partagé entre le travail et le repos, le temps passé en sanatorium n'est pas perdu puisque les réussites aux épreuves sont au moins égales à celles des facultés, et en post-cure, elles atteignent 75%. En outre, le taux des améliorations et des guérisons reste élevé.

Le sanatorium type est celui de St Hilaire du Touvet non loin de Grenoble. Pouvant recevoir 275 étudiants et étudiantes en pavillon séparés, il est équipé d'une manière parfaite pour faciliter le travail. Celui tout récent de Neuf-Moutiers en Brie (Seine et Marne) est égale-

ment conçu selon les mêmes principes et peut recevoir 450 grands élèves des Lycées.

Il existe des sanatoriums à Vence, Fontainebleau Bouffemont, Villiers sur Marne, Aire sur Adour et Dreux, l'ensemble correspondant à un total de 1190 lits. Quant aux établissements de post cure destinés aux malades à réadapter et pouvant fournir un travail plus intensif, il sont au nombre de 7 avec un total de 470 lits. Ainsi et grâce à un circuit qui ramène l'étudiant à la vie active, le temps n'est plus où la tuberculose désorganisait fatalement son existence.

Pour gérer leur régime de Sécurité Sociale, l'améliorer par des prestations complémentaires et couvrir divers risques qu'il ne garantit pas, certains accidents par exemple, les étudiants disposent d'une Mutuelle Nationale qui, en outre, collabore étroitement avec les Services Médico-Sociaux pour la sauvegarde de la santé de ses membres.

Ces dispositions protectrices essentielles sont complétées par d'autres mesures telles que possibilités de stages de montagne ou de sports nautiques, attribution de bourses pour « vacances de Neige ».

De même la pratique des sports est encouragée ainsi que le tourisme et les activités de plein air sous toutes les formes.

Parallèlement à cette aide médico-sociale, se développent de nombreuses activités culturelles : musique, chant choral, théâtre, cinéma, à Paris par l'intermédiaire des Maisons de Faculté (lettres, sciences, droit, médecine, dentaire, Beaux-Arts) administrées par un Directeur, lui-même étudiant de la discipline considérée, en province par une organisation analogue mais simplifiée.

Cet ensemble de mesures serait d'une efficacité relative si les étudiants s'engageaient dans des études pour lesquelles ils n'ont pas de dispositions ou si elles conduisaient à des carrières déjà encombrées et sans avenir.

Aussi dès 1932 ; le besoin s'est fait sentir d'organiser un bureau spécial dit « Bureau universitaire de statistique » (B. U. S.) représenté à Paris et dans les Universités et capable d'orienter les étudiants, de les guider dans le choix parfois difficile d'une profession.

A cet effet, le B. U. S. tient à jour tous les renseignements possibles sur les établissements d'enseignement : valeur et durée des études, programmes, etc... de même toute la documentation sur les carrières et les professions, en précisant les aptitudes physiques et intellectuelles requises, le genre d'existence qu'elles impliquent (vie de bureau ou de plein air, ville ou campagne...) enfin, les perspectives d'avenir qu'elles présentent. Pour ce faire, le B. U. S. est en relation constante avec les diverses professions, les ministères intéressés et les établissements d'enseignement.

Grâce à ces éléments, il est possible d'orienter les jeunes gens avant le commencement de leurs études ou de les réorienter en cas d'inadaptation ou de réadaptation, cette dernière hypothèse trouvant son application parmi les étudiants en sanatorium qui bien souvent doivent changer de carrière.

Les « services d'orientation scolaire et universitaire » en liaison avec le B. U. S. et les services médicaux sont dès lors particulièrement précieux pour aider les malades à se reclasser dans la vie active.

Le B. U. S. dispose aussi, d'un service de placement qui peut procurer des emplois rémunérés à temps partiel et complet dans le courant des études et trouver aux jeunes diplômés des situations définitives. Ces renseignements sont largement diffusés par des conférences, la radio, la presse, l'affiche et des publications spéciales : monographies diverses, circulaires d'information, etc...

Ce trop rapide résumé des diverses mesures prises en faveur des étudiants montre le grand intérêt que les pouvoirs publics attachent à leur formation et cette sollicitude est partagée par divers journaux qui font campagne en leur faveur, par les particuliers qui les logent à des prix réduits et consentent à des dons généreux.

Il y a là un incontestable mouvement qui transforme la situation de l'étudiant dans la société française ; il tend à devenir un « travailleur » comme les autres avec tous les avantages qui en découlent, remplissant une fonction bien définie dans l'intérêt de tous. Cette évolution donne une grande importance aux organisations d'étudiants de plus en plus désireuses de gérer leurs affaires elles-mêmes.

Sans préjuger de l'avenir et de la place qui sera réservée à l'étudiant, au besoin par un statut spécial, on peut constater « que le réseau d'aide qui s'est développé en France autour de l'Université est un des plus complets qui soient » et qu'il est susceptible de résoudre les divers problèmes auxquels se heurtent les jeunes au cours de leurs études.

On ne peut que s'en réjouir ; par suite d'un constant et fort excédent de naissances, la France devient une nation jeune et elle doit dès lors penser tout particulièrement à ceux sur lesquels repose son avenir.

LE SALON D'ART SACRÉ

par Henry ASSELIN

Le septième Salon d'Art Sacré s'est tenu, cet automne, à Paris, au Musée d'Art Moderne, et y a connu le plus vif succès. Parmi tant d'autres Salons qui, d'un bout à l'autre de la saison dite parisienne, se disputent la présence d'un nombre incalculable d'artistes peintres, sculpteurs et graveurs appartenant aux tendances les plus diverses, et les faveurs d'un public sans réaction en face de l'incohérence d'une époque où les pires outrances voisinent avec les traditions les plus somnolentes, cette manifestation offre au moins le triple attrait d'un genre bien défini, d'une unité spirituelle et d'un style novateur, celui-ci s'opposant résolument à la fadeur saint-sulpicienne. Car le Salon d'Art Sacré veut être d'avant-garde et il l'est au point de refuser toute œuvre de conception ou d'apparence périmée. A lui seul, il contribue plus que tous les autres Salons réunis, à engager l'Art dans les voies nouvelles. La nature même des sujets qui y sont traités, à mi-chemin de l'humain et du divin, lui confère une sorte de supériorité par l'élévation de la pensée et le souci de l'artiste de se montrer digne des thèmes qui lui sont proposés. Enfin, le Salon d'Art Sacré est le seul qui fasse une même place à la peinture, à la sculpture et à l'architecture, puisqu'il s'agit ici, nécessairement, de la construction de l'Eglise et de son ornementation. Les organisateurs ont d'ailleurs tenu à étendre autant que possible ce champ d'investigation et d'action en ajoutant au Salon proprement dit, réunissant plans, maquettes et œuvres commandées pour des buts déterminés, une sorte d'annexe qui, sous le titre de « Réalités spirituelles », groupe des peintures et des sculptures exécutées spontanément mais inspirées exclusivement par la pensée religieuse et l'unité de ce Salon ne risque à aucun moment de se trouver à l'étroit ; le mot religion doit s'entendre ici dans son acception la plus haute et la plus large et tous les cultes y sont admis, l'église catholique voisinant avec le temple protestant, avec l'église de rite orthodoxe et la synagogue.

L'importance de la place accordée à l'architecture se justifie par l'essor qu'a pris, dans le cadre de la reconstruction, l'édification d'églises et de monastères nouveaux, et aussi par l'effort et le talent qu'y déploient les architectes de la jeune génération. Le concours international pour la construction de la Basilique de Syracuse, en Sicile, a mis en vedette les noms de MM. Andrau, Parat, Guillaume Gillet et Bourdonnais, dont les plans et maquettes témoignent d'un sens remarquable de

la grandeur et de la puissance monumentales. Sur le territoire français, d'importantes constructions sont en voie d'achèvement : le Couvent des Dominicains, à Lille ; le Monastère Franciscain de la Clarté-Dieu, à Orsay, en Seine-et-Oise ; l'Eglise du Sacré-Cœur, à Mulhouse ; Notre-Dame de Royan ; le Monastère des Bénédictines du Saint-Sacrement, à Caen Couvrechef.

Les vitraux, qui ont toujours joué un rôle si considérable dans l'édification de l'église et que, Dieu merci, les conceptions de l'art moderne n'ont nullement répudiés, sont parmi les manifestations les plus significatives et les plus intéressantes du Salon. Ils sont ici présentés de telle manière qu'ils peuvent bénéficier de la lumière naturelle et apparaître par conséquent tels qu'ils seront dans le lieu de leur destination. Ils s'expriment aussi bien en art figuratif et en art abstrait et la preuve est faite, en effet, des possibilités qui s'offrent à ces deux formules et spécialement, ou plutôt nouvellement, à la dernière, sur ce terrain mouvant, mystérieux et harmonieux du vitrail. M. Paul Bony a exécuté un monumental *Saint-Louis* pour la Cathédrale de Brest ; Max Ingrand est l'auteur d'un imposant *Ecce Homo* ; les compositions de Rouault, de Chagall, de Jacques Villon, de J. J. Gruber, voisinent sans se heurter ; le R. P. Cholewska expose une composition pour l'Eglise polonaise de Marles ; les vitraux de Borderie, de Le Moal, exécutés par Barillet, de Jacques Le Chevallier, de Pierre Gaudin, de Maurice Rocher, de Janie Pichard, sont mieux que des promesses.

Après le vitrail, la céramique, *Le Chemin de Croix* de Mme Christian d'Estienne est des plus émouvants ; et les œuvres des « Sept Céramistes » retiennent l'attention. La mosaïque, elle aussi, est à l'honneur : la composition de M. Jean Bertholle, pour Lyon-Vaise ; le *Christ bénissant*, pour l'Eglise russe de Paris, d'après Saint-Apollinaire le Neuf, par Maximilien Herzelle, sont des œuvres d'importance. Le bois, l'étain, le cuivre, le fer forgé, l'émail, sont des matières auxquelles ont naturellement recours les décorateurs. Dans quelques vitrines, on voit des ornements d'église, des chasubles, notamment, d'un style nouveau où tissu et broderie s'associent sous le signe de l'austérité.

La peinture et la sculpture proprement dites s'expriment dans une gamme beaucoup plus étendue et variée dans l'annexe du Salon dite des « Réalités Spirituelles ». Les Nativités, les Mises en Croix, les Descentes de Croix, les Mises au Tombeau, les Vierges à l'Enfant, les Fuites en Egypte, les Saint-Jean, les Martyres de Saint-Laurent, de Saint-Sébastien, les Saint-François d'Assise, sont parmi les thèmes éternels qui ne cesseront jamais de solliciter le pinceau des peintres ou le ciseau des sculpteurs. Sujets magnifiques, au demeurant, où peuvent se donner libre cours l'imagination, la foi, l'ardeur, la puissance d'émotion et d'évocation de l'artiste. Mais certains titres comme « Dans la paix de Dieu », « Méditation », « Etat d'oraison », « Quatrième Béatitude », « Sur un Concer-

to de Tchaikowsky », « Présence de l'âme », « L'Ange musicien », « Joie intérieure », démontreraient, s'il en était besoin l'immensité des horizons offerts aux artistes dans ce domaine des « réalités spirituelles ». Certes, ce sont peut-être là les œuvres les plus inquiétantes en raison de l'excès même de certaines interprétations, trop fantaisistes, d'une originalité trop calculée, ou obéissant trop aveuglément aux lois de l'abstraction la plus illisible, ou, au contraire, parce que relevant d'un primitivisme dépourvu de naturel et de sincérité ; mais elles constituent, en tout cas, un prolongement fort intéressant de ce Salon d'Art Sacré, où règne l'Idée et où se cherchent les formes.

UNE SOUCOUBE PLONGEANTE

par Robert ARON

Peu à peu, les inventions de Jules Verne passent toutes dans la réalité de notre vie contemporaine. Le romancier génial, précurseur de la science-fiction et des dernières découvertes de la technique scientifique, avait tout prévu, tout construit, tout expérimenté... dans ses livres. Volume après volume, il avait découvert la navigation sous-marine avec « Vingt mille lieues sous les mers », la navigation aérienne, avec « Cinq semaines en ballon », la navigation inter-planétaire avec « De la terre à la lune », les engins atomiques avec « Face au drapeau ». Et il serait peut-être le seul des hommes du 19ème siècle à ne pas être dépaycé s'il renaissait de notre temps.

Et pourtant, quelle époque fut jamais plus fertile en découvertes ? Il en est de spectaculaires qui remplissent de leur fracas les ondes de la radio. Il en est d'autres plus modestes, qui n'en témoignent pas moins, chez leurs inventeurs, d'une imagination égale et qui ne constituent pas moins pour l'humanité un accroissement de sa puissance. Dans le nombre, voici la dernière née en France, voici la soucoupe sous-marine du Commandant Cousteau, qui est précisément en train d'accomplir ses premiers essais.

Il n'était question, il y a douze mois, que des « soucoupes volantes », qui révolutionnaient les habitants de la terre : chacun disait en avoir aperçu. Certains même prétendaient en avoir vu sortir des êtres fantastiques. Les détails observés abondaient sur leur couleur, sur leur volume, sur leur mode de propulsion. Et l'on était prêt à jurer, qu'il s'agissait d'êtres originaires d'un autre monde qui venaient visiter le nôtre.

Toute cette agitation s'est calmée : depuis que des engins terrestres hantent réellement les espaces interplanétaires, les « soucoupes volantes » se sont éclipsées, si tant est qu'elles ont jamais existé.

Maintenant, ce sont peut-être les habitants des profondeurs sous-marines qui vont prendre le relai de nos angoisses et de nos curiosités. Ils verront bientôt, de leurs yeux habitués aux horizons glauques du fond des mers, une soucoupe réelle, « soucoupe plongeante », si l'on veut, à l'intérieur de laquelle deux hommes seront couchés sur un lit de caoutchouc mousse.

Le nouvel engin pèse trois tonnes et demi, quoique constitué d'alliages extra légers. Son diamètre est de 2m. 70. C'est dire que les deux

hommes, qui constituent son équipage, doivent, pendant les six heures au maximum que dure la plongée, rester étendus sur le ventre, à observer à travers un hublot, fixé devant leurs yeux. Un éclairage puissant leur permet de distinguer ce qui se passe devant eux, sur une étendue de 10 mètres. Ils pourront y voir les animaux du fond des mers, les animalcules, les roches sous-marines, et parfois, ramener des échantillons.

La propulsion de cette soucoupe est inspirée, affirme sans humour le Commandant Yves Cousteau, de celle de plusieurs animaux sous-marins, entre autre la seiche : c'est la réaction.

Une pompe à eau rejette avec force dans deux tuyères de liquide absorbé à l'avant. Il en résulte une vitesse d'environ trois nœuds à l'heure, suffisante pour permettre toutes sortes d'études, à une profondeur de 500 mètres environ.

Cette soucoupe, extrêmement maniable, peut se déplacer dans tous les sens et offre un large rayon d'action. C'est, dit-on, l'outil idéal pour la recherche scientifique sous-marine.

En somme, à côté de ces monstres métalliques énormes, que constituent les sous-marins, à côté du bathyscaphe qui, lui aussi, pèse son poids et nécessite tout un outillage pour effectuer ses plongées, la soucoupe sous-marine tient à peu près le rôle d'une voiturette ou d'une moto comparées à une locomotive ou à une auto blindée. Elle assure une liberté de mouvement extrême à ses voyageurs. C'est peut-être ainsi une nouvelle forme de tourisme qui s'instaure au fond des mers. A quand les premières autostrades sous-marines et la première océanogare ?

REALISATIONS RECENTES DE LA TECHNIQUE ET DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

La construction de la Basilique Saint Pie X à Lourdes

Devant l'afflux sans cesse grandissant des foules que la foi chrétienne attire à Lourdes, il a été décidé la construction d'une nouvelle basilique capable de contenir un très grand nombre de fidèles. La basilique Saint Pie X en construction pourra contenir 20.000 personnes ; l'immense nef souterraine en cours d'achèvement sera, après Saint Pierre de Rome, le plus grand sanctuaire du monde.

Un tel édifice, conçu pour réunir à couvert un grand nombre de pèlerins autour d'un autel central, doit affirmer son caractère fonctionnel, qui commande le dépouillement et la sincérité du parti, l'obligation d'exclure tout appui intermédiaire malgré les dimensions exceptionnelles de l'ouvrage, posait un problème technique d'autant plus délicat qu'il ne pouvait être question d'envisager la construction de voûtes à faible surbaissement. A ce problème, le béton précontraint apportait une élégante solution.

Le 30 mai 1956, S. E. le Cardinal Gerlier, primat des Gaules et S. Exc. Mgr Théas, bénissaient le terrain sur lequel commençaient déjà à se rassembler les bulldozers. Cependant, les travaux ne commencèrent effectivement que dans les premiers jours de septembre.

Vaste vaisseau de forme elliptique — l'ovale encadre symboliquement le Christ en Majesté dans les sculptures romanes et son dessin rappelle le poisson, emblème de l'Eglise des Martyrs — la nouvelle basilique après s'être primitivement appelée « Grand Abri » (il ne s'agissait dans le projet initial que de protéger contre les intempéries la foule des pèlerins) répond désormais au vocable de Saint Pie X.

Le plus grand axe de l'ellipse mesure 201m. ; le plus petit 81m. Pour apprécier ces dimensions, rappelons que la longueur dans l'œuvre de la cathédrale de Chartres est de 136m. et sa largeur de 36m. L'ouvrage desservi par six rampes d'accès et une sortie de secours est limité par un mur d'enceinte que longe un déambulatoire de 10 m. de largeur.

L'ossature, en béton précontraint, comporte 29 portiques à deux articulations réunis en clé par une nervure longitudinale et vers les appuis par une lisse périphérique. La couverture est constituée par des hourdis arqués de faible épaisseur, réunissant les traverses des portiques. Les ouvertures de ceux-ci sont toutes différentes. Celle du portique central atteint 60m.

La principale difficulté à laquelle les entrepreneurs eurent à faire face résidait dans le fait que l'ouvrage tout entier devait être construit dans les alluvions du Gave. Pour assurer la solidité de l'édifice, on battit tout autour une enceinte continue de palplanches, prolongée en sous-œuvre par un rideau d'injections profondes. Les infiltrations sont inévitables mais leur faible débit sera collecté par des galeries de drainage puis évacué vers le Gave par une station de pompage.

La fin des travaux est prévue pour le mois de mars 1958. Peu avant l'achèvement de la basilique aura lieu le spectaculaire décintrement de l'arrête centrale coulée sur un échafaudage tubulaire fixe. Lorsque la couverture sera terminée, on la recouvrira de terre et de gazon. Ainsi reconstitué, le terrain de l'esplanade apparaîtra tel qu'il existait avant l'ouverture du chantier. Le centre du radier se trouvera alors à 11m. au dessous du sol. La ventilation de cet immense vaisseau souterrain se fera par air propulsé, à raison de 243.000m³ par heure.

Inauguration officielle de la ligne électrifiée Strasbourg — Mulhouse — Bâle

La ligne électrifiée Strasbourg — Mulhouse — Bâle vient d'être officiellement inaugurée, rendant totale l'électrification de l'artère ferroviaire du Nord-Est de la France qui, sur 625 kilomètres joint Lille et Valenciennes à Metz, Strasbourg et Bâle.

Avec cette mise en service de la traction électrique jusqu'à Bâle, les réseaux électrifiés du Bénélux et du nord-est de la France se trouvent donc soudés à celui des chemins de fer fédéraux suisses, ces derniers étant eux-mêmes reliés aux réseaux électrifiés d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, du Sud-est de la France. L'Europe occidentale bénéficie donc aujourd'hui du plus grand ensemble de lignes électrifiées qui existe dans le monde, soit 25.000 kilomètres environ.

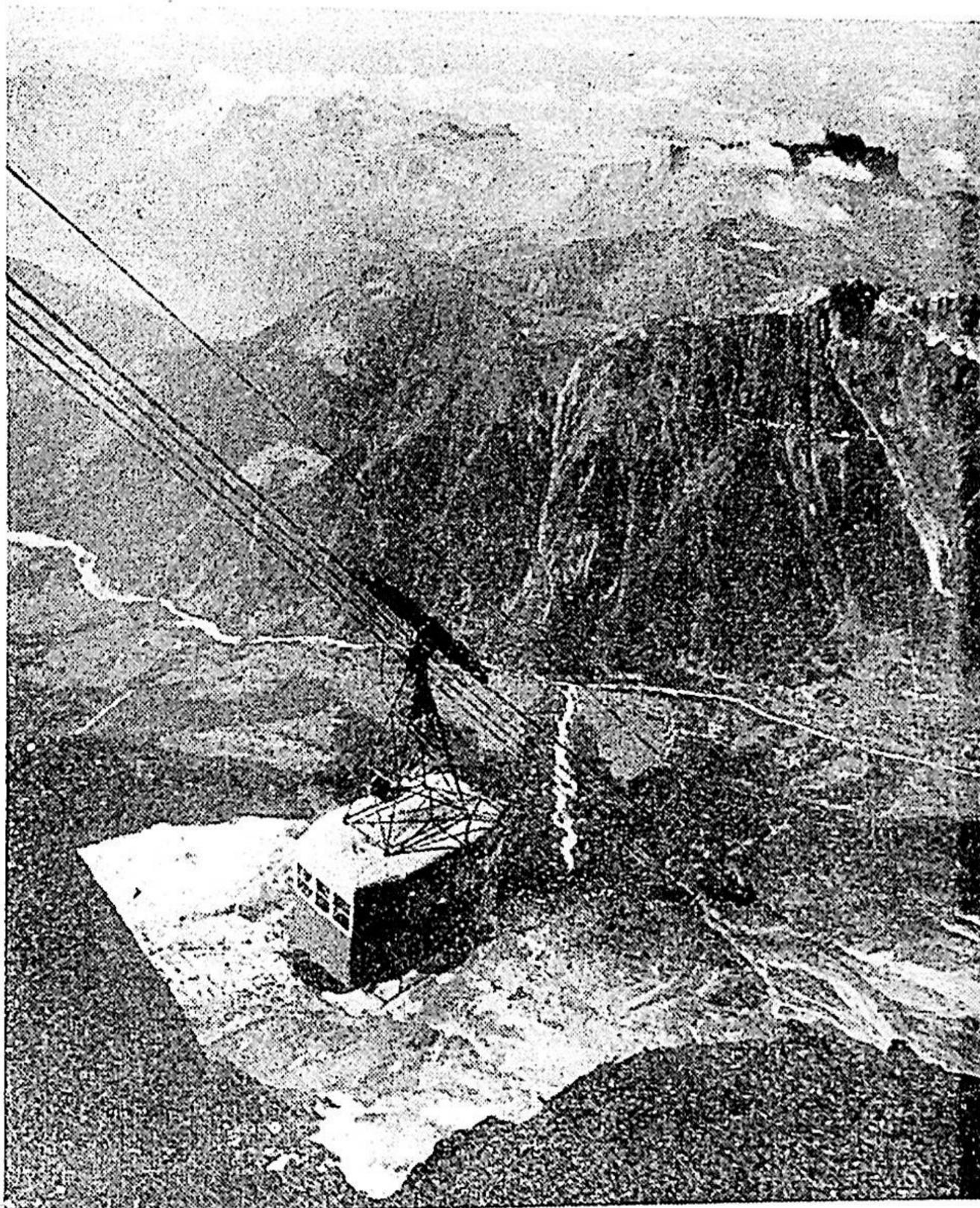
Les travaux d'électrification ont été accompagnés de modernisations importantes de la signalisation. Quant au rôle économique de cette réalisation, il est considérable. Elle met, en effet, en relation les zones d'industries sidérurgiques implantées à proximité du bassin houiller et des mines de fer de Moselle avec les grands marchés de consommation et les grands centres d'industries mécaniques.

D'autre part, les avantages que peuvent, dès à présent, en retirer les voyageurs sont eux-mêmes très importants. C'est ainsi que les voitures Calais-Vienne, de l'Arlberg-Orient-Express, peuvent, remorquées par une locomotive électrique, circuler de Lille à Vienne, soit 1.700 kilomètres. Il est également possible de pousser d'Amsterdam jusqu'à Reggio di Calabre, via Rotterdam, Anvers, Luxembourg, Strasbourg, Bâle, Milan et Rome, soit 2.500 kilomètres de traction électrique. En outre, ces nouvelles relations ferroviaires assurent un débouché sur la mer du Nord.

Pour le présent, l'électrification, qui aura permis de raccorder l'ensemble électrifié du nord-est de la France au réseau électrifié voisin, est une des étapes importantes vers la réalisation du programme général d'électrification.

Construction de la « Caravelle » premier de série

Plus de cinq cents personnes travaillent actuellement à Toulouse sur la « Caravelle » No 1 de série destinée à Air-France.



Le téléphérique de l'aiguille du Midi.

On sait que le moyen courrier à réaction français, lancé en série, a demandé 15.000 dessins de fabrication, 6.000 plaques de tracés directs et que sa production à la chaîne utilise 80% de la capacité des usines du Sud Aviation à Toulouse.

Le premier vol de l'avion No 1 de série est prévu pour le premier trimestre 1958, ce qui explique son état d'avancement. L'assemblage général est terminé, l'un des réacteurs est mis en place, les câblages hydrauliques et les équipements d'essais sont en place pour les essais de qualification de série auxquels sera soumis l'avion avant d'être livré à Air-France.

Il convient de préciser que cette cellule a été soumise à un essai de pression qui a été poussé avec succès à 150% de la pression de calcul.

Une usine moderne sans équivalent à l'étranger :

La Centrale Gazière d'Alfortville

Commencée en 1951, entrée en service dès 1954, la centrale gazière d'Alfortville peut, à elle seule, en période de pointe, et compte tenu du gaz de Lorraine qu'elle redistribue, produire presque la moitié du gaz consommé dans la région parisienne.

En effet, au maximum de sa production actuelle, l'installation peut fournir à Paris et à sa Banlieue, 3.500.000 mètres cubes de gaz chaque jour pour une consommation totale de 8.000.000 mètres cubes dans les jours de pointe de l'hiver.

Le reste de la production vient de l'usine nord de la Plaine-Saint-Denis, de l'Usine de Clichy et, enfin, du groupe Gennevilliers-Ville-neuve-la-Garenne.

Moderne dans sa conception, l'usine d'Alfortville est la démonstration d'une ingéniosité dont on ne trouve pas l'équivalent à l'étranger. C'est une installation unique au monde qui permet de récupérer de la vapeur d'eau pour faire tourner une centrale électrique en éteignant le coke. La force motrice produite par ce procédé suffit aux besoins de toute l'usine, à l'exception des groupes de surpression qui sont de gros consommateurs de courant électrique.

La production totale de la centrale d'Alfortville est obtenue de trois façons différentes : les moyens classiques de distillation de la houille s'ajoutant à des moyens de production rapide (gaz à l'eau et « craquage » des huiles de pétrole) et à la fabrication de gaz de ville grâce au mélange de gaz pauvre, de propane et de butane.

Six cents ouvriers suffisent à faire tourner, en permanence, ce merveilleux ensemble qui a fait l'étonnement des Américains, des Russes, des Anglais, des Belges et des Allemands qui l'ont visité.

*Mise en service du derrick le plus haut et le
plus puissant du monde près de Calais*

Le derrick le plus haut et le plus puissant du monde vient d'être mis en service, à Ferques, à une vingtaine de kilomètres de Calais.

Cet appareil de levage, d'une grande puissance, servira à l'extraction des marbres dans les carrières de la Société du Boulonnais.

Ce derrick, unique en son genre, s'élève à 72 mètres et sa flèche de levage est longue de 67 mètres. Il peut emporter une charge de 50 tonnes à 60 mètres, ou 200 tonnes à 15 mètres. Il est actionné par un moteur développant 550 CV. C'est une usine de Chambéry qui a construit cet appareil hors série. Il a été livré en pièces détachées et son montage et sa mise au point, au cœur même de la carrière, a demandé deux mois de travail.

Un seul ouvrier suffit pour le faire fonctionner, tous les organes de direction étant télécommandés.

La Société du Boulonnais est la plus grande extraction marbrière d'Europe. Elle expédie ses « produits » aux quatre coins du monde, principalement aux U. S. A., au Bénélux, à l'Allemagne et à la Suisse.

Installations radio-électriques au Vénézuéla

A la suite du rapport technique de M. Michault, fonctionnaire des Chemins de Fer vénézuéliens qui a effectué, l'an dernier, sous les auspices du C. N. C. E. et à l'initiative du Conseiller commercial de France à Caracas, un stage de six mois à la S. N. C. F., le contrat de téléphones, télétypes et installations dans les gares pour la ligne Puerto-Cabello-Barquisimeto (premier tronçon de 175 km du nouveau réseau ferré) a été donné à la Société « Télécommunications Radio-électriques et Téléphoniques » qui était en concurrence avec des entreprises américaines, suédoises, allemandes.

Ce brillant succès remporté par la technique française au Vénézuéla met en évidence l'importance des stages que les ingénieurs étrangers sont invités à effectuer dans les usines françaises et l'intérêt que présente cette forme particulièrement efficace de coopération.

M. Michault est d'autre part secrétaire de la « Sociedad Franco-Venezolana de Ingenieros », Association d'Ingénieurs et Techniciens de Culture Française.

Cette association, en liaison avec les services du Conseiller commercial se préoccupe de missions diverses : constitution de bibliothèques techniques, organisation de conférences, de projections de films, sélection des candidats boursiers, placement des ingénieurs, etc.

Ainsi que les 34 associations du même type existant dans le monde, elle constitue un foyer de rayonnement et de diffusion pour les techniques françaises.

Contribution de l'industrie française à l'équipement du Mexique

La France fournira, dans un proche avenir, pour quelque 13 milliards de francs d'outillage lourd et d'appareillage industriel au Mexique.

Parmi les contrats signés : l'un chargera les sociétés françaises de fournir l'appareillage d'une usine d'engrais à Monclova dans l'Etat de Coahuila (5 milliards de francs, capitaux français et mexicains). L'autre, ceux d'une usine de D. D. T. en construction près de Mexico (1.800 millions de francs).

La France fournira également :

—des machines pour l'extension de l'aciérie d'Altos Hornos de Mexico (4 milliards de francs) ;

—l'appareillage pour la section Malt de la brasserie de Moctezuma (900 millions de francs) ;

—le matériel pour la Commission fédérale de l'Electricité en vue de deux projets d'usine électrique (550 millions de francs) ;

—l'appareillage électrique pour l'usine de Tingambato (350 millions de francs) ;

—et enfin, des installations radio-téléphoniques pour le compte du Département fédéral des communications et des travaux publics (400 millions de francs).

Ces installations permettront de relier plusieurs villes à la capitale du Mexique, pour compléter le réseau actuel de communications téléphoniques déjà installé par des entreprises françaises.

Industrie chimique : Les activités de « Kuhlmann »

Mille colorants de couleurs différentes sont maintenant offerts aux fabricants de tissus, peinture, papiers, vernis, et aux fourreurs français par Kuhlmann, une des principales sociétés françaises de produits chimiques. Kuhlmann, grâce à une de ses trente filiales, la Compagnie Française des matières colorantes, vient en tête des producteurs nationaux et parmi les premiers en Europe. 6.000 ouvriers préparent dans quatre usines les 15.000 tonnes de matières colorantes de ce groupe, représentant quelque 14 milliards de francs. Comme les autres fabricants, la Française des Colorants réserve 4% de son chiffre d'affaires à la recherche et à la création de nouvelles couleurs et de nouveaux colorants. On étudierait actuellement des colorants qui teindraient les gazons pas toujours verts en bleu des mers du Sud ou en vert émeraude.

Si la principale activité de Kuhlmann reste les matières colorantes, le groupe mise pour l'avenir sur la chimie organique et les matières plastiques. Deux nouvelles usines de matières plastiques sont en construction : l'une à Dieuze, constituée avec les Houillères de Lorraine, entrera en service au début de l'année. Elle produira 5.000 tonnes par an d'une nouvelle matière plastique, le lorkalène, servant aussi bien à remplacer la peinture intérieure des réfrigérateurs qu'à fabriquer des jouets, des articles de bureau, ou d'électricité. L'autre usine, moins avancée, créée près du Havre avec la Compagnie Française de Raffinage et Rhône-Poulenc, se spécialisera dans la production de manolène, matière plastique utilisée pour les films et les emballages. Kuhlmann fabriquait déjà des matières plastiques dans ses usines de Harnes et de Courrières près de Lille.

C'est ainsi que les ventes se sont accrues, entre 1945 et 1956, de 75% pour les matières plastiques, chiffres encore loin du record d'accroissement de vente détenu par les colles synthétiques (1.842% de plus pendant la même époque). Le groupe Kuhlmann, en liaison avec le Commissariat à l'Énergie atomique, a étudié un procédé de traitement d'uranium et c'est grâce à cette entreprise que les minerais extrêmement pauvres d'Ecarpière, en Vendée, ont pu être exploités. Une usine terminée en mars dernier permet d'extraire d'Ecarpière 150 tonnes d'uranium par an. La capacité de cette usine sera doublée à partir du 1er juillet 1958.

Les autres activités de Kuhlmann sont beaucoup plus connues. En chimie minérale, ce groupe est le premier producteur français d'acide nitrique (130.000 tonnes), un des éléments de base de toute la chimie, servant aussi à la propulsion de réacteurs et de fusées. Pour la fabrication de l'ammoniaque et du melbanol, Kuhlmann a été le premier à industrialiser un procédé mis au point par les Américains. Enfin, il produit 20% des engrais français, se spécialisant surtout dans les engrais phosphatés.

Modernisation de l'aérogare des Invalides

Les importants travaux de modernisation et d'agrandissement de l'aérogare de Paris sous l'esplanade des Invalides se poursuivent activement.

La Compagnie Air-France a entrepris l'aménagement rationnel de la gare et depuis le mois de mai le chantier s'est étendu à l'ensemble des installations sans cependant interrompre le trafic. C'est au cours de l'été 1958 que sera inaugurée l'aérogare des Invalides dont le service d'accueil très moderne permettra la réception quotidienne de 5.000 à 6.000 passagers et de 3.000 à 4.000 visiteurs.

Utilisation spectaculaire du Breguet « Deux-Ponts »

Un « Bréguet-761 » vient de réaliser une série de rotations specta-

culaires qui matérialise parfaitement les possibilités de ce quadrimoteur français unique en son genre dans le monde. Un cargo bimoteur militaire accidenté sur la piste d'El Goléa, en plein Sahara, a été transporté entièrement en 2 voyages jusqu'à l'usine de la S. N. C. A. N. de Bourges.

Au cours de ces deux rotations, lors des voyages aller qui devaient théoriquement se faire à vide, 8.800 tonnes de matériel ont été ainsi transportées de Perpignan à Alger, puis 9.900 tonnes de vivres d'Alger à Ouargla.

Cette mission a prouvé notamment qu'un ravitaillement massif, rapide et économique pouvait être effectué grâce au « Bréguet-761 » en partant de points isolés et lointains.

*Le réseau routier français : 1.150.000 kilomètres de voies
(25 fois de tour de la Terre) pour 15 millions de véhicules*

Le réseau routier français (routes, rues et chemins) totalise 1.150.000 kilomètres, soit 25 fois le tour de la Terre.

Ce réseau se décompose en 80.000 kilomètres de routes nationales : 269.000 kilomètres de routes départementales ; 308.000 kilomètres de chemins vicinaux ; 43.000 kilomètres de rues et environ 450.000 kilomètres de chemins ruraux.

Si l'on se rapporte au nombre de véhicules actuels (quelque quinze millions, des camions aux bicyclettes et des tracteurs aux voitures à chevaux), chacun d'eux, si tous occupaient les routes en même temps, ne disposerait que de 70 mètres de voie.

L'activité économique française dans le monde

Les industries françaises poursuivent leur expansion à l'étranger. En voici un bref bilan :

—Fives-Lille assure actuellement la fourniture complète de la première sucrerie de Bolivie, à Guariba, près de Santa-Cruz. Cette sucrerie-raffinerie, à laquelle sera annexée une distillerie, traitera 1.000 tonnes de cannes par jour. Sa mise en service est prévue pour avril 1958.

—Aux U. S. A., l'Air Liquide construit en association 2 importantes installations de production d'ammoniaque à Cristal-City (Missouri) et à Ketona (Alabama).

—La Société de Construction d'Appareils pour Gaz à l'eau et Gaz industriels a construit 2 installations de gazéification catalytique des fuels lourds, suivant le procédé français « Onia-Gegi » qui viennent d'être mises en exploitation à Paramaribo (Guyanne Hollandaise).

—Au Vénézuéla, 3 grands ponts sur l'autoroute de Caracas à la Guaira ont été construits par Campenon-Bernard. Ces ouvrages sont en

béton précontraint et mesurent respectivement 312,242 et 205 mètres. Cette Société poursuit ses travaux de construction de la jetée du port de Maracaïbo et vient de se voir attribuer la construction du barrage du Caroni (5 milliards de francs.)

Toujours au Vénézuéla, Alsthom en participation avec la Société des Grands Travaux de Marseille, édifie la centrale thermique de San-Lorenzo et Fives-Lille vient d'obtenir la commande d'une centrale thermique complète de 25.000 kw. dans l'Etat de Tachira.

—En Argentine, la Société Neyric a fourni 4 turbines Francis de 29.800 CV pour la centrale de El-Nilhuil et 2 turbines de 20.400 CV pour celle de Alvarez Condarco. Ces centrales, ainsi que celle de Rio Tercero, sont équipées par Alsthom et la Société des Forges et Ateliers du Creusot.

La Société Someca a livré 4.000 tracteurs Diesel agricoles et en a commencé, dans le cadre d'un accord avec le gouvernement argentin, la fabrication locale au rythme de 1.500 unités par an.

—La Société Alsthom procède à l'équipement de la Centrale de Biopo, en Angola, pour laquelle Neyrpic a fourni le matériel.

—La Société Delattre et Frouard a installé aux Canaries : 35 réservoirs à toits coniques et deux réservoirs à toits flottants, système Wiggins, pour hydrocarbures.

—Au Congo Belge, la Société Hersent effectue en participation les travaux d'agrandissement du port de Matadi et la construction du pont de Zofu sur le fleuve Lualaba a été confiée à un groupe franco-belge dont la Société de Construction des Batignolles. Ce pont comprend 742m. de travées métalliques.

—Dumez et la Société des Tuyaux Bonna poursuivent la construction d'un pipe line de 150 milles destiné à alimenter en eau la ville de Montbassa au Kenya (5 milliards de francs).

—En Union-Africaine, la Société Oscoman a été chargée de la fourniture et de la pose de 46km. de conduite en béton précontraint : la fabrication de ces tuyaux dans une usine créée à Durban, ainsi que la pose en cours.

L'Equipement électrique de la centrale de Laxapana Aberdenn à Ceylan est fourni par le matériel électrique S. W., la Compagnie Générale d'Entreprises Electriques, tandis que la Société des Forges et Ateliers du Creusot fabrique les conduites forcées et les turbines de cette centrale.

—Aux Philippines, Barbier-Bernard et Turenne livrent 30 phares automatiques électriques Simplex et Duplex pour le balisage des côtes.

—Fourniture par les Entreprises Métropolitaines et Coloniales de 77 ponts métalliques.

Districoke construit pour le National Coal Board, à Aberaman en Angleterre, une batterie de 40 fours à boulets d'un combustible sans fumée appelé phurnacite et installe une usine pour récupérer et traiter les sous-produits de la phurnacite.

Dantorogeat a cédé à une firme londonienne la licence de fabrication des appareils générateurs d'air chaud « Calo-Mazout ».

—La Société de Construction des Batignoies achève la construction de deux barrages hydro-électriques sur la rivière Lee, en amont de Cork en Irlande.

Elle achève le pont de Baddrift sur le Val-River, en Union Africaine ; construit un silo à charbon et deux tours de réfrigération à Kelvin, et remet en état les aménagements de 10 tours de réfrigération à Klipfontein.

Pour la construction de la première tranche du Métropolitain de Lisbonne, la Société Parisienne pour l'Industrie électrique et les Ascenseurs Otis sont chargés de la fourniture de la voie et des escaliers roulants, ainsi que de leur installation.

Le Groupe Français pour la Fourniture de Matériel de Chemin de Fer fournit 76 voitures de voyageurs, et Brissonneau et Lotz 16 voitures de voyageurs aux Chemins de Fer Indonésiens.

—En Irak, la Société Hersent, les Entreprises Métropolitaines et Coloniales et Billiard viennent de terminer la construction du barrage de Ramadi sur l'Euphrate.

Dumez, Bacty et Ballot poursuivent l'édification du barrage de Dokan((près de 11 milliards de francs) pour lequel Neyrpic a fourni des régulateurs, des soupapes et des vannes.

La Société Alsacienne de Constructions Mécaniques, associée à l'Alsthom et aux Ets Neu, fournit le matériel d'équipement de l'usine de filature et de tissage de Mossoul, en cours de construction et qui comportera 25.000 broches et 630 métiers.

INFORMATIONS CULTURELLES

Albert Camus, Prix Nobel de littérature 1957

Le Prix Nobel de littérature pour l'année 1957 a été attribué à l'écrivain français Albert Camus. Agé de 44 ans, Albert Camus se trouve être l'un des plus jeunes bénéficiaires de cette haute récompense.

Né le 7 Novembre 1913 à Mondovi, dans le département de Constantine, fils d'un modeste artisan, Camus a eu une jeunesse pauvre. Etudiant à la Faculté des Lettres d'Alger, il exerçait en même temps un métier pour gagner sa vie. Il fréquentait à cette époque les milieux littéraires d'Alger et ceux du théâtre.

C'est en 1937 qu'Albert Camus publia son premier essai intitulé « L'envers vaut l'endroit ». Puis il anima à Alger le groupe théâtral « L'équipe ». En 1938, il aborda le journalisme. Sous l'occupation, il fut un des dirigeants du mouvement de résistance « Combat ». A la Libération, Camus devient l'éditorialiste du journal « Combat ». En 1947, il publie « La Peste », qui reçoit le « Prix des Critiques » et le place au premier rang des lettres contemporaines.

Avant « La Peste », il avait écrit « Noces » recueil d'essais ; « L'Étranger » ; « Le Mythe de Sisyphe », « essai sur l'absurde », dont le rayonnement mondial a été grand.

Il est en même temps l'auteur des pièces de théâtre : « Le Malentendu », créé en 1944 aux Mathurins ; « Caligula », en 1945 à Hébertot ; « L'État de siège » en 1948 par la compagnie Madeleine Renaud-Jean-Louis Barrault, et « Les Justes », créés en 1949 au théâtre Hébertot.

Albert Camus, traduit un peu partout dans le monde, est un des écrivains français dont le rayonnement est le plus grand, surtout dans la jeunesse qui associe à son nom, dans l'admiration, celui de Malraux, lequel figurait également parmi les favoris du Prix Nobel.

Avec Albert Camus, la France compte neuf Prix Nobel de littérature.

Dans l'ordre chronologique, les précédents lauréats furent, en effet : Sully Prudhomme (1901), Frédéric Mistral (1904), Romain Rolland (1915), Anatole France (1912), Henri Bergson (1927), Roger Martin du Gard (1937), André Gide (1947) et François Mauriac (1953).

Le « Prix Interallié » 1957 à Paul Guimard

Paul Guimard a remporté le prix Interallié avec son roman « Rue du havre », par 7 voix contre 2 à Christine de Rivoyre (« la Mandarine »),



1 à André Brincourt, 1 à Michèle Pierrein, 1 à René Ramboville et 1 à J.-E. Clancier.

Paul Guimard est né le 3 mars 1921 à Saint-Mars-la-Jaille (Loire-Maritime).

Après des études au Collège Saint-Stanislas de Nantes, il collabore à « L'Echo de la Loire », puis à « Ouest-Eclair » et vient à Paris en 1944. Il écrit alors une comédie, « Septième ciel », jouée au Théâtre de l'Humour. Collaborateur du « Journal parlé » à la R. T. F. en 1946, il crée la « Tribune de Paris », dont il dirige les débats pendant 4 ans. Son premier roman, « Les Faux Frères », a obtenu en 1956 le « Prix de l'Humour ».

Le prix Saint-Exupéry a été attribué à Mlle Germaine Ledan pour son ouvrage « La petite fille qui voulait être aimée », où se retrouve l'influence du « Petit Prince ».

*

* *

Le prix Maurice Betz, fondé par l'Académie d'Alsace en souvenir de l'écrivain, a été décerné pour la première fois à Mlle Nelly Stéphane pour ses ouvrages : « Le Pauvre Vincent », inspiré de la vie de Van Gogh, et « Les Chercheurs ».

*

* *

Le prix Lecomte de Nouy, qui est donné alternativement en France et aux Etats-Unis, décerné cette année à un écrivain américain, est allé au professeur Hochina, âgé de quatre vingt-quatre ans, pour son livre « The Coming World Civilization ».

*

* *

Le « Grand Prix de l'Humour noir Xavier-Forneret 1957 » a été attribué à M. René de Obaldia pour le roman « Fugue à Waterloo ». Le « Grand Prix de l'Humour noir Grandville 1957 » a été décerné au dessinateur Siné.

Christian Mégret, Prix Fémina 1957

Le prix Fémina 1957 a été attribué à Christian Mégret pour son roman « Carrefour des Solitudes ». Le lauréat l'a emporté par 5 voix contre 4 à Claire Saint-Colline, auteur de « La Mort de Benjamin ».

Christian Mégret est né à Paris il y a cinquante-trois ans. Après des études secondaires, il opte pour la peinture. Puis il fait un séjour de trente mois au Togo dans l'administration coloniale.

Sur cette expérience coloniale se construit son premier livre « Les Anthropophages » sorte de documentaire romancé.

Il écrit ensuite onze romans, dont « Jacques », « l'Absent », « C'était écrit », « Franchise militaire ». La plupart de ses personnages centraux sont des solitaires.

Journaliste, Christian Mégret a fait partie de la toute première équipe de l'hebdomadaire « Carrefour ». Depuis, il n'a cessé de donner à cet hebdomadaire des chroniques de lettres et de variétés.

Le Prix du Quai des Orfèvres à l'écrivain aveugle Louis-C. Thomas

Le Prix du Quai des Orfèvres, Goncourt des romans policiers a été décerné à Louis-C. Thomas pour son roman policier « Poison d'avril ».

Louis-C. Thomas, né à Hyères en 1921, a perdu accidentellement la vue en 1947. Il partage son temps entre la lecture en braille, de longues promenades, le théâtre et le clavier de sa machine à écrire.

Il a déjà écrit plusieurs romans.

Le lauréat a généreusement décidé d'offrir le montant de son prix (100.000 francs), à l'Union des Aveugles.

M. Jacques Chastenet est solennellement reçu à l'Académie française

M. Jacques Chastenet, nouvel académicien, a été solennellement reçu à l'Académie Française, par M. Léon Bérard, au cours de la séance du 28 novembre.

Spécialiste de l'histoire politique et diplomatique, biographe de William Pitt et de la reine Victoria, le récipiendaire avait été élu à l'Académie Française le 29 novembre 1956 en remplacement de l'Amiral Lacaze.

Il y a quelques jours, le tome IV de son importante « Histoire de la IIIème République » était publié, consacré aux « Jours inquiets, jours sanglants » de 1906 à 1918. Les tomes précédents s'intitulaient : « L'Enfance de la Troisième », « la République des républicains », « la République triomphante ». Ce sont des ouvrages solides, documentés, où les faits cependant sont présentés de façon claire et vivante.

*Le professeur René Fontaine reçoit le prix
de la Société internationale de chirurgie*

Lors de son congrès, qui vient de se tenir à Mexico, la Société internationale de chirurgie a décerné le « prix Leriche », au professeur René Fontaine, doyen de la faculté de médecine de Strasbourg, pour l'ensemble de ses travaux de chirurgie du cœur et des vaisseaux.

*Deux nouveaux lauréats du prix Osiris :
les professeurs Vendryès et Blanchard*

L'Institut a décerné deux nouveaux prix d'un million chacun de la fondation Osiris : l'un au professeur honoraire de la Sorbonne, M. Joseph

Vendryès ; l'autre à M. Raoul Blanchard, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1929.

Le professeur Vendryès est un des maîtres de la philologie française. En plus de son enseignement réputé à la Sorbonne et à l'École des hautes études, il anime depuis de longues années la « Revue Celtique » et la Société de linguistique. Parmi de nombreux ouvrages, son « Traité de grammaire comparée des langues classiques », en collaboration avec Meillet. C'est à M. Vendryès que l'on doit le déchiffrement de nombreuses inscriptions syllabaires cyprïotes de langue inconnue. Le lauréat appartient depuis 1931 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le professeur Raoul Blanchard a enseigné la géographie générale aux universités de Grenoble et d'Harvard. Il a publié des études sur les Alpes occidentales et les forces hydro-électriques pendant la guerre 1914-1918, ainsi que sur la géographie du Canada et des États-Unis.

*Cours de l'École pratique de l'Alliance Française
pour les étudiants étrangers à Paris*

L'Alliance française accueille toute l'année les étudiants étrangers venus à Paris pour apprendre la langue française et s'initier à la civilisation française. Les étudiants ont à leur disposition une bibliothèque, un restaurant et des chambres très confortables. Une salle de spectacle contient 500 places et peut être utilisée pour les conférences, les projections cinématographiques et les études théâtrales.

L'enseignement de l'Alliance française s'adresse entre autres, aux professeurs de français à l'étranger et aux étudiants qui veulent approfondir leur connaissance de la langue.

Des conférences de littérature française contemporaine, des cours supérieurs de grammaire et de phonétique sont ouverts gratuitement aux élèves de l'École. Des promenades artistiques ou historiques sont organisées pour eux les samedis et dimanches. Un club de théâtre « Les lundis dramatiques » complète l'enseignement de l'Alliance française et initie les étudiants à l'art dramatique français : les pièces les plus significatives de la saison leur sont présentées.

*« Notre-Dame de Paris » connaît un grand succès
à sa sortie dans les circuits américains*

La version anglaise de la grande coproduction franco-italienne en couleurs et en Cinémascope « Notre-Dame de Paris », produite par Robert et Raymond Hakin et réalisée par Jean Delannoy, avec Gina Lollobrigida et Anthony Quinn, vient de sortir avec un très grand succès dans de nombreuses salles de plusieurs importants circuits américains.

Dans la région de Los Angeles, notamment, « Notre-Dame de Paris », qui est distribué aux U. S. A. sous le titre « The Hunchback of Notre-Dame » (Le Bossus de Notre-Dame), a été projeté simultanément dans plusieurs cinémas du Circuit RKO-FWC où ce film a réalisé des recettes égales à celles des meilleures productions d'Hollywood.

Excellents résultats également à Louisville, Boston et autres grandes villes, ce qui prouve qu'une production européenne de qualité et à grand spectacle peut connaître, aux U. S. A., une exploitation normale aussi importante que n'importe quel bon film américain.

Le film français « Gervaise », prix du meilleur film en Finlande

Le film français « Gervaise », s'est vu attribuer le Prix du meilleur film 1956-57 en Finlande, prix décerné par les journalistes finlandais.

Distribution des Grands Prix du disque

On note parmi les enregistrements qui ont été primés par l'Académie du Disque français :

L'enregistrement du « Port-Royal » de Montherlant, par les Comédiens Français, réalisation qui a obtenu le Grand Prix du président de la République (théâtre).

L'« Epithalame » et la « Suite delphique », d'André Jolivet, qui ont reçu les mêmes lauriers pour la section musique.

Dans le domaine des variétés, « Irma la Douce », avec Zizi Jeanmaire ; les monologues de Raymond Devos ; le chanteur Billy Nencioli ; Patachou et l'auteur-interprète Guy Béart.

Pour la musique vocale « le Roi d'Is », enregistré sous la direction d'André Cluytens ; « Platée », de Rameau, dirigé par Hans Rosbaud, et « La Fille de Madame Angot », direction Jésus Etcheverry.

La musique française ou étrangère, classique ou contemporaine, fournit encore une longue liste de lauréats. Plusieurs disques de textes ont également été primés, dont « Le Tour du monde en quatre-vingts jours », avec Maurice Baquet ; « les Lettres portugaises », lues par Maria Casarès, et des œuvres d'Edgar Poe et Baudelaire dites par Alexandre Rignault.

Un disque scientifique, « l'Auscultation cardiaque », a également été primé.



Une des dernières créations de la mode parisienne

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

BIBLIOGRAPHIE HAÏTIENNE POUR 1957 ⁽¹⁾

- ACADEMIE MILITAIRE, v. Haïti-Intérieur — Armée d'Haïti.
- ALEXIS, Jacques Stéphen, — Les arbres musiciens. Paris, Gallimard, 1957. 392 p. 20 x 12.5.
Roman ; l'aut., aussi Docteur en Médecine, a publié en 1955, chez le même éditeur, son premier roman : « Compère Général Soleil ».
- AMBROISE, Emmanuel Fernand — Lettre ouverte à Mr. Rossini Pierre-Louis. Port-au-Prince, Imp. Pierre-Noël, 1957. 14 p. 11 x 8.
En réponse à un article de M. Pierre-Louis, intitulé « Témoignage », paru dans le « Nouvelliste » du 19 Février 1957
- ARCHEVECHE DE PORT-AU-PRINCE — Statuts diocésains. Port-au-Prince, Imp. La Phalange, 1957. 209 p. 18.5 x 13.
- ARMEE D'HAÏTI, v. Haïti-Intérieur — Armée d'Haïti.
- ASSOCIATION DES ANCIENNES ELEVES D'ELIE DUBOIS — Bulletin de l'..., Port-au-Prince, 1957.
- ASSOCIACION MEDICALE HAÏTIENNE — Bulletin de l'... ; vol. IX — Janvier et Mars 1957, Nos 3 et 4. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1957. 57 p.
- ID. — Bulletin de l'... ; vol. IX — Mai et Juillet 1957. Numéros 5 et 6 Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1957. 44 p. Comité de Rédaction : Dr. Constant Pierre-Louis, Félix Dévieux, Dr. Simpson.
- ASSOCIATION NATIONALE DES AGRONOMES HAÏTIENS — Bulletin spécial. Edition d'Août 1957. No. 1. Port-au-Prince, Imp. « Les Presses Libres ». 40 p., illus.
On y trouve notamment les noms des membres des divers comités et les règlements de l'Association, ainsi que la liste générale des membres.
- ATLANTIDE ; Journal fondé à Port-au-Prince — Nouvelle série, 3ème année, No. 1, du Vendredi 29 Novembre 1957. Directeur-Administrateur : Molière Joseph Compas. Le journal fut fondé à Port-au-Prince le 26 Juillet 1954.
- AUGUSTE, Gérard Bonaparte — Les suicidés d'une classe. Port-au-Prince, « Maison du Peuple », 1957. 61 p. 22 x 12.5.

(1) Les noms des auteurs étrangers sont précédés d'un astérisque.

- Signé : « BONAPARTE » ; Sur la couv. : « Les Editions Ouvrières ».
 B. M. J. ; Bulletin religieux — Nouvelle série. No. 1, 3ème année, 1957.
 Non paginé, miméog., illus.
- BELANCE, Aline — La chanson d'amour du prisonnier au jolibois ; suivi de Fosse commune. Port-au-Prince, Imp. Théodore, 1957. 28 p. 10 x 9.
 Le mot « jolibois », du nom de feu le Leader Nationaliste Joseph Jolibois Fils, est donné par la malice populaire à tel « cachot » de la Prison de Port-au-Prince, lequel aurait des dimensions ... lilliputiennes ; L'aut. est la femme de M. René Bélance, Educateur et poète. Le recueil ne comprend que ces 2 poèmes.
- BONHOMME, Colbert — Révolution et contre révolution en Haïti de 1946 à 1957. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1957. 349 p. 23 x 13.5.
 L'aut. parle surtout de la période comprise entre le renversement de l'ex. Président Magloire et l'élection du Président Duvalier. M. Bonhomme était Ministre de la Justice du Gvt. Franck Sylvain.
- BORGES, David — The pocket-book of Haiti, by..., Tourist Guides Association, Former Chef President (USIE). Port-au-Prince, Imp. H. Deschamps, 1957. 43 p. 14 x 10.5.
 Destiné aux touristes ; format de poche.
- BOUCHEREAU, Mme Max, v. Sylvain-Bouchereau, Dr. Madeleine.
 *BOUSCHARAIN, G. — Rapport au Gouvernement de la République d'Haïti sur l'établissement et la mise en œuvre d'une politique d'amélioration de l'élevage, par..., Spécialiste de l'élevage. Rome, 1957. 92 p. miméog., illus. 28 x 22.
 « Programme élargi d'Assistance Publique. FAO Rapport No. 656. Projet HAI/AGA ». Pub. de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- BRIERRE, Jean Fernand — La Nuit ; poème. Port-au-Prince, 1957. 44 pages, 18.5 x 12.5.
 Imp. en Suisse, à l'Imp. Held ; écrit en mai-oct. 1955.
- BULLETIN (Le) DE LA CADETTE — Christilla (petite Sœur du Christ) — Devise : « L'effort fait les forts ». (Port-au-Prince), Décembre 1957. 3 p. 21.5 x 14.
- BULLETIN DE LA CROISADE — No. Spécial de Noël. Couverture rose ; miméog. Noël 1957.
- *BURNS, Sheelagh — The genkgo tree. N. Y. (and) Toronto, Renhart & Co., 1957. 222 p. 19 x 12.5.
 Edition reliée ; l'aut. est l'épouse de M. Vinton Burns, ancien expert des Nations Unies en Haïti.
- CADET, Ghislaine — Les principales cultures ouvrières d'Haïti ; mémoire présenté par... Ecole Normale Supérieure — Juillet 1957. (Thèse) 75 p. tapées, plus 2 p. de bibl. (BIB de Damien).

- CASSAGNOL—MALLEBRANCHE, Madeleine, co-aut., — v. Vieux—Brierre, Dilia.
- CHAUVET, Lucien — Victime du Gouvernement de 1946, je vote les idées de 1946. Port-au-Prince 1957. 4 p. 23.5 x 12.5.
Sur la couv. : Photo de l'aut., prise sur son lit d'hôpital, à la suite d'une affaire politique, advenue le 8 Mai 1950 ; M. Chauvet est aujourd'hui Sous-Secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale.
- CHAUVET, Marie — La danse sur le volcan. Paris, Plon, 1957. 376 p., illus. 17.5 x 12.5.
2ème roman de l'aut. ; le 1er, « Filles d'Haïti » parut en 1954 à Paris, chez Fasquelle.
- CLUB EXCELSIOR — Statuts votés en Assemblée Générale le 22 Novembre 1955. Jacmel 1957. 11 p.
Imprimé à Port-au-Prince, à l'Imp. N. A. Théodore. Ce Club fut « fondé le 1er Novembre 1921 ».
- CLUB PHILATHELIQUE D'HAÏTI — Bulletin No. 1, du 5 Septembre 1957. Port-au-Prince, Imp. N. A. Théodore, 1957. 12 p. 23 x 13.5.
- CONSTANT, Victor Nevers — Simples propos à mes amis et électeurs. Port-au-Prince, (Imp. de l'Etat), 1957. 15 p., illus. 22 x 10.
Propagande électorale de l'aut., aujourd'hui Sénateur, alors Candidat au Sénat ; sa photo sur la couv.
- COUMBITE — Journal culturel bi-mensuel. Edité par la Société Nationale d'Art Dramatique. Le 1er Numéro : du 1er au 15 Décembre 1957. Illustré. Gd. format quotidien. 12 p. Directeur : Michel Philippe Lerebours ; Directeur-Gérant : Gérard Résil ; Rédacteur en Chef : Michel C. Hector ; Administrateur : Franck Nau.
- COURRIER ECONOMIQUE (Le) — Hebdomadaire des Réalités Haïtiennes. Fondé à Port-au-Prince le 10 Août 1957. Format quotidien. Directeur-Gérant : Pierre C. Alexandre ; Rédacteur en Chef : Antoine C. Alexandre.
Journal à caractère économique. Le No. 10 date du Mercredi 30 Octobre 1957 ; Le No. 15, du 28 Décembre 1957.
- DAUMEC, Gérard — Ma réponse à Jacques St-Lot. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1957. 15 p. 18 x 11.
- DEPESTRE, Rév. Marco — Experimenting rural evangelism in Haiti. Petit-Goâve, La Presse du Sauveur, 1957. 16 p. 16 x 10.
Ecrit en Anglais ; l'aut., Haïtien, est Pasteur de l'Eglise Baptiste à Petit-Goâve.
- DESSAINT, Ulrich — Message à la Nation ; message adressé à la Nation aux microphones de la MBC et de la 4VRJ par le jeune Révolutionnaire... Port-au-Prince, Imp. « Les Presses Libres », 1957. Gde page imprimée.

- DESVARIEUX, ANTONIO VALDEMAR — Les cris de la tombe ; résumé. (Port-au-Prince), (1957). 20 p. 22 x 12.
Pages publiées en mémoire d'un écolier mort jeune : Isaac Nerverre.
- *DEWISME, C.-H. — Les zombis ou le secret des morts-vivants. Paris, Grasset, 1957. 158 p., illus. 17.5 x 10.
L'aut., belge de nationalité, a vécu quelque temps en Haïti et, semble-t-il, y avait rassemblé tous les matériaux de son œuvre.
- DIRECTION GENERALE DU TOURISME — v. HAITI-TOURISME — A guide...
- DUCASSE, Vendenesse — Fort de Joux ou les derniers moments de Toussaint Louverture ; drame historique en un acte. Port-au-Prince. Editions Vétérin, (1957). 36 p., illus. 17.5 x 14.
Avant-propos de M. l'Ingénieur Pierre Dusseck, éditeur du livre ; Noms des acteurs lors de la 1ère représentation de la pièce ; présentation de Vendenesse Ducasse, par M. Antoine Innocent ; titres des autres pièces de cet auteur, mort jeune, etc... Début du livre non paginé.
- *DUCAUD-BOURGET, Rév. Père François — Le magicien désenchanté ; pièce en trois actes. Port-au-Prince, Imp. La Phalange, 1957. 62 p. 22 x 12.
L'aut. est un Prêtre Français et a déjà publié divers ouvrages dans son pays.
- DUSSECK, Pierre — v. DUCASSE, VENDENESSE.
- DUVALIER, Dr. François — Discours prononcé à la Grand'Anse. Port-au-Prince, 1957. Le titre n'est pas exactement conforme. Prononcé et publié au cours de la dernière campagne présidentielle.
- ECOLIER HAITIEN (L') — Journal des élèves du Collège René Bélance. Fondé à Port-au-Prince. 1er No. vol. 1, de Décembre 1957. 3 p. miméog.
- EN AVANT — Bulletin de l'A. C. J. H. Juin 1957, No. 2. A Port-au-Prince. Rédaction : Centrale Catholique.
- ESSOR — Hebdomadaire fondé aux Gonaïves. Le No. 7, 1ère année, date du Lundi 11 Novembre 1957. Directeur-Fondateur : Max Joseph.
- ETENDARD DE LA LIBERTE (L') — Journal fondé à Port-au-Prince en Décembre 1957, par M. Emmanuel Fandal. Ce dernier est aussi Directeur. Publication du MOP (mouvement ouvrier paysan).
- ETUDIANTE (L') DANS LA COMMUNAUTE — Port-au-Prince, 1957. 24 p. miméog. 21 x 14.
Présentation en brochure ; en exergue : « Sois et Sers. Programme 1957-1958 » ; publié par la Jeunesse Etudiante Catholique Féminine (J. E. C. F.)

- FLAMBEAU — Journal. Eclaire ou brûle — Nouvelle série. Bulletin No. 2. 1957. Organe de doctrine et de défense des masses prolétariennes et rurales. Fondateur : Emile St-LOT.
- FOURCAND, Jean M. — Brouhaha ; blagues politiques typiquement haïtiennes sur la campagne électorale et les derniers événements. Pour adultes. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1957. 19 p. 19 x 12.5.
Deux éditions en Juillet et Août ; en ex. : « En souvenir de la tragique journée du 25 mai 1957 où j'ai perdu tout ce que je possédais » ; précédé d'une adresse et d'un avant-propos (en vers) et d'une présentation au public.
- GIORDANI, Roland — Les fuites du cœur. Port-au-Prince. Henri Deschamps, 1957. 32 p., illus. 18 x 10.5.
Cahier de poèmes ; photo de l'aut.
- *GUERIN, Daniel — Les Antilles décolonisées ; introduction par Aimé Césaire. Paris, Présence Africaine, 1957. 188 p. Parle assez longuement d'Haïti et de certains hommes politiques et Ecrivains Haïtiens.
- HAITI—AGRICULTURE—DIRECTION GENERALE — Aide-mémoire pour leaders de coopératives. Les activités du début. Port-au-Prince, Août, 1957. Feuille miméog.
- HAITI—COMMERCE—REGIE DU TABAC — Conférence de Presse. Port-au-Prince, 1957. 3 p. miméog.
Faite par M. Frédéric Desvarieux qui venait d'être nommé Directeur de ce Service.
- HAITI—ECONOMIE NATIONALE — Projet de statuts pour la confédération coopérative caraïbéenne. Port-au-Prince, Juillet 1957. 6 p. miméog.
- HAITI — ECONOMIE NATIONALE — INSTITUT HAITIEN DE STATISTIQUE — Bulletin trimestriel de Statistique. No. 26 Septembre 1957. Port-au-Prince, 1957. 149 p. miméog.
Pub. aussi en 1957 : No. 24 — mars (197 p. miméog.) et No. 25 — juin (153 p. miméog.)
- HAITI GOVERNMENT TOURIST BUREAU — v. HAITI-TOURISME.
- HAITI—INTERIEUR — Décret du 12 Août 1957 du Conseil Militaire de Gouvernement créant l'Office de développement communautaire. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, (1957) non paginé. 22 x 15.
- HAITI—INTERIEUR—ARMEE D'HAITI—ACADEMIE MILITAIRE — Le Flambeau. Promotion Pierre Sully. 1er Août 1956. Port-au-Prince, Imp. Henri Deschamps, 1956.
Photos des Cadets de cette promotion ; leurs différentes activités au cours des études ; photos des Instructeurs, de M. Paul E. Magloire, alors Président de la République. Les exemplaires de ce copieux et



beau volume (non paginé) ont été à peine mis en circulation au début de l'année 1957, probablement à cause des événements politiques de Décembre 1956.

HAITI - INTERIEUR — Constitution de la République d'Haïti. 1957. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1957. 39 p. 22.5 x 12.5.
Le texte publié dans cette brochure n'est pas absolument conforme au texte publié dans le No. du Moniteur (journal officiel) du 22 décembre 1957 (112e a, No. 144). Lire dans les deux : « section 2. Article 55 ».

HAITI—SANTE PUBLIQUE — Séminaire sur les tréponématoses (Syphilis exceptée), 27 Octobre 1956. Port-au-Prince, Imp. N. A. Théodore, (1957), 28 p. 18 x 10.
En exergue : « Département de la Santé Publique — Organisation Mondiale de la Santé ».

HAITI—TOURISME — A guide to Haiti ; prepared... N. Y., the Waldon press, (1957). 64 p., illus. 19.5.
Pub. à N. Y. par le bureau du Tourisme Haïtien (Haïti Government Tourist Bureau) qui relève de la Direction Générale du Tourisme, ce dernier service faisant partie du Dépt. depuis fin 1957. Le livre est une réédition du Guide publié en 1950, alors que le Dépt. du Commerce s'occupait du tourisme ; on connaît aussi les éditions de 1951, 1953, 1954, et 1955-56.

HAITIEN LIBERE (L') — Hebdomadaire fondé le 6 Juillet 1957 à Port-au-Prince.

Comité de Direction : Edgar Néré Numa — Madeleine Sylvain — Bouchereau — Joubert Dougé — Etienne D. Charlier.

Comité de Rédaction : Max D. Sam — Michel Roumain — Gérard C. Montasse.

Administrateur : René Midouin.

Gérant responsable : Arnold F. Duplessy.

***HESS, Ernest** — Rapport au Gouvernement de la République d'Haïti sur « la création des coopératives laitières et l'établissement d'une beurrerie coopérative aux Cayes ». Rome, 1957.

Pub. par les Nations Unies ; l'aut. est expert délégué en Haïti par cette organisation.

HIPPOLYTE, Launay — Le salut national. Petit-Goâve, Imp. « La Presse du Sauveur », 1957. 27 p. 14 x 10.

Considérations politiques ; l'étude est datée de mai 1954.

HOLLY, Dr. Hermann — Le Roc. Port-au-Prince, Imp. « Les Presses libres, 1957. 98 p. 21 x 11.5.

Au début : préface de Thomas H. Lechaud, courte étude de Maurice Laraque, etc...

- INSTITUT HAITIEN DE CREDIT AGRICOLE ET INDUSTRIEL —
Bulletin. Exercice 1955-1956. Port-au-Prince, Imp. N. A. Théodore,
1957. 95 p. 28 x 22.
- INSTITUT HAITIEN DE STATISTIQUE — v. Haïti — Economie Natio-
nale.
- JEAN-BAPTISTE, St-Victor — Haïti, sa lutte pour l'émancipation ;
deux concepts d'Indépendance à St-Domingue. Paris, La Nef de
Paris. Editions, 1957. 286 p. 23 x 13.5.
Livre revu et corrigé ; publié d'abord sous le titre : « Deux con-
cepts d'Indépendance à St-Domingue. »
- JEANTY, André Em. — Afin que nul n'en ignore. N. Y., 1957. Non pa-
giné.
En exergue : « Pour l'Histoire ». Pamphlet politique. L'auteur était
Député de Port-au-Prince (1ère circonscription) au moment du
renversement du Gouvernement Magloire.
- JOSEPH, Ulrich — La Maison paysanne. Port-au-Prince, 1957. 28 p.,
illus. 21.5 x 10.
Publié par le SCHAER ; à caractère éducatif.
- JUMELLE, Clément — Le message de Clément Jumelle. Port-au-Prince,
Imp. de l'Etat, 1957. 23., illus. 12.5 x 9.
Photo de l'aut., alors Candidat à la Présidence de la République.
Interview par Lucien Balmir. Il s'agit du programme détaillé de
ce Candidat ; publié au cours de la dernière campagne présiden-
tielle.
- JUMELLE, Clément — Message adressé au Peuple Haïtien, par..., Can-
didat à la Présidence de la République, le 3 Septembre 1957. Port-
au-Prince, 1957. 4 p. 22 x 12.
Photo du Candidat sur la couverture ; publié dans les mêmes cir-
constances que précédemment.
- LAMY, Amilcar — Licence d'étrangers, Sociétés de commerce. En an-
nexe : Entreprises nouvelles — Nationalité Haïtienne, par..., Ancien
Directeur du Journal Officiel « Le Moniteur » et Avocat Conseil du
Département du Commerce, Professeur à la Faculté de Droit de
l'Université d'Haïti. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1957. 79 p. 20 x
10.
Contient toute la législation concernant ces questions.
- *LETARTE, Rév. Père Bruno — Travail de reconstruction (Le Mission-
naire Oblat, vol. XXIII, Octobre 1957 — p. 18-20 — illus.)
- LETTRE AUX AUMONIERES — Décembre 1957. No. 7. Port-au-Prince,
1957, 10 p. miméog.
Publié par la Centrale Jociste.

- LIVRET AIDE-MEMOIRE POUR LES LOUVETEAUX — Port-au-Prince, Juillet 1957. 19 p. miméog. 14 x 11.
En exergue : « Scouts d'Haïti — la 1^o Port-au-Prince — Groupe Christ-Roi ».
- *MC CONNELL, H. Ormonde — You can learn Creole ; a simple introduction to Haitian Creole for English speaking people : How to pronounce creole words ; the elements of creole grammar ; simples exercices with keys ; dictionary of about 2000 basic words and one hundred creole proverbs, by... (and) Eugène Swan Jr.,... Troisième édition. Petit-Goâve, Imp. du Sauveur, 1957. 106 p. 23 x 14.
La première édition avait paru à Port-au-Prince en 1945, la deuxième en 1953, en la même ville, les deux à l'Imp. de l'Etat.
- *MAC CROCKLIN, James H. — Compilat. v. U. S. A. — U. S. Naval Institute.
- MAGLOIRE-SAINT-AUDE, Clément — Dialogue de mes lampes. Port-au-Prince, Imp. Oedipe, 1957. 11 p., illus. 22 x 14.
Nouvelle édition conforme à la première.
- MANIGAT, Leslie François — Un fait historique : l'avènement à la Présidence d'Haïti du Général Salomon ; essai d'application d'un point de théorie d'histoire. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1957. 78 p. 18 x 12.
- *MARTIN, R. P. V. — Conférence du R. P... sur « Economie et humanisme » (24 Février 1957), Port-au-Prince, 1957. 5 p. miméog.
en ex. : « Grand Séminaire Notre-Dame — Académie Pie XII ».
- MASSE (LA) — Hebdomadaire fondé à St-Marc. Le No. 5, 1^{ère} a, date du Samedi 30 Nov. 1957 : Fondateur : Félix Douyon ; Administrateur : Marcel Fièvre. Gd format quotidien.
- MESSE DU IX^{ème} ANNIVERSAIRE de la 4 J E C M. — Port-au-Prince, Mars 1957. non pag. 21 x 14.
- *METRAUX, Alfred — Haïti ; la terre, les hommes et les dieux. Photographies de Pierre Verger et Alfred Métraux. Neuchâtel, Ed. de la Baconnière, 1957. 109 p., illus., cartes 26 x 22.5.
- MOPISME INTEGRAL — Journal fondé en Avril 1957 par M. Daniel Fignolé, ancien Président provisoire de la République. Il était alors candidat à la Présidence. Un comité s'en chargeait. M. Julien Béli-zaire Etienne était Rédacteur principal.
Publication du M O P (mouvement ouvrier paysan).
- *MOORE, O. Ernest — Réformes de la monnaie et des Finances Publiques d'Haïti. N. Y. ?, Février 1957. (Préparé pour le Gvt. d'Haïti, par ..., chargé de mission par l'Administration de l'Assistance technique des Nations Unies).

Pub. d'abord à N.-Y., en mars 1955 (112 p. miméog.) ; réédition (revue ?)

NOEL, Ascencio A. — Les responsables des vêpres du 25 mai. Port-au-Prince 1957. 16 p. 23 x 13.5.

Coquette édition ; la plaquette a été imp. probablement à l'Imp. de l'Etat. A paru d'abord en brochure, sur papier très ordinaire. L'aut., bien connu de nos milieux intellectuels, s'est livré, dit-il, à une enquête sérieuse. On reconnaît toutefois aisément ses convictions personnelles. Les faits et noms de personnes y sont librement mentionnés, ce qui explique que la plaquette ait été enlevée si vite.

En exergue : « Pour l'Histoire ». Il est utile de dire qu'il s'agit ici d'un pseudonyme.

NOS COOPERATIVES — Journal au service des Coopératives. Port-au-Prince, 5e a : Nouvelle série : No. 1, du 15 Fév. 1957, 4 pages, format moyen de journal. Nos. 2, 3 : de Mars, Avril 1957.

NOTRE CAUSE — Journal politique fondé à Port-au-Prince en Juin 1957. Directeur : Louis Auguste. Publication du M O P (mouvement ouvrier paysan).

NOUVELLE HAITI (LA) — Journal fondé à Port-au-Prince par le Docteur François Duvalier, aujourd'hui Président de la République, avec, comme Directeur-Gérant, Lucien Daumec. Le bulletin No. 3 est du lundi 15 Avril 1957. Publié au cours de la dernière campagne présidentielle.

ORDO DIVINI OFFICII — in usum provinciae ecclesiasticae Haitianae de mandato III. ac Rev. DD. Francisci Poirier, Archiepiscopi Portus-Principis ; III. ac Rév. DD. Pauli Robert, Episcopi gonayvesensis ; III. ac Rev. DD. Ludovici Collignon, Episcopi Cayesensis ; III. ac Rév. DD. Alberti — Francisci Cousineau, Episcopi Capitis — Haitiani, pro anno MCMLVIII ; pascha occurrenti die 6 Aprilis.

Rhedonis, Apud Bahon — Rault, III. ac RR. DD. Archiep. Typographum, 958. 140 p. 17.5 x 10.5.

Imp. à Rennes. Calendrier qui informe des prières à dire, des fêtes à célébrer et destiné aux prêtres de la province ecclésiastique d'Haïti ; livre paru en 1957, malgré la date de 1958 portée sur la couv.

ORDRE DES AVOCATS—PORT-AU-PRINCE — Noces de diamant de Me. Joseph Jérémie. Port-au-Prince, Imp. La Phalange, 1957. 50 p., illus. 20.5 x 13.

En ex. : « Séance Solennelle du 24 mars 1957 ». Photo de MM. Jérémie et Antoine Rigal, Bâtonnier.

PANAMERICANISMO (el) Y LAS RELACIONES DOMINICO-HAITIANAS. — Ciudad Trujillo. Editora del Caribe, 1957. 22 p. 22.5 x 12.5. Contient le discours du Général Antonio Th. Kébreau et la réponse

de l'ex-Président de la République Dominicaine, Raphael Leonidas Trujillo y Molina, à l'occasion de la remise à ce dernier, à Ciudad Trujillo, des Insignes de Grand Croix de l'Ordre National Pétion et Bolivar.

PANORAMA — Edition Spéciale. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, Décembre 1957. 23 p., illus. 27.5 x 21.

Edition en brochure préparée et pub. par la Revue Panorama, à l'occasion de la prestation de serment du Président Duvalier. Directeur : Paul Blanchet.

PATRIOTE (LE) — Journal politique fondé à Port-au-Prince en Août 1957, par Antoine G. Petit, pour épauler la candidature de M. Clément Jumelle à la Présidence de la République. Administrateur : Fritzner St-Louis.

Tri-hebdomadaire (en fait, paraissait une fois par semaine).

PEREIRA, Paul — Géographie d'Haïti ; Cours supérieur (classes : de la Sixième à la Philosophie), par..., Ingénieur (E. S. A.). Ouvrage autorisé dans les Ecoles par le Département de l'Education Nationale. Nouvelle édition revue et corrigée. Port-au-Prince, Imp. N. A. Théodore, (1957). 177 p. 23 x 14.5.

PEREIRA, R. P. Roger — Mission et chrétienté établie (Mission de l'Eglise, anciennement Union missionnaire du Clergé de France — 33e a tome XIV, No. 13, octobre 1957 — p. 150-154).

PHARE (LE) — Journal politique, économique et social, fondé à Petit-Goâve en mars 1957. Format moyen journal. Le No. 2, 1ère a, date du 26 mars 1957.

Directeur-propriétaire : Athanase M. Auguste ; Gérant-responsable : Franckel Brouard ; Administratrice : Ménéla Bonhomme.

POINT IV — Organe de l'USOM (United States Operations Mission) (en Haïti). Bilingue (Français sur une colonne, traduction en Anglais sur l'autre colonne). miméog. Paru à Port-au-Prince le 15 Novembre 1957.

Rédacteur en Chef : Philippe Sterlin ; Asst.-Rédacteurs : Adeline Jones, A. N. R. ; Alida C. Latortue, SCISP ; Marcel Desroches et Antoine Darius, SCHAER.

Le No. 2, du 15 Décembre 1957, parut avec le titre : Point 4 ; celui du 1er No. avait été... « Trouvez un titre ».

*POIRIER, Mgr François — Mandement de Monseigneur l'Archevêque pour le carême de l'an de grâce 1957. Port-au-Prince, (Imp. de l'Etat), Fév. 1957. 9 p. 21 x 13.5.

*POIRIER, Mgr François — Prière pour Haïti. Port-au-Prince, 1957. Gde feuille imp.

- Pub. le 27 fév. 1957 à l'occasion des troubles politiques du Moment ; l'auteur est Archevêque de Port-au-Prince.
- *POULIQUEN, R. P. Y. — Conférence du R. P...., sur le Secours Catholique (13 mars 1957). Port-au-Prince, 1957. 2 p. miméog.
en ex. : « Grand Séminaire Notre-Dame. Académie Pie XII ».
- POURQUOI IL FAUT VOTER CLEMENT JUMELLE, PRESIDENT D'HAÏTI — Port-au-Prince, 1957. 47 p. 22 x 13.
Photo de M. Jumelle ; son curriculum et son programme. Pub. au cours de la dernière campagne Présidentielle.
- PROGRES SOCIAL — Hebdomadaire politique et d'informations générales. Au service du prolétariat Haïtien. Fondé à Port-au-Prince. Le 1er No., 1ère a, date d'octobre 1957.
Directeur-Fondateur : Louis Chauvel ; Rédaction : Un Comité.
- REGARDS SUR LE DEJOISME — Port-au-Prince, Imp. H. Deschamps, 1957. 16 p. 20 x 13.5. Contient divers extraits des discours de M. Déjoie alors Candidat à la Présidence et quelques aspects de son programme.
- REGLEMENT LOCAL DES ASSEMBLEES DE DIEU EN HAÏTI — 1957. Règlement local des Assemblées de Dieu en Amérique Centrale. Accepté par les Assemblées de Dieu en Haïti.
Port-au-Prince, Imp. N. A. Théodore, 1957. 28 p. 13 x 9.5.
- RIGAUD, Milo — Sténio Vincent révélé par la Justice et par l'opinion publique. Port-au-Prince, Imp. H. Deschamps, 1957. 92 p. 25 x 18.
- RUE (LA) — Journal fondé à Port-au-Prince en 1957, (pour épauler la candidature à la Présidence de M. Clément Jumelle).
- *SABA, Antoine J. — Mirage ended in Poitiers. N. Y., Philosophical Library, 1957. 123 p. 20 x 11.5.
L'aut. Syrien d'Haïti, fait ici allusion à la défaite infligée par Charles Martel en 732 aux Arabes d'Abd-er-Rahman.
- SAINT-LOT, Emile — Adresse à mes concitoyens. Port-au-Prince, (Imp. de l'Etat), 1957. 14 p. 14 x 10.
Adresse politique, à caractère électoral aussi ; l'aut. était alors Candidat au Sénat.
- SALGADO, Antoine — La route des anonymes ; pièce en trois actes ; préface de Pradel Pompilus. Théâtre social. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1957. 77 p. 20 x 14.
- SALES, Marc-Pierre — La révolution capitale. Port-au-Prince, 1957. Publié au cours de la dernière campagne présidentielle.
- SCHARON, Faine — Toussaint Louverture et la Révolution de St-Domingue. Tome premier. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1957. 21 p. 22 x 13.

- SEMAINE D'ETUDES REGIONALE J O C. — Rome 1957. Port-au-Prince, 1957, non pag., illus.
 au bas de la couverture : La J. O. C., espérance de toute la jeunesse ouvrière du monde.
- SENAT DE LA REPUBLIQUE — (Projet de Constitution). Port-au-Prince 1957. 27 p. miméog. 34 x 23.
- SERVICE COOPERATIF HAITIANO AMERICAIN — Voir SCHAER.
 SCHAER — Eau potable. Port-au-Prince, 1957. 24 p., illus. 21 x 12.5.
 Imp. par le Centre producteur de matériels de communication.
- SCHAER — Je veux lire. Port-au-Prince, 1957. 36 p., v. XX p., illus. 31 x 22
 Mêmes observ.
- SCHAER — La maison paysanne. Port-au-Prince 1957. 28 p., illus. 21 x 12.5.
- SCHAER — Programme d'arts industriels pour les Ecoles rurales. Port-au-Prince, 1957. 86 p., illus. 25 x 21
 Idem.
- SOCIETE HAITIENNE D'HISTOIRE, DE GEOGRAPHIE ET DE GEOLOGIE — Revue de la... Port-au-Prince — 32e a — vol. 30. No. 103 — Janvier-Avril 1957. Imp. N. A. Théodore. 82 p.
- *STEINER, Fritz — Rapport au Gouvernement d'Haïti sur l'amélioration des méthodes de dépouillement et de conservation des cuirs et peaux de la FAO. Rome, 1957. 16 p. miméog., illus. 28 x 22.
- *SWAN, Jr., Eugène, Co aut. — v. Mc Connell, H. Ormonde.
- SYLVAIN-BOUCHEREAU, Dr. Madeleine — Haïti et ses femmes ; une étude d'évolution culturelle. Port-au-Prince, Imp. « Les Presses Libres », 1957. 253 p. 22 x 13.
 Des Origines à nos jours. Bibliog. à la fin du livre.
- TELEDIOL — Journal humoristique hebdomadaire, fondé le 9 mars 1957 à Pétionville.
 Gérant-Responsable : Aline Bélance ; Rédaction : Un comité. Imp. « Les Presses Libres », Port-au-Prince. Format journal. A cessé de paraître la même année.
- *TIPPETTS—ABBETT—MC CARTHY — STRATTON, ENGINEERS — Cul-de-Sac plain. Irrigation — drainage — flood control — development. Prepared for Honorable Clément Jumelle, (and) Honorable Raoul St-Lô,... Ministry of Finance — Ministry of Public Works... March 1956. N. Y. (and) Port-au-Prince, 1957.
 en ex. : « Technical and economic report ». Un fort vol. miméog., avec de très nombreux graphiques et cartes.

- TRAIT D'UNION — Revue trimestrielle de l'Institution St-Louis de Gonzague. A Port-au-Prince, 4e a. No. 10 — Décembre 1957. Imp. Henri Deschamps, 41 p. 21.5 x 15.
 Cette revue fut fondée en Janvier 1955.
- TRAIT D'UNION — Organe de la J E C F, à Port-au-Prince, No. 5, Octobre 1957.
- TRIBUNAL (LE) — Journal fondé en 1957 à Port-au-Prince, par M. Louis Chauvel.
- TROISIEME CONSEIL NATIONAL — JOC—JOCF — Kenscoff, Villa de la Jeunesse. 1er, 2 et 3 Novembre 1957. non pag. miméog.
- TROUILLOT, Hénock — M. Dantès Bellegarde, un écrivain d'autrefois. Port-au-Prince, Imp. N. A. Théodore, 1957. 131 p. 23.5 x 14.5.
 Collection « Haitiana ».
- *U. S. A. — U. S. NAVAL INSTITUTE — 1915 — (Garde d'Haïti — Twenty years of organisation and training by the United States Marine Corps ; completed by James H. Mc Crocklin) — 1934. Menasha (Wisc), George Banta Co., 1957. 262 p., illus., map. 19.5 x 13.5.
 Pub. en Français d'abord, à Port-au-Prince, par l'Armée d'Haïti. (miméog.)
- VIEUX-BRIERRE, Dilia — Haïti Blue Souvenir guide ; 2ème édition. Port-au-Prince, 1957. 76 p., illus.
 Imp. au Waldon Press Inc. (New-York City) ; co-aut. : Cassagnol, Madeleine, (aujourd'hui Mme Daniel Mallebranche).
 Ed. revue, corrigée et augmentée, la 1ère éd. datant d'Avril 1954.
- VOIX D'HAÏTI — Journal politique paraissant à New-York (N. Y.) et fondé en Septembre 1957 par M. Daniel Figolé, ancien Président provisoire de la République (1957). Le fondateur dirige le journal. Publication du MOP (mouvement ouvrier paysan).

DOCUMENTAIRE

Un de nos amis et collaborateurs, chercheur de profession, Max Bissainthe, nous a demandé de publier, pour l'Histoire, l'acte de mariage des père et mère de Charlemagne Péralte ainsi que l'acte de naissance du héros. Ces actes ont été relevés, aux Archives Nationales, des registres d'Etat civil de la commune de Hinche.

Aujourd'hui, le vingt-huit Septembre mil huit cent quatre vingt-quatre, an 81e de l'Indépendance, à dix heures du matin. Par devant Nous, Méléope Dosmar, Suppléant du Conseil Communal chargé provisoirement du Service sont comparus : le citoyen Rémi Masséna Péralte, Officier de l'Etat Civil de cette commune, âgé de quarante quatre ans, né à Lascahobas, domicilié à Hinche, fils naturel de feu Saint Yague Péralte et de Mademoiselle Anotine Nicolas, veuf en premières noces avec madame Marie Claire Novembre, décédée. Stipulant en son nom personnel, d'une part. Et la citoyenne Anne-Marie Caire Emmanuel, âgée de vingt deux ans, couturière, née et domiciliée à Hinche, fille naturelle de feu Emmanuel Louis et de Mademoiselle Marie Louise Malary. Stipulant en son nom personnel, assistée de sa mère, d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre Bureau, les dimanches sept et quatorze de ce mois, à huit heures du matin. Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture aux futurs époux de leurs actes de naissance. 2e. des publications ci-dessus énoncées et 3e. du Chapitre VI de la Loi No. 6, traitant du mariage, avons demandé aux futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement. Déclarons au Nom de la Loi que le citoyen REMI MASSENA PERALTE et ANNE MARIE CLAIRE EMMANUEL sont unis par le mariage.

Au même instant les époux nous ont déclaré légitimer par le présent acte trois enfants du sexe masculin nommés Saint Rémy, Nestor et Aurèle.

Dont acte, fait en présence des citoyens Fénelon Désina Verna, Avena Lucas, Fleurival Saint Fleur et Hérard Emmanuel, domiciliés en cette commune et majeurs. Lesquels après lecture ont déclaré ne savoir signer.

(SIGNE) : Me Péralte, F. D. Verna, L. Lucas, F. St-Fleur, Hérard Emmanuel et Méléope Dosmar.

*
* *

Aujourd'hui, le dix huit Octobre mil huit cent quatre ving cinq, an 82ème de l'Indépendance, à dix heures du matin. Par devant Nous Oreste Zamor premier conseiller communal et chargé du service ; Est comparu le citoyen Masséna Péralte, Officier de l'Etat Civil de cette dite commune, majeur ; Lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a déclaré être né en son domicile le dix du mois d'Octobre de cette année, à dix heures du matin, de ses œuvres légitimes, avec madame Marie Claire Emmanuel, son épouse, auquel enfant le comparant a donné le prénom de : FRANÇOIS BORGIA CHARLEMAGNE PERALTE.

Dont acte fait en présence des citoyens : Laurent Péralte et Termitus Dulagond, domiciliés en ce bourg et majeurs. Lesquels après lecture ont signé avec nous et le comparant.

Le conseiller chargé du service M. Péralte.

SIGNE : L. Péralte, T. Dulagond, N. Jn-Jacques.

RAYONNEMENT HAÏTIEN ET L'ALLIANCE FRANÇAISE

par Ernst TROUILLOT,
Secrétaire Général de
l'Alliance Française
de Port-au-Prince

La pensée haïtienne résonne, dense d'émotion et frémissante de vie, dans l'histoire de nos rapports avec la France. Il ne sied pas de remonter dans la tragédie d'ingénu. La rancune et les vieilles querelles que l'on pourrait évoquer en ces moments tragiques ont vite fait place à l'affection, à l'estime, à la compréhension. Depuis, les deux nations, les deux peuples s'évertuent à vivre en harmonie et travaillent à cimenter cette harmonie.

Les milieux scientifiques et littéraires de la France ont exprimé, à différentes époques et en des circonstances différentes, leurs sympathies à l'endroit de plusieurs auteurs ou orateurs haïtiens ; ils ont même rendu les hommages les plus flatteurs aux qualités intellectuelles de quelques uns de nos compatriotes. L'Académie Française couronna de ses lauriers des ouvrages d'auteurs haïtiens.

Aux défaillances et aux insuffisances de la diplomatie, véhicule naturel des courants de pensée, de nombreux Haïtiens — un Frédéric Marcelin, un Oswald Durand, un Duraciné Pouilh, un Séguy Villevalaix, un Georges Sylvain, un Massillon Coicou, un Tertulien Guilbaud, un Louis-Joseph Janvier, un Anténor Firmin, un Constantin Mayard, pour ne citer que les morts — ont porté haut l'idéal de grandeur et de beauté qui rapproche Haïti et la France.

Quant à Demesvar Delorme, c'est l'ambassadeur des Lettres qui a le plus contribué au rayonnement du nom haïtien sur la terre de France. Pendant son premier exil en Europe (1865), il fut honoré de l'amitié agissante de Victor Hugo, d'Alphonse de Lamartine, d'Alexandre Dumas père. Plus tard, il eut l'occasion d'entretenir de solides relations avec Michelet, Jules Claretie, Edmond About, Alfred de Vigny, Franz Litz, etc. Sa correspondance avec ces illustres représentants de la pensée française est un vivant témoignage de la sympathie et de la compréhension qui existent entre les deux peuples.

*

* *

L'Alliance Française de Port-au-Prince, prolongement naturel de l'Alliance Française de Paris, a surgi le jeudi 9 novembre 1905 d'un faisceau de bonnes volontés agissantes, s'engageant dans la voie de son illustre devancière, vieille de 22 ans d'efforts et d'enthousiasme... Depuis, l'Association n'a fait que développer ses objectifs : « propager à Haïti la langue et la littérature françaises ; resserrer les liens de sympathie morale et intellectuelle qui unissent Haïti à la France ».

A la séance inaugurale, on remarquait les trois Présidents d'honneur : M. Férère, Secrétaire d'Etat de l'Instruction publique et des Relations Extérieures, M. Descos, Envoyé Extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de la République Française, Mgr Conan, Archevêque de Port-au-Prince ; dans la salle, parmi les autres notabilités : MM. Apollon et Jérémie, anciens Secrétares d'Etat de l'Instruction publique, Dantès Bellegarde, chef de division au même département ; D. Jean Louis, Président du Sénat, ancien inspecteur des écoles de la circonscription de Jacmel, Charles Bouchereau, chef de division au Département de la Justice, ancien professeur au Lycée Pétion ; P. Tessier, Directeur du Lycée Pétion, L. C. Lhérisson, Directeur du Collège Louverture, R. P. Benoît, Directeur du Collège Saint Martial, Frère Elie Marie, Directeur de l'Institution Saint-Louis de Gonzague, entourés chacun d'une délégation de leurs élèves, Dr. W. Ménos, professeur à l'Ecole de Médecine, récemment chargé de la Direction, Dr. Riboul, ancien professeur à la même Ecole, Hannibal Price, professeur à l'Ecole de Droit, MM. Bausan, Sénateur, Nicolas, ancien Consul d'Haïti à New-York etc.

La section féminine de l'Association était représentée au Comité par Mlle Isabelle Laporte, l'Institutrice bien connue, et Mlle Altagrâce Manigat, Sous-Directrice du Pensionnat national de demoiselles ; la colonie française par M. l'Abbé Jan, Secrétaire général de l'Archevêché, MM. Simon et Rouzier, Chancelier et Vice-Chancelier de la Légation française, M. l'Ingénieur H. Thomasset, M. Van Wijck, Directeur de la Banque Nationale d'Haïti, MM. Achille Barthe, Thibault, etc⁽¹⁾

Prirent tour à tour la parole MM. Camille Bruno, Président du Comité d'initiative, Georges Sylvain et Windsor Bellegarde.

Le premier Comité-directeur groupait Camille Bruno (Président), Jules Laville (Vice-président), Windsor Bellegarde (Secrétaire Général), R. P. Benoît (Trésorier), etc.

Windsor Bellegarde a défini, ce 9 novembre 1905, la mission de la nouvelle Société en ces termes :

« Propager à Haïti la langue, — ou pour être plus exact, — répandre davantage le goût des institutions, des lettres et des idées françaises en les faisant mieux connaître ; — resserrer les liens de sympathie morale

(1) Voir le journal « Le Soir », novembre 1905.

et intellectuelle qui, en dépit de tout, nous attacheront à ce pays où l'Haïtien se sent comme chez lui ; — déterminer un mouvement d'études qui fassent évanouir ce faux jour dans lequel des journalistes mal informés se sont plus parfois à nous représenter ; — redresser en même temps, par la mise au point des faits, certains jugements ineptes qui tendent à faire croire que nous nous attardons à l'imitation d'un modèle de civilisation vieilli : tels sont l'ensemble et la portée des vues de notre Société.

Nos moyens d'action, poursuit M. Bellegarde seront calqués sur ceux qui ont assuré et continueront à assurer le rapide développement et l'extension de la grande Association de Paris. Ils consisteront à propager la lumière dans les consciences enténébrées par la création d'écoles, par des subventions que nous pourrions accorder aux établissements qui, par leurs progrès, se seront signalés à notre attention. »

Plus loin, le Secrétaire Général de l'Association ajoutera :

« Si d'un côté sa tâche se trouve simplifiée par le fait que nous sommes déjà un pays de langue française, — aussi noble, aussi utile est la partie qu'il lui restera à accomplir et qui consiste d'après nous, à se placer comme le régulateur conscient du courant d'imitation, qui hélas ! ne nous a entraînés jusqu'à ce jour que vers les manies et les travers de notre modèle.

« Il est de toute nécessité que les Haïtiens sensés et patriotes que hante la vision d'un avenir meilleur et possible s'unissent aux Français qui tiennent au renom et au prestige de la grande Nation et s'habituent à voir dans notre Société le point de rencontre de l'âme haïtienne et de l'esprit français ». (2)

N'est-il pas indiqué, serait-ce pour corroborer notre assertion, de signaler, en traits schématiques, quelques unes de ces manifestations qui ne sont que des maillons de la chaîne...

Aux Noces d'Argent de l'Alliance Française commémorée en 1908, en Sorbonne, Georges Sylvain, Délégué Général du Comité haïtien brilla d'un éclat particulier avec sa savante dissertation sur la langue de Voltaire ; la presse parisienne le glorifia. Deux discours firent sensation : celui de M. Paul Deschanel, Président de la Chambre des Députés et celui de M. Georges Sylvain, Ministre d'Haïti.

*

* *

Quand M. Paul Deschanel fut élu Président de la République Française, M. Louis Borno, alors Président du Comité haïtien de l'Alliance Française lui écrivit, au nom de la Société, cette lettre pleine de sensibilité et de douce émotion :

(2) Voir le Bulletin du Comité de l'Alliance Française de Port-au-Prince, année 1905.

Monsieur le Président,

Le Comité haïtien de l'Alliance Française ne saurait oublier que Monsieur Paul Deschanel fut le Président de l'Alliance, avant d'être le Président de la République Française. Et il ne saurait davantage oublier que vous avez, un jour, manifesté dans la presse votre sympathie la plus cordiale envers la République d'Haïti.

Votre Excellence ne sera donc pas surprise de ce que notre Comité considère comme un double devoir extrêmement agréable de lui manifester ici toute la vive allégresse qu'a provoquée parmi nous le vote unanimement applaudi de l'Assemblée de Versailles.

Que votre Excellence daigne agréer, Monsieur le Président, la sincère expression de nos vœux respectueux et fervents pour son bonheur personnel et celui de la France.

Nous sommes persuadés que la haute Magistrature qui vous a été confiée sera féconde en bienfaits et ajoutera une gloire nouvelle au nom glorieux de la France devenue plus chère encore à l'humanité et tout particulièrement à sa fille lointaine Haïti.

Le Comité a l'honneur de se dire, Monsieur le Président, de
Votre Excellence,

le dévoué serviteur.

Louis BORNO

Plus tard, M. Borno, Président du Comité haïtien de l'Alliance Française gravissait, à son tour, les marches de la Première Magistrature de son pays. Coïncidence ou fatalité ! Qu'importe !

*

* *

Pour saluer le retour de Georges Sylvain, Délégué Général de l'Alliance Française en Haïti, une belle réunion fut réalisée le 10 décembre 1912. Parti en janvier 1909 comme Ministre de son pays à Paris, ce distingué compatriote avait, au cours de sa mission, fourni à l'Association le concours le plus dévoué et le plus efficace.

*

* *

Les conférences post-scolaires organisées par le Dr. Audain — reprises en 1913 au Cercle de Port-au-Prince, sous le patronage de M. Cillière, Ministre Plénipotentiaire de France — ont vu se succéder sur la chaire les plus grands écrivains haïtiens.

*
* *

Les fêtes organisées à la fin de 1913 en l'honneur de M. Paul Reboux et de Mme Eugénie Buffet de passage à Port-au-Prince, pour célébrer la critique et la chanson françaises marquent dans les annales de l'Alliance Française de Port-au-Prince.⁽³⁾

*
* *

A une séance de l'Association — celle du 28 avril 1918 — M. Dantès Bellegarde prononça une émouvante allocution. Il expliqua les raisons pour lesquelles il aime la France, il demanda d'envoyer un message à la France pour lui réaffirmer les sympathies de la Société pour la France », notre mère intellectuelle et spirituelle ». Proposition qui fut tout de suite admise par acclamation.

*
* *

Émouvante également la séance au cours de laquelle le lieutenant A. Leroux, (Vicaire à l'Eglise Sainte Anne), décoré de la Croix de Guerre avec deux palmes, a été reçu comme Membre d'honneur de l'Association.

Sur l'initiative du Comité Haïtien (où l'on rencontrait un Jules Laville, Conseiller du Commerce extérieur de France, un M. M. Lemoine, Mme Charles Dubé, un Louis Artaud, Mme Emile Rouzier, L. C. Lhérisson, Joseph Dufort, P. Gourlat, Denis Saint-Aude, un Georges etc.) et avec la coopération de S. E. Mgr l'Archevêque, une messe solennelle a été célébrée, le mardi 11 août 1914, à la Cathédrale de Port-au-Prince, pour prier en faveur du prompt rétablissement de la paix et pour appeler la bénédiction de Dieu sur les Français appelés à la défense de leur Patrie. Ce fut une touchante manifestation franco-haïtienne.

*
* *

Au service de la séculaire amitié franco-haïtienne — pour les Haïtiens, si précieuse — l'Alliance Française de Port-au-Prince est restée dans le sillon, confiante dans la poursuite de son programme d'action. A la fin de février 1957, elle avait inauguré son local et sa bibliothèque, sous le double patronage de LL. EE. Lucien Félix Ambassadeur de France, et Evremont Carrié, alors Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures.

(3) Aujourd'hui, c'est M. Pierre Viala, acteur et comédien de renommée internationale, que l'Alliance Française de Port-au-Prince accueille... La liste est déjà longue des ambassadeurs français des Lettres ou de l'Art reçus sous le patronage de la Société. M. Viala a donné à l'Institut Français un récital de poésie sous les auspices du Comité de l'Alliance Française, le lundi 10 février 1958.

Depuis le 8 mars, plus d'une vingtaine d'étudiants et d'élèves fréquentent journallement la salle de lecture. Au début de chaque année scolaire, des ouvrages appropriés sont distribués aux meilleurs élèves de français de seconde et de rhéto. Il y a lieu de fortifier le patriotisme de la jeunesse, de ravitailler sa pensée en cette période où le matérialisme guette la primauté du spirituel.

La chaîne s'allonge et se consolide.

CHRONIQUE

DEPART DE L'AMBASSADEUR JEAN-PRICE MARS

S. E. Monsieur Jean-Price Mars, nouvel Ambassadeur d'Haïti en France, a quitté Port-au-Prince, pour rejoindre son poste, le 5 janvier.

Il a été salué à son départ à l'aérodrome de Chancernelles par un grand nombre de personnalités officielles et d'amis. On remarquait dans l'assistance S. E. Monsieur l'Ambassadeur de France et Madame Lucien Félix, Monsieur le Secrétaire d'Ambassade et Madame Alain Sicé, le Commandant Louis Rostain, attaché naval, militaire et de l'Air près l'Ambassade de France, l'attaché culturel près l'Ambassade de France et Madame Frédéric Martin, ainsi que les membres de la Mission Universitaire Française en Haïti.

L'Institut Français adresse à l'ancien Recteur de l'Université ses chaleureuses félicitations et ses vœux les plus sincères pour l'accomplissement de sa haute mission.

LE DOCTEUR LOUIS MARS, RECTEUR DE L'UNIVERSITE

Succédant au Docteur Jean-Price Mars, nommé Ambassadeur d'Haïti en France, le Docteur Louis Mars vient d'être placé à la tête de l'Université d'Haïti.

En lui adressant toutes ses félicitations, l'Institut Français l'assure de son entier dévouement.

A L'AMBASSADE : SEJOUR DE L'ATTACHE MILITAIRE

Le capitaine de vaisseau L. Rostain, Attaché naval, militaire et de l'air près l'Ambassade de France, a séjourné à Port-au-Prince du 21 décembre au 6 janvier. Il était accompagné de son épouse.

L'un des buts de cette mission était de préparer la visite de « Jeanne d'Arc », qui arrivera dans les eaux haïtiennes au début de Mars.

Nous présentons nos plus vives félicitations au commandant L. Rostain, pour sa récente promotion du grade de capitaine de frégate à celui de capitaine de vaisseau.

SEJOUR DU CONSEILLER COMMERCIAL

Le 21 janvier, est arrivé à Port-au-Prince, M. Raoul Aglion, Conseiller commercial près l'Ambassade de France. Durant son séjour prolongé parmi nous, il doit avoir d'importants entretiens avec divers membres du gouvernement haïtien.

Plusieurs réceptions ont été organisées en l'honneur du commandant Rostain et de M. Raoul Aglion.

A L'INSTITUT :

LES « MARDIS »

Quatre conférences ont occupé le 1er cycle des « mardis » de l'Institut Français d'Haïti (1er trimestre de l'année scolaire 1957-1958).

Le mardi 26 novembre 1957, M. Edouard Francisque, professeur à l'Ecole Nationale d'Agriculture et à l'Ecole Normale Supérieure, présenta « Paris, ses jardins, ses monuments ». Cette causerie était illustrée par la projection de nombreux dispositifs en couleurs, réalisés par le conférencier durant son séjour à Paris, en qualité de boursier du gouvernement Français.

Le mardi 3 décembre, M. Michel Gomez, Agrégé de Physique, professeur à l'Institut Français et à la Faculté des Sciences de Port-au-Prince, prit comme thème de sa conférence : « Les trois âges du machinisme : Introduction à la cybernétique ». Cette causerie, savante et claire, venait à son heure pour dégager les principaux aspects de l'évolution scientifique et technique du monde actuel.

Le mardi 10 décembre, le Docteur Louis Mars, Directeur de l'Institut d'Ethnologie, ancien assistant à l'asile-clinique Sainte-Anne à Paris et membre de la société médico-psychologique de France, étudia « Les maladies mentales en Haïti ». Se plaçant à la fois sur le plan général et particulier, il mit en évidence l'importance médicale et sociale de ce problème en Haïti.

Le mardi 17 décembre, le Révérend Père Ducaud-Bourget, chapelain de l'ordre de Malte, entretint l'auditoire « De la poésie et de quelques poètes méconnus ». Pour accompagner cette causerie d'une inspiration très pure, quelques jeunes élèves de la « Société Nationale d'Art Dramatique » voulurent bien dire quelques pièces de poètes chrétiens.

A l'issue de ces conférences, les films documentaires suivant ont été projetés.

—le 26 novembre : Images de France.

—le 3 décembre : Relations Françaises.

—le 10 décembre : Hostilité (film aimablement prêté par S. E. Monsieur le Ministre du Canada en Haïti).

—le 17 décembre : Le Mont St-Michel.

Nous nous plaignons à souligner que le nombre des auditeurs présents à ces manifestations (600 en moyenne), témoigne du vif intérêt que le public porte à nos « mardis ».

LES EXPOSITIONS :

« ROUTES ET PONTS FRANÇAIS »

Le mardi 3 décembre, quelques instants avant la conférence de M. Michel Gomez, l'exposition « Routes et Ponts français » a été inaugurée dans le hall de l'Institut.

Destinée à présenter le bilan actuel des réalisations françaises dans le domaine des voies de communications terrestres, elle groupait près de 200 reproductions photographiques à grand format réparties en une série de panneaux consacrés aux rubriques suivantes : Laboratoires des Ponts et chaussées, — matériel de Travaux Publics pour la construction routière — Travaux en cours d'exécution — Aérodromes — Ponts exécutés par les sociétés françaises de Travaux Publics — Construction routière en Afrique — Différentes variétés de routes françaises — Modernisation de réseau routier aux environs de Paris — Signalisation et sécurité routières — Les routes et ponts de France vus par les peintres, etc...

La presse haïtienne n'a pas manqué de relever l'intérêt de ces réalisations de la technique française, et l'exposition a été notamment visitée par de nombreux ingénieurs des Travaux Publics.

PEINTURES DE MARCEL DESIR

Le dimanche 22 décembre, l'exposition des œuvres du peintre haïtien Marcel Désir a été inaugurée en présence du Général Antonio Th. Kébreau, Chef d'Etat-Major de l'Armée d'Haïti, et de S. E. M. Lucien Félix, Ambassadeur de France.

Ainsi que les précédentes manifestations du même genre, cette exposition a connu un vif succès.

*

* *

Les membres de l'Institut Français adressent leur plus vives félicitations et tous leurs vœux à leur collègue M. Jean Darlot et à son épouse, à l'occasion de la naissance de leur fille, Véronique, le 18 décembre 1957.

LES BALLETS JANINE CHARRAT

A PORT-AU-PRINCE

La compagnie de Ballet Janine Charrat est arrivée à Port-au-Prince, venant de la Jamaïque, le 4 janvier.

Durant son séjour, elle donna trois spectacles au Théâtre Rex. Le public, très nombreux, apprécia plus particulièrement : « Arlequin »

(musique de Daniel Stirn, chorégraphie de Janine Charrat), interprété par Josette Clavier, Léon de Pian et Paul Maure ; « Concerto » (musique de Grieg, chorégraphie de Janine Charrat), dansé par Janine Charrat et Jean Gugliana ; « Passion » (musique de César Franck, chorégraphie de Serge Lifar), par les mêmes. Janine Charrat triompha également dans la célèbre « Mort du Cygne ».

Ces manifestations étaient placées sous le Haut Patronage de Son Excellence le Docteur François Duvalier, Président de la République d'Haïti, et la Présidence d'Honneur de leurs Excellences R. P. Jean-Baptiste Georges, Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale et Lucien Félix, Ambassadeur de France, qui ont tenu à encourager de leur haute présence ces spectacles de belle tenue artistique.

ERRATUM

C'est par erreur que notre précédente livraison portait la mention : Nos. 69 - 70. Le numérotage du présent cahier : 70 - 71 est correct.

UN EVENEMENT DANS L'EDITION FRANCAISE

La Librairie GALLIMARD lance
L'ENCYCLOPEDIE DE LA PLEIADE
sous la direction de Raymond Queneau

Une synthèse méthodique de la science actuelle
Une histoire de l'évolution de l'humanité
Un cycle d'études complet indispensable aux élites
du monde entier.

VIENNENT DE PARAÎTRE :

HISTOIRE DES LITTERATURES

sous la direction de Raymond Queneau

(T. I. : LITTERATURES ANCIENNES ORIENTALES ET ORALES)

Genèse des Littératures - Ancien Orient - Antiquité classique -
Orient préislamique - Chrétienté orientale - Islam - Indes - Haute
Asie - Extrême Orient - Les Iles - Continents retrouvés.

1 volume, relié pleine peau

HISTOIRE UNIVERSELLE

sous la direction de René Grousset et E. G. Léonard

(T. I. : DES ORIGINES A L'ISLAM)

Préhistoire - Protohistoire - Egypte ancienne - Asie occidentale
ancienne - Grèce préhellénique - Grèce classique - Grèce hellé-
nique - L'Occident et la République romaine - L'Empire univer-
sel de Rome - L'Occident romain et les royaumes barbares -
L'Empire d'Orient jusqu'au VIIe siècle - L'Inde - L'Extrême
Orient.

1 volume, relié pleine peau

INFORMEZ-VOUS AUPRES DE VOTRE LIBRAIRE

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

LIVRES CHOISIS

par

ÉMILE HENRIOT
de l'Académie française
ANDRÉ MAUROIS
de l'Académie française
ANDRÉ BILLY
de l'Académie Goncourt
FRANCIS AMBRIÈRE
ROBERT KEMP
RENÉ LALOU
R. LAS VERGNAS
C. EDMONDE MAGNY
JACQUES NELS
MARCEL THIÉBAUT

SELECTION D'ÉTÉ 1957

CSL ^a BERTIN	Une femme heureuse
A. CAMUS	L'exil et le royaume
M. DEL-CASTILLO	Tanguy
J. Giono	Le bonheur fou
A. MAUROIS	Les trois Dumas
G. CONCHON	Tous comptes faits
J. L. CURTIS	A la recherche du temps posthume
Nam KIM	Nam et Sylvie
D. de ROUGEMONT	L'aventure occidentale de l'homme
E. HENRIOT	Mythologie légère

COMITÉ DE SÉLECTION DE
L'UNIVERSITÉ DES ANNALES

SHEAFFER

*L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité*

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

G. Gilg

**PHARMACIE
SEJOURNE**

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

**LABORATOIRE
D'ANALYSES**

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées -

Port-au-Prince

RHUM

BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

GLISSEZ-VOUS DANS LA

FRAICHEUR BIENFAISANTE

D'UN CONDITIONNEUR D'AIR

WESTINGHOUSE

TELEPHONE : 2092

BOUCARD & Co. — DISTRIBUTEURS

REGIE DU TABAC

Voila enfin ces Cigares merveilleux

Les **DEMOCRATE**
FLEURS D'HAITI
PALME
BASSIN BLEU
COURONNE

Qui font la concurrence
aux **CIGARES ETRANGERS** ;
sans oublier

Les bons : **VEVEY**
COURANT
BOUQUET
CREME

En fumant ces **CIGARES** excellents et
nationaux, vous satisfaites votre bon
goût et en même temps vous aidez à
l'embauchage de milliers de bras
haïtiens, des plantations de la
REGIE à l'Usine déjà en
marche.

Vous trouverez ces **CIGARES** :
au « **Sensation Bazar** » de M. Emile Maximilien
et dans toutes les bonnes épiceries.
Pour la vente en gros,
allez aux **Magasins de l'Etat**.

Russo Frères

BIJOUTERIE

LUNETTERIE

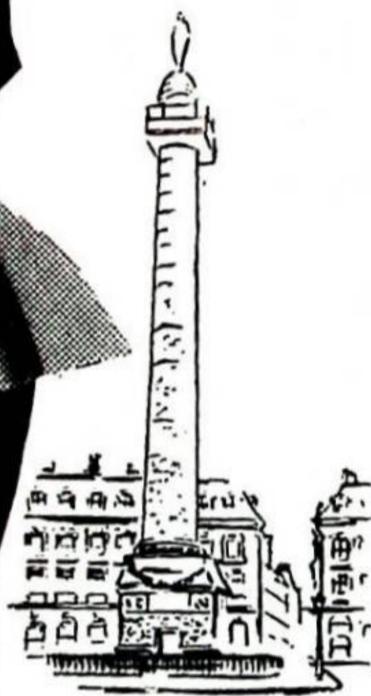
Au service de la qualité depuis 1895

*Crayons
à lèvres*

Dior

*et les
produits
de Beauté*

ORLANE



La Belle Créole

1

